

18

PRE -  
CONF  
85.2  
1859  
CON

# RAPPORT

DU

## SURINTENDANT DE L'EDUCATION,

POUR LE

## BAS CANADA.

POUR L'ANNEE

# 1859.

*Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.*



QUEBEC:  
IMPRIME PAR THOMPSON ET CIE., RUE STE. URSULE.  
1860.

REPORT

REPORT

REPORT

REPORT

REPORT

REPORT

Faint, illegible text covering the main body of the page, likely bleed-through from the reverse side.



2815

37.01455  
Q 322  
1859

# RAPPORT

DU

## SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION POUR LE BAS CANADA, POUR L'ANNÉE 1859.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,  
MONTRÉAL, 21 AVRIL, 1860.

A L'Honorable  
SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada.

La nomination du conseil de l'instruction publique, qui a eu lieu le 17 décembre 1859, tout en me soulageant d'une partie de la responsabilité qui jusqu'ici avait pesé sur moi seul, m'impose de nouveaux devoirs dont l'accomplissement me sera d'autant plus agréable que la haute réputation dont jouissent tous ceux que le gouvernement a bien voulu me donner pour collègues, et leur zèle bien connu pour l'instruction publique, zèle dont ils ont fourni une nouvelle preuve en acceptant la charge qui leur était offerte, m'assurent que, sous leur sage direction, l'œuvre si difficile et si importante qui nous est confiée ne pourra que faire de nouveaux et rapides progrès.\*

Dès que j'ai été informé officiellement de l'organisation du conseil, je me suis empressé de le convoquer pour le jour le plus proche qu'il m'était possible de choisir, à cette époque de l'année. Le dix de janvier, à deux heures de l'après-midi, tous les membres, à l'exception de trois d'entre eux, dont l'absence était due à des circonstances sur lesquelles ils n'avaient eu aucun contrôle, se trouvaient réunis dans la salle du conseil, à Montréal. L'Honorable Sir Etienne Paschal Taché fut élu président à l'unanimité. Le conseil, dans cette séance, fixa l'époque de ses assemblées ordinaires au second mardi de chacun des mois de février, mai, août et novembre, et nomma trois comités, chargés l'un de préparer un projet de règlement touchant l'ordre de ses délibérations tel que voulu par la loi ; le second de choisir les livres, cartes, globes, etc., qui, à l'exclusion de tous autres, devront être en usage dans les écoles ; le troisième de préparer les règlements d'école et ceux qui concernent l'établissement et la direction des bureaux d'examineurs pour l'admission à l'enseignement, ainsi que la direction des écoles normales.

A la seconde réunion du conseil, le 14 février, les deux premiers comités ont soumis des rapports qui ont été approuvés et qui sont maintenant, d'après la loi, soumis à la sanction de Son Excellence le Gouverneur Général. Le troisième comité a soumis un projet de règlement pour la régie des bureaux d'examineurs ; la discussion de ce projet a été ajournée à la prochaine session.

Avec l'aide du conseil, et surtout grâce à ses suggestions et à son initiative, le gouvernement parviendra à surmonter ou du moins à diminuer les obstacles qui s'opposent encore à la diffusion de l'éducation primaire, et à perfectionner notre système d'instruction publique en faisant disparaître ce qu'il peut avoir encore de défectueux et en y ajoutant ce qu'il faut pour le compléter.

Les résultats obtenus durant l'année 1859 sont, en général, aussi satisfaisants que ceux des années précédentes. Les détails en sont contenus dans les rapports de MM. les directeurs des écoles normales, dans les divers tableaux statistiques compilés par le département, et dans les extraits des rapports de MM. les inspecteurs d'école, documents que l'on trouvera à la suite du présent rapport.

\* Voyez la Commission ce-après.

Les écoles normales ont eu un succès croissant non seulement par le nombre et les progrès de leurs élèves, mais encore par le nombre de ceux qui, sortis de ces institutions, se dévouent à l'enseignement avec avantage pour eux-mêmes et pour la société. Je dois même dire que, sous ce dernier rapport, les résultats obtenus sont au-delà de toutes les espérances que les amis de l'éducation auraient pu concevoir. Il est à observer cependant que ce n'est pas uniquement d'après le nombre des sujets formés pour l'enseignement que l'on doit juger de l'utilité et de l'importance de ces institutions. On ne sera point longtemps sans s'apercevoir, comme on le fait partout ailleurs, de l'influence salutaire que les écoles normales et les écoles-modèles annexes peuvent exercer indépendamment de l'action directe de leurs élèves. En élevant le niveau de la capacité requise pour l'enseignement, en servant de modèles et d'exemple aux efforts des hommes intelligents et amis de l'éducation qui viennent les visiter, en faisant connaître les meilleures méthodes d'enseignement et en les introduisant graduellement dans les diverses parties du pays où elles ne manqueraient point de se propager à la vue des résultats qu'elles permettent d'obtenir, les écoles normales serviront encore la cause de l'éducation d'une manière très efficace.

Du reste, à l'exception d'un seul, tous ceux qui, depuis l'établissement de ces écoles, y ont obtenu des diplômes, se sont montrés disposés à enseigner, lorsqu'on leur a offert un traitement que j'ai jugé suffisant aux termes du règlement qui les concerne. Tandis que plusieurs municipalités comparativement riches, qui n'ont que des institutrices peu habiles et, souvent même, non munies de diplômes, ont négligé de s'assurer des services des maîtres ou des maîtresses préparés à l'enseignement par des études spéciales, d'autres localités, pauvres et éloignées des grands centres de population, se sont imposé pour cet objet les sacrifices les plus généreux comme on pourra le voir en consultant le tableau publié à la suite du rapport du Principal de chaque école.

Il y a plus : six des élèves de l'école normale McGill enseignent actuellement dans le Haut-Canada, et deux des élèves de l'école Jacques-Cartier sont instituteurs dans l'île du Prince-Edouard.

Il y a lieu cependant d'espérer qu'à l'avenir les jeunes gens, qui se seront imposé de grands sacrifices pour se préparer dignement à faire l'éducation de leurs jeunes compatriotes, trouveront une plus grande protection dans le zèle des amis de l'éducation, dans les diverses localités du Bas-Canada, et l'on doit compter surtout sur le succès qu'obtiennent en général ceux des élèves de l'école normale qui ont pu se placer, pour ouvrir la carrière à leurs successeurs.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté les trois écoles, dans le cours de l'année 1858-59, a été de 219, savoir : 50 élèves-maîtres à l'école Jacques-Cartier, 7 élèves-maîtres et 76 élèves-institutrices à l'école McGill, et 34 élèves-maîtres et 52 élèves-institutrices à l'école Laval. On peut juger, d'après le chiffre d'élèves-maîtres de l'école Jacques-Cartier et celui des élèves-institutrices des deux autres écoles, du nombre considérable de jeunes filles qui fréquenteraient cette institution, s'il eût été possible d'y organiser un département d'élèves-institutrices. Pour le faire il serait nécessaire, comme je l'ai indiqué dans mes rapports précédents, d'augmenter la subvention totale des écoles normales.

Il a été accordé, à la fin de l'année scolaire, 106 diplômes, savoir : 57 diplômes pour école-modèle, dont 6 à des élèves-maîtres de l'école Jacques-Cartier ; 1 à un élève-maître et 17 à des élèves-institutrices de l'école McGill, et 16 à des élèves-maîtres et 17 à des élèves-institutrices de l'école Laval, et 49 diplômes pour écoles-élémentaires, dont 10 à des élèves-maîtres de l'école Jacques-Cartier, 2 à des élèves-maîtres et 26 à des élèves-institutrices de l'école McGill, et 1 à un élève-maître et 10 à des élèves-institutrices de l'école Laval.

Dans l'espace de deux ans et quelques mois, c'est-à-dire, depuis leur établissement dans les mois de mars et de mai 1857, les écoles normales ont eu en tout 361 élèves, savoir : l'école Jacques-Cartier 88 ; l'école McGill 148, et l'école Laval 125. Sur ce nombre 187 ont obtenu des diplômes, 35 à l'école Jacques-Cartier, 86 à l'école McGill et 66 à l'école Laval. (\*)

(\*) Le nombre total des diplômes accordés est de 92 pour école-modèle et de 117 pour école élémentaire. Bon nombre d'élèves, après avoir obtenu le diplôme pour école élémentaire, font une seconde et une troisième année, afin d'obtenir le diplôme pour école-modèle ; et il y a même, à l'école Laval, quatre élèves qui, après avoir obtenu ce second diplôme, étudient afin d'obtenir le diplôme pour académie.

De ces instituteurs et de ces institutrices ainsi munis de diplômes 129 se livrent actuellement à l'enseignement, 30 continuent leurs études dans le but de s'y livrer, un est mort peu de tems après être sorti de l'école, un a refusé de se livrer à l'enseignement, et a payé l'amende imposée par le règlement; les autres sont prêts à accepter les places qu'on leur offrira, et plusieurs sont à la veille d'en obtenir.

De plus, parmi les élèves, il s'en trouvait un bon nombre qui possédaient déjà des diplômes accordés par les bureaux d'examineurs, et qui ont suivi les cours ou une partie des cours des écoles normales, afin d'augmenter la somme de leurs connaissances et de se perfectionner dans l'enseignement; plusieurs d'entre eux n'ont point obtenu le diplôme de l'école normale; mais onze de ces derniers continuent à enseigner en vertu du brevet de capacité qu'ils possédaient déjà; ce qui porte à 140 le chiffre des élèves des écoles normales qui se livrent à l'enseignement.

Sur ce nombre il y a, comme je l'ai déjà dit, deux des élèves de l'école Jacques-Cartier qui enseignent dans l'Île du Prince-Edouard, et six élèves de l'école McGill qui enseignent dans le Haut-Canada; cinq élèves de cette dernière institution enseignent dans des familles ou dans des écoles indépendantes; enfin, trois élèves-institutrices de l'école Laval sont entrées dans des ordres religieux enseignants et peuvent, suivant la mission qui leur sera donnée, enseigner dans des institutions subventionnées ou dans des institutions indépendantes; ce qui laisse encore 124 instituteurs et institutrices laïques enseignant dans des écoles subventionnées dans le Bas-Canada.

Le nombre des élèves, qui ont fréquenté les écoles normales et qui n'ont point obtenu de diplômes, se trouve être de 174. Une bonne partie de ceux-là continuent leurs études; deux sont morts; quelques uns sont sortis par suite de leur faible santé; d'autres ont renoncé d'eux-mêmes à suivre une carrière pour laquelle ils se sentaient peu d'aptitude; quelques-uns enfin ont dû être expulsés pour maintenir une bonne discipline indispensable surtout dans des institutions de ce genre. Quelques instituteurs aussi, comme je l'ai déjà dit, n'ont suivi qu'une partie des cours pour se perfectionner dans l'enseignement. Les examens, que les élèves ont eu à subir avant d'obtenir des diplômes, ont été des plus rigoureux: l'essentiel aux yeux des directeurs de ces institutions n'étant point de lancer dans la profession un grand nombre de sujets, mais d'en former qui soient dignes, sous tous les rapports, de la noble tâche à laquelle ils se destinent. Il est nécessaire, pour recevoir le diplôme, d'obtenir une bonne note, dans l'examen, pour chacune des matières enseignées; ce qui fait que même des élèves qui ont obtenu plusieurs prix n'ont pas encore pu avoir de diplôme. On remarquera avec plaisir que presque tous les élèves viennent de la campagne et que presque tous les comtés du Bas-Canada en ont fourni leur contingent.

Par suite de la translation des bureaux du gouvernement de Toronto à Québec, l'école normale Laval, qui occupait l'édifice connu sous le nom de Vieux Château, a été délogée, et les classes pour l'année 1858-59 se sont terminées un mois plus tôt qu'à l'ordinaire. La maison, ci-devant occupée par les Révérends Pères Jésuites, dans la rue Dauphine, a été louée par le gouvernement; et, grâce à l'activité déployée par M. le principal Langevin et la prompte exécution de ses recommandations par le bureau des travaux publics, l'école n'a que peu souffert de ce fâcheux contre-temps. Il a même été possible de rouvrir les classes à l'époque ordinaire, et l'établissement est installé dans le nouveau local d'une manière beaucoup plus convenable et avantageuse qu'il ne m'avait d'abord semblé permis de l'espérer. Il est seulement vivement à regretter qu'il n'y ait aucun terrain adjacent qui puisse servir aux récréations des élèves, et cela au double point de vue de leur santé et de leur amusement. Cette circonstance, ajoutée aux autres inconvénients d'une installation temporaire, vient à l'appui de la suggestion que j'ai déjà faite de construire le plus promptement possible pour nos écoles normales des édifices qui leur soient destinés d'une manière permanente.

L'école Laval a aussi fait, dans le cours de l'année, une perte très sensible par la mort de M. Emile de Fenouillet, professeur de littérature, d'histoire et de langue française. Ses élèves, qui avaient fait sous ses soins les plus grands progrès dans ces diverses branches d'instruction, ainsi que ses confrères professeurs dont il avait su s'attirer l'estime, lui ont donné, jusqu'à la fin, des marques du plus touchant intérêt; et je ne puis que corroborer tout ce que M. le Principal Langevin a consigné, dans son rapport, d'honorable pour sa mémoire. M. de Fenouillet était du midi de la France et, dans son pays natal ainsi que

dans son pays d'adoption, il s'était occupé d'études et de travaux littéraires avec le plus grand succès. La rédaction du *Journal de l'Instruction Publique* a perdu en lui un collaborateur habile et zélé.

M. de Fenouillet a été remplacé par M. Napoléon Lacasse, instituteur distingué dans sa profession et qui, muni d'un diplôme pour école-modèle, enseignait depuis bon nombre d'années. M. Lacasse a jusqu'ici parfaitement justifié la confiance qu'on lui a témoignée en l'appelant à remplir ce poste important.

M. Juneau, instituteur de l'école-modèle annexe, ayant été nommé inspecteur des écoles des comtés de Lévis et de Dorchester, il a été remplacé par M. Cloutier, instituteur de l'école-modèle de St. Nicolas, et muni du diplôme pour école-modèle de l'école normale Laval.

J'ai visité, à plusieurs reprises, dans le cours de l'année, les trois écoles normales et j'ai assisté à leurs examens publics, et en partie aux examens particuliers des candidats à l'enseignement dans l'école Jacques-Cartier. Je puis dire que, dans toutes ces occasions, les élèves ont fait parfaitement honneur au zèle et à l'habileté de leurs professeurs.

L'école Jacques-Cartier a eu cette année un nombre plus considérable d'élèves que les années précédentes; et, sur ce nombre, une plus forte proportion se trouve composée de jeunes gens de talent, ayant déjà une certaine somme de connaissances et, je crois aussi, une vocation sérieuse pour l'enseignement. L'ordre et la discipline ont été maintenus beaucoup plus facilement que par le passé. Il y a eu 31 nouveaux élèves admis à l'étude, et plus de cinquante candidats à l'admission. Comme le pensionnat ne saurait guère en contenir davantage, la détermination de se montrer sévère dans l'examen d'admission, bonne en elle-même, s'est trouvée fortifiée par cette circonstance.

Des 31 nouveaux élèves, 26 viennent de l'ancien district de Montréal et cinq de celui des Trois-Rivières. Il y a eu 19 anciens élèves, 18 de l'ancien district de Montréal et un de celui des Trois-Rivières. Les anciens districts de St. François et d'Ottawa, qui avec les deux autres forment la circonscription de cette école, n'ont encore fourni aucun élève.

Les progrès des élèves dans la grammaire française enseignée par M. Devisme avec une application, un zèle et une habileté bien rares, ont été cette année des plus remarquables. Le cours d'histoire du Canada que fait M. le Principal a pris des développements très considérables; et, pour atteindre toute l'exactitude possible dans l'étude des faits intéressants qui ont rapport aux premiers établissements des Européens en Amérique, M. Verreau n'a épargné ni recherches ni dépenses et, avec une générosité bien louable, a fait copier en France, à ses propres frais, plusieurs documents inédits.

Les leçons, accompagnées de démonstrations et d'expériences, qui ont été données aux élèves sur les diverses branches des sciences physiques, quoiqu'on n'ait aucunement la prétention de faire de ces jeunes gens des professeurs habiles dans chacune de ces sciences, auront pour résultat de leur donner des connaissances utiles qui peuvent servir de point de départ à des études plus profondes, leur faciliter la lecture d'une foule d'ouvrages intéressants et les mettre en état d'inculquer à leurs futurs élèves les notions les plus indispensables, soit en leur expliquant le texte d'une série de livres de lecture semblables à ceux des écoles nationales d'Irlande, soit en leur donnant des leçons familières ou *leçons* de choses.

M. Ossaye, agronome distingué, a bien voulu se charger de faire gratuitement aux élèves un cours d'agriculture et d'économie rurale, dont les leçons se donnent tous les samedis de deux à quatre heures. De plus, il leur fait visiter quelques-unes des fermes les mieux tenues des environs de Montréal, y comprise celle qu'il dirige lui-même pour les MM. du Séminaire et leur a donné sur les lieux des explications pratiques qui ont formé le complément de son cours. Il est sans doute beaucoup à désirer que des fermes-écoles soient ajoutées aux écoles normales, de manière à ce que les élèves-maîtres puissent, pendant la saison convenable, y aller à tour de rôle s'initier plus complètement à la pratique de l'agriculture et surtout à celle de l'horticulture, si importante pour eux comme moyens de subsistance. Mais, en attendant que ce projet se réalise, les notions d'économie rurale qu'ils acquièrent auront les mêmes avantages que ceux que je viens de signaler, en ce qui concerne les autres sciences: et elles ont déjà eu pour résultat d'attirer fortement leur attention sur les ressources agricoles du pays, d'exciter leur zèle pour le développement de ces ressources et de leur inspirer à l'égard du premier de tous les arts des sentiments bien différents de ceux que quelques-uns d'entre eux éprouvaient comme plusieurs l'ont avoué.

Les cours publics d'histoire générale par M. Desmazures et de philologie et de gram-

mairie française par M. Devisme ont été suivis par un bon nombre de personnes étrangères à l'établissement. Il y a lieu d'espérer qu'avec le tems notre jeunesse prendra, comme en Europe, l'habitude d'assister à ces leçons publiques et gratuites; et l'on peut ajouter que, dans ce pays, elle ne saurait faire un meilleur usage de ses longues soirées d'hiver. Les élèves ont fait des comptes rendus de ces leçons, et les meilleurs ont été publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique*. M. Desmazures, qui, n'étant lié avec l'école normale que par son amour pour les lettres et l'intérêt qu'il porte à l'établissement, a bien voulu se charger, pendant deux années du cours d'histoire générale, mérite des remerciements non seulement de la part du gouvernement, mais encore de tous ceux qui ont pu participer à l'enseignement qu'il a si habilement et si généreusement donné.

Les élèves-maîtres, comme on peut le voir par les tableaux qui se trouvent dans le rapport de M. de Principal Verreau, ont consacré une très grande partie de leur temps à l'école-modèle. Ils y ont fait de grands progrès dans l'enseignement de la lecture raisonnée, de la géographie, de l'arithmétique et dans l'art de donner les leçons familières ou leçons de choses.

On a ajouté, dans le cours de l'année, au musée de l'institution une collection d'ornithologie canadienne composée de 160 sujets, dont la plus grande partie a été cédée, pour la moitié de sa valeur par M. l'Inspecteur Germain qui l'avait lui-même formée. Quelques élèves ont appris l'art de préparer eux-mêmes les objets d'histoire naturelle, ce qui permettra d'augmenter insensiblement et sans grande dépense les diverses collections dont se compose le musée, et ce qui, en même temps, pourra, par la suite, leur être d'une certaine utilité. J'ai déjà dit, dans un de mes rapports précédents, que les maisons d'éducation de ce pays qui n'ont pas encore de musées, pourraient peut-être de cette manière se former des collections d'histoire naturelle et inspirer le goût de cette science à leurs élèves.

L'école McGill divise son année en deux sessions. Elle a eu, dans sa première session, 83 élèves et dans la seconde, 77. Plusieurs sont sortis dans le cours de la première session. Le nombre total de ceux qui ont fréquenté l'école dans l'année a été de 83, comme je l'ai déjà dit.

Dans cette école, comme dans l'école Laval, on a commencé à donner à quelques élèves les connaissances qui leur permettront d'obtenir un diplôme pour académie; cet enseignement classique se fait en dehors du programme obligé et plutôt à titre d'essai. Les demandes qui ont été faites d'instituteurs munis de diplômes pour académie m'ont engagé à le permettre; mais ces études seront purement facultatives.

J'ai assisté aux exercices publics et aux examens de cette école que j'ai aussi visitée pendant l'année. Je n'ai qu'à m'applaudir des progrès qu'on y a faits dans les diverses branches, particulièrement dans l'art de donner les leçons familières ou leçons de choses, dans la composition littéraire, dans l'arithmétique et dans les diverses sciences naturelles. Les succès qu'à obtenus M. le professeur Fronteau dans l'enseignement de la langue française sont aussi très satisfaisants, surtout si l'on considère le peu de temps qui se trouve consacré à cette partie du programme. M. le principal et MM. les professeurs Hicks et Robins se dévouent, d'une manière tout-à-fait digne d'éloges, à l'enseignement des diverses branches qui leur sont échues en partage.

On a ajouté, l'année dernière, à l'école-modèle une école de petits enfants ou *salle d'asile* (infants' school). Les résultats obtenus dans cette école sont excellents; et, comme les élèves-institutrices sont en très grande majorité, je n'ai aucun doute que, par ce moyen, les meilleures méthodes d'enseignement pour le premier âge ne s'introduisent rapidement dans toutes les écoles où elles enseigneront.

L'école Laval, que j'ai visitée à plusieurs reprises et dont j'ai pu constater les succès, non seulement dans les examens publics auxquels j'ai assisté, mais aussi dans ses classes, m'a paru réaliser tout ce qu'on peut espérer de mieux d'une institution de ce genre. L'ancien principal et son successeur n'ont épargné aucun effort, et il est digne de remarque que tous les élèves qui ont fréquenté les cours ont montré les meilleures dispositions, tandis que quelques-uns d'entre eux se sont distingués par des talents et une aptitude bien rares. Ils m'ont paru posséder une connaissance solide et bien pratique de la grammaire française; la prononciation et l'élocution dans cette langue sont l'objet d'une attention toute particulière et laissent peu de chose à désirer; l'art d'enseigner la géographie et le tracé des cartes sur le tableau noir sont pratiqués avec beaucoup de succès. Je signale seulement ici quelques unes des branches qui m'ont frappé davantage; mais je puis dire que tous ceux qui ont

visitée cette école en même temps que moi, ont été étonnés, comme je l'ai été moi-même des résultats qu'elle a produits. Les religieuses Ursulines, sous les soins desquelles se trouve placé le pensionnat des élèves institutrices et auxquelles est aussi dévolu une partie de l'enseignement, ont droit à la reconnaissance du gouvernement et du public; la bonne tenue des élèves et leurs progrès dans l'étude de la langue anglaise et dans les autres branches d'éducation confiées à ces Révérendes dames, méritent d'être cités avec éloge.

Les deux écoles-modèles annexes de l'école Laval ont été, pendant le cours de l'année, l'objet de l'attention toute particulière de M. le principal, qui a fait à l'enseignement, dans ces deux écoles, plusieurs améliorations importantes.

Le nombre total des élèves des écoles modèles annexes des trois institutions est de 669, savoir : trois cents élèves dans les trois divisions de l'école modèle annexe de l'école McGill; 110 élèves dans l'école-modèle de garçons et 175 dans l'école-modèle de filles de l'école normale Laval; et 84 dans l'école modèle de l'école normale Jacques-Cartier. Ce nombre, ajouté aux 219 élèves-maîtres, forme un total de 888 élèves qui ont reçu l'instruction dans le cours de l'année dans les écoles normales. La somme totale dépensée par ces institutions cette année a été de \$36,810 sur laquelle \$9,431 proviennent des honoraires payés par les élèves.

Tandis que les écoles normales préparent des instituteurs et des institutrices, le département s'est efforcé d'améliorer le sort des instituteurs actuels, et l'on a profité de toutes les occasions qui se sont présentées pour relever cette noble profession dans l'opinion publique et encourager ceux qui l'exercent à y persévérer, malgré les tentatives assez fortes qui peuvent les attirer ailleurs. On a déjà vu que la plupart des chaires de professeurs dans les écoles normales ont été données à d'anciens instituteurs; et pas moins de neuf de nos meilleurs maîtres d'école ont obtenu cette promotion honorable et relativement lucrative, quoique les traitemens accordés aux professeurs des écoles normales soient encore loin de ce qu'exigeraient l'importance de leurs fonctions et les labeurs dont ils sont chargés.

L'on se rappelle peut-être que, dans mes rapports précédents, j'avais insisté sur l'importance qu'il y avait de ne nommer, autant que possible, que d'anciens instituteurs à la charge d'inspecteur des écoles. Outre le relief et l'encouragement donnés de cette manière à la profession, les instituteurs sont peut-être la seule classe d'hommes qui puisse se livrer aux devoirs de cette charge pour le modique traitement qui y est attaché; et naturellement on doit attendre d'eux aussi plus de zèle et d'aptitude, plus de connaissances spéciales et d'expérience. Je suis donc heureux de pouvoir dire que la plupart des nominations qui ont été faites depuis mon entrée en charge l'ont été conformément à cette suggestion. Dans le principe, il eût été difficile, pour bien des raisons, de suivre exclusivement cette manière de voir, et il était surtout important, lorsque l'on avait à combattre les répugnances populaires et l'opposition au système de cotisation, de choisir des personnes qui jouissent d'une certaine influence locale et de récompenser ainsi les amis de l'éducation qui avaient lutté pour l'établissement du système et fait de grands sacrifices personnels pour ce louable objet. Le gouvernement avait cependant admis le droit qu'avaient les anciens instituteurs à cette charge en nommant quatre d'entre eux parmi les premiers inspecteurs choisis. Depuis 1855, sur neuf nominations qui ont été faites soit en remplacement d'inspecteurs décédés ou démissionnaires soit pour la formation de nouveaux districts d'inspection, sept ont été faites en faveur d'anciens instituteurs; et, sur 26 inspecteurs, il s'en trouve actuellement 11 qui ont appartenu au corps enseignant. Il pourra se présenter encore des circonstances particulières où d'autres que des membres de ce corps devront être appelés à cette charge; mais il n'en est pas moins très satisfaisant pour tous ceux qui se livrent à l'éducation de la jeunesse de songer que les droits de la profession sont reconnus et qu'ils ont aujourd'hui, comme on vient de le voir, plusieurs chances de promotion.

Les conférences sont aussi un excellent moyen d'élever le niveau de la profession, de perfectionner les anciens instituteurs dans l'enseignement, de les faire participer aux bienfaits des écoles normales où se tiennent ces réunions, et de relever à leurs propres yeux les membres d'un corps longtemps tenu dans une condition d'infériorité sociale, injuste et déplorable à tous égards. Malgré les obstacles qu'opposaient les frais de voyages, (vû le peu de ressources dont disposent la plupart des instituteurs) et aussi le peu de libéralité d'un certain nombre de commissaires d'école qui ont cru devoir se refuser à des absences qu'ils considéraient comme une perte de temps, les conférences ont été suivies avec un succès

toujours croissant. Des questions importantes ont été débattues, d'excellentes lectures ont été faites, soit par les professeurs des écoles normales, soit par des instituteurs qui ont ainsi montré leur aptitude et leur esprit de travail; et les procès-verbaux de ces conférences publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Lower Canada Journal of Education*, ont été quelquefois reproduits à l'étranger. Outre les trois associations d'instituteurs formées sous la direction du département et liées aux écoles normales, il s'est aussi établi dans les *townships* ou cantons de l'est une association locale, dont les délibérations ont aussi été publiées dans ces deux journaux. Les conférences de sections que les réglemens des associations, qui ont pour centres les écoles normales Jacques-Cartier et Laval respectivement ont eû en vue d'établir, ont fait peu de progrès. Je le regrette d'autant plus que j'espérais plus tard pouvoir établir dans ces sections des bibliothèques d'ouvrages pédagogiques qui eussent été d'une grande utilité pour les instituteurs. La bibliothèque de l'ancienne association des instituteurs du district de Québec a été réunie à celle de l'école normale Laval, et elle sert à ceux des membres de l'association qui fréquentent les conférences tenues à cette école. Les deux bibliothèques réunies renferment près de 2000 volumes parfaitement choisis. La bibliothèque du département de l'instruction publique, qui se compose aujourd'hui de plus de 5000 volumes, est également à la disposition des instituteurs qui viennent aux conférences tenues à l'école normale Jacques-Cartier.

Je suis heureux de pouvoir dire que les deux journaux publiés par le département ont obtenu cette année un grand nombre de nouveaux abonnés, surtout parmi les instituteurs qui paraissent apprécier l'avantage qui leur est offert de pouvoir se procurer des lectures qui leur sont particulièrement destinées, en même temps qu'un résumé des nouvelles littéraires et scientifiques et de tout ce qui concerne plus particulièrement leur profession, pour une somme, pour bien dire, purement nominale. Les dépenses des deux journaux, au premier Janvier, 1859, excédaient de \$830 les recettes; mais il est dû le double de cette somme pour abonnements, et une assez forte partie de la dette a été encourue pour faire relier un certain nombre de séries complètes du journal qui se vendent aux abonnés et se distribuent en prix aux élèves des écoles. (\*) Tout le montant dépensé pour la publication des deux journaux s'élève à \$3214, dans l'année 1859 plus une balance due de l'année précédente qui est de \$154. Les abonnements ont produit, cette année, \$728. La subvention du gouvernement ne s'élève qu'à \$1800; celle qui est accordée pour la publication d'un seul journal, dans le Haut-Canada, s'élève à \$1800.

Le plus formidable obstacle qui s'oppose à l'élévation graduelle du salaire des instituteurs et, conséquemment, à l'amélioration de leur condition matérielle et sociale, consiste, de l'aveu de tout le monde, dans la préférence qui est donnée, dans un grand nombre d'endroits, à des instituteurs et à des institutrices non munis de diplômes, ou à d'autres munis de diplômes, mais très peu capables et qui se louent à des prix très bas. Le département, jusqu'ici, a dû user d'une certaine indulgence envers des localités pauvres et éloignées en ce qui concerne l'engagement d'instituteurs ou d'institutrices non munis de diplômes; mais les résultats de cette indulgence sont devenus tels que, dans beaucoup d'endroits, on se permet d'engager des instituteurs sans aucun égard à leur capacité, et uniquement en considération du modique traitement que l'on est disposé à payer. Le seul remède qui soit à la disposition de l'exécutif, dans de pareilles circonstances, c'est de refuser aux municipalités qui en agissent de cette manière leur part de subvention annuelle; et j'ai l'assurance que le gouvernement ne reculera pas devant cette pénible nécessité.

On est d'autant moins excusable d'engager aujourd'hui des instituteurs et des institutrices laïques non munis de diplômes, qu'outre les membres des nombreux corps religieux enseignant répandus dans tout le Bas-Canada, il a maintenant été donné, comme on peut le voir par le tableau suivant—3348 diplômes tant par les écoles normales que par les bureaux d'examineurs. De ces diplômes, 274 seulement sont antérieurs à 1852; de sorte qu'il est à présumer que la très grande majorité de ceux qui les ont obtenus sont encore vivants et disposés à enseigner. De fait il est à ma connaissance qu'outre plusieurs élèves munis du diplôme de l'école normale, qui n'ont pas encore d'école, il y a un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices habiles et munis de diplômes, à la recherche de situations, mais qui ne veulent point s'engager pour les prix très minimes qu'on leur offre.

(\*) Il a été depuis retiré une bonne partie des arrérages et il est à espérer qu'à la fin de l'année la dette sera considérablement réduite.

TABLEAU DES DIPLOMES ACCORDÉS DANS LE BAS-CANADA.

DISTRICT.	Diplômes accordés par les bureaux d'Examineurs.										Diplômes accordés par le Surint. des écoles aux élèves des écoles normales.													
	Académie.			Ecole-modèle.			Elémentaire.			TOTAL	Ecole normale Jacques Cartier.		Ecole normale McGill.		Ecole normale Laval.		Total pour les écoles normales.	TOTAL GÉNÉRAL.						
	Instituteurs.	Institutrices.	Total.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.		Ecole-modèle.	Elémentaire.	Ecole-modèle.	Elémentaire.	Ecole-modèle.	Elémentaire.								
	Instituteurs.	Institutrices.	Total.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.							
Montréal, (catholiques) .....	1	.....	1	74	2	76	416	925	1341	1418	18	.....	22	.....	3	29	8	62	.....	.....	.....	40	1458	
Montréal, (protestants) .....	5	.....	5	4	2	6	27	56	83	94	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	102	196	
Québec, (catholiques) .....	8	.....	8	36	10	46	176	430	606	660	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	67	727	
Québec, (protestants) .....	.....	.....	.....	1	1	2	13	7	20	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	
Trois-Rivières .....	4	1	5	9	25	34	33	297	330	369	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	369	
Kamouraska .....	.....	.....	.....	7	14	21	18	163	181	202	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	202
Sherbrooke .....	3	.....	3	7	4	11	42	134	176	190	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	190
Stanstead .....	1	.....	1	5	.....	5	27	94	121	127	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	127
Ottawa .....	1	.....	1	.....	.....	.....	29	27	56	57	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57
Totaux .....	23	1	24	143	58	201	781	2133	2914	3139	18	.....	22	.....	3	29	8	62	25	17	5	20	209	3348

La première cause de ce mal trouvera un remède, je l'espère, dans une plus grande sévérité de la part du gouvernement; et la seconde, dans une plus grande rigueur de la part des examinateurs et dans leur empressement à se conformer aux règlements qui seront prochainement faits par le conseil de l'instruction publique. Il m'a été bien pénible d'avoir à signaler, à plusieurs reprises, ce que je considérais comme un mal des plus graves. Comme le bureau des examinateurs catholiques de Québec a cru devoir protester, d'une manière qui devait nécessairement attirer mon attention, contre les remarques contenues dans mes rapports précédents, je crois devoir consigner ici la correspondance suivante :

SECRETARIAT PROVINCIAL,  
Québec, 14 décembre 1859.

MONSIEUR,—Par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour votre information, la copie ci-incluse d'une lettre de M. N. Lacasse, relative à la censure portée par vous dans votre rapport pour 1858 contre les bureaux d'examineurs des instituteurs du Bas-Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

ET. PARENT,  
Assist. Secrétaire.]

L'honorable P. J. O. CHAUVEAU, S. E.,  
Montréal.

QUÉBEC, 12 décembre 1859]

L'honorable CHARLES ALLEYN,  
Secrétaire Provincial, etc., etc., etc.

MONSIEUR,—Je suis chargé par le bureau catholique des examinateurs des instituteurs de Québec, de vous transmettre pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, la résolution suivante adoptée par le dit bureau à une séance spéciale tenue le 9 du présent mois : Résolu, Que ce bureau a vu avec regret la censure portée en termes généraux contre les bureaux d'examineurs par M. le surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada, dans son rapport pour l'année 1858.

Que pour ce qui le concerne, ce bureau se doit à lui-même de déclarer formellement cette censure mal fondée, ainsi que celle consignée dans le rapport du dit surintendant pour 1857.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé) NAPOLÉON LACASSE,  
Secrétaire.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,  
Montréal, 28 décembre 1859.

L'honorable SECRETAIRE PROVINCIAL,  
à Québec.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception d'une copie d'une délibération prise par le Bureau des Examineurs Catholiques du District de Québec que vous m'avez transmise, et je dois dire que les remarques que j'ai faites dans mes rapports de 1857 et de 1858 sont le résultat d'une conviction intime fondée sur les circonstances suivantes :

1° Les Inspecteurs d'école, tant dans leurs rapports annuels et destinés à être publiés que dans les rapports particuliers sur des difficultés qui s'élèvent dans les municipalités soumises à leur inspection, ont fréquemment signalé la trop grande facilité avec laquelle les diplômes sont obtenus comme un des plus grands obstacles qui existent aux progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada. Je citerai les extraits suivants de l'appendice des rapports de 1857 et de 1858.

M. l'Inspecteur Germain (1857) : "La loi qui assujettit, depuis le mois de juillet dernier, les institutrices à subir un examen devant les bureaux d'examineurs des

diverses parties de la province, n'a pas peu contribué à bannir du corps enseignant un grand nombre de personnes plus avides de gain que disposées à se livrer sérieusement aux nombreux devoirs que leur impose la profession qu'elles embrassent. Les inspecteurs d'école, surtout, désiraient voir arriver cette époque qui devait leur épargner la pénible nécessité de renvoyer souvent des institutrices incapables. Quelque salubre que soit en elle-même cette disposition de la loi, je dois avouer cependant que ses résultats n'ont pas entièrement rempli les désirs des amis de l'éducation, par suite de la trop grande facilité que l'on met à donner des brevets de capacité sans examen sérieux. Dans mon humble opinion, il vaudrait mieux n'admettre à l'enseignement les personnes qui n'ont point fait d'études dans les écoles normales que pour un temps limité et par là les forcer à se rendre plus capable pour une seconde épreuve. Il est constant qu'avant dix ans l'instruction aura progressé de telle manière qu'un bon nombre des institutrices d'aujourd'hui ne conviendront plus, et cependant elles s'imposeront encore au moyen de leurs diplômes."

M. l'Inspecteur Lanctôt (1857) : "L'examen que les instituteurs doivent subir en vertu de la loi n'a pas eu l'effet désiré. Car l'extrême indulgence que l'on a montrée envers les institutrices a rendu la loi presque illusoire. Le nombre des institutrices qui ont un diplôme et qui sont sans aucun doute incapables de tenir une école est tellement grand que l'on peut logiquement refuser toute confiance à ces diplômes. Dans plusieurs localités de ce district, les commissaires ont été trompés par ces certificats apparents de capacité, et grand nombre d'écoles que j'ai visitées ne doivent leur état d'infériorité qu'à cette cause. Je pourrais citer plusieurs municipalités où de ces institutrices munies de diplômes reçoivent de £36 à £40 et savent à peine écrire. Cet inconvénient est très grave, et si le public n'ouvre pas les yeux sur le peu de valeur de beaucoup de diplômes possédés par des institutrices, si les commissaires, comme je le leur ai partout recommandé, ne leur font point subir un examen avant de les engager, il le deviendra bien davantage ; car il acquerra de plus grands développements."

M. l'Inspecteur Béland (1858) : "Ce qu'il y a de regrettable, c'est de voir qu'aujourd'hui plus que jamais des institutrices peu habiles, mais munies de diplômes, parviennent à se faire accepter des commissaires en s'engageant à des prix très modiques. Dans la paroisse de Lotbinière, il y a douze ou treize de ces personnes qui sont sans emploi ; aussi cette paroisse ne compte plus un seul instituteur."

M. l'Inspecteur Dorval (1858) : "Je ne puis cependant terminer sans dire un mot d'un mal généralement senti dans mon district : je veux parler de la trop grande facilité avec laquelle on obtient le diplôme d'instituteur et surtout celui d'institutrice. Le mal que cette facilité produit, est incalculable dans l'école et dans l'administration des affaires des commissaires ; il l'est encore par rapport au corps enseignant en général ; car cette facilité est cause d'une concurrence injuste entre des instituteurs d'une capacité bien différente quoique munis du même diplôme, ce qui fait que leur engagement est une affaire qui se traite tout simplement au rabais, surtout dans certaines municipalités où l'on ne veut que de l'éducation à bon marché."

M. l'Inspecteur Maurault (1858) : "On souffre dans beaucoup de localités du mauvais choix des maîtres et surtout des institutrices. Les commissaires les engagent sur la foi de leur diplômes, et sont souvent trompés. Encore si les institutrices, à peine capables d'enseigner à lire et à écrire, n'entreprenaient point d'enseigner d'autres matières, l'inconvénient serait moins grand. Dans plusieurs écoles où l'on avait de ces institutrices n'ayant que le *minimum* des connaissances voulues, on a restreint leur programme et cela, je crois, avec avantage."

20. Les instituteurs, dans leurs conférences, se sont plaints à plusieurs reprises de la concurrence injuste que faisaient aux bons maîtres des personnes incapables et munies de diplômes.

30. Le témoignage des personnes instruites des campagnes avec lesquelles j'ai eu occasion de converser corrobore ces plaintes.

40. Sans parler de plusieurs élèves de l'école normale qui, après avoir échoué dans leur examen, pour l'obtention d'un diplôme de l'école, en ont reçu peu de temps après des bureaux d'examineurs ; ce qui, à la rigueur, pourrait s'expliquer ; plusieurs instituteurs déjà munis de diplômes ont échoué dans leur simple examen d'admission à l'étude dans les écoles normales, quoique l'on soit aussi indulgent qu'il est possible de l'être dans cette der-

nière espèce d'examen, dont le programme d'ailleurs ne s'étend qu'aux connaissances les plus élémentaires.

50. Enfin, le grand nombre de diplômes accordés dans les séances de quelques-uns de ces bureaux, et des faits particuliers parvenus à ma connaissance personnelle, tels que des lettres écrites par des instituteurs et des institutrices munis de diplômes, et qui indiquaient une très faible connaissance de l'orthographe, m'ont confirmé dans cette opinion.

La déclaration que vient de faire le bureau des examinateurs catholiques de Québec m'engage cependant à demander aux inspecteurs et aux divers bureaux d'examineurs eux-mêmes des renseignements plus détaillés et propres à constater si l'opinion que j'ai exprimée, et qui m'a paru être si généralement partagée, est, comme on l'assure, mal fondée en ce qui concerne ce bureau, ou en ce qui concerne tout autre bureau d'examineurs.

Je suggère donc respectueusement que l'on m'autorise à exiger des inspecteurs d'école : 1o. Un état du nombre d'instituteurs ou d'institutrices munis de diplômes qui ont été renvoyés par les commissaires pour cause d'ignorance ; 2o. Un état du nombre d'instituteurs et d'institutrices munis de diplômes enseignant actuellement, sans avoir les connaissances requises ; 3o. Les raisons pour lesquelles ils considèrent que ces instituteurs et ces institutrices n'auraient pas dû être admis à l'enseignement ; 4o. La date du diplôme de chaque instituteur ou institutrice ainsi désignés par eux, et le nom du bureau d'examineurs qui l'a accordé ; 5o. Des échantillons de l'orthographe des dits instituteurs ou institutrices, lorsqu'ils auront pu s'en procurer.

Je suggère de plus qu'il me soit permis de demander à chaque Bureau d'Examineurs : 1o. Un état du nombre de jours qu'a duré chacune de leurs sessions, dans les années 1857, 1858 et 1859 ; 2o. Le nombre de personnes qui, s'étant présentées à l'examen à chaque session, n'ont point obtenu de diplôme ; et, à défaut de ce nombre, la proportion approximative, au meilleur de leur connaissance, des candidats refusés et des candidats admis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'Éducation.

---

SECRETARIAT PROVINCIAL,

Québec, 31 Décembre 1859.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur Général d'accuser réception de votre lettre en date du 22 courant, concernant la résolution passée par le Bureau des Examineurs Catholiques de Québec et dont je vous avais transmis copie.

Les faits que vous signalez sont plus que suffisants pour vous justifier d'avoir appelé l'attention du gouvernement et de la législature, comme vous l'avez fait dans votre dernier rapport, sur la trop grande facilité avec laquelle il vous a paru que des diplômes d'instituteurs étaient accordés par ces bureaux.

Son Excellence ne doute pas que dans le cas où les plaintes faites par les inspecteurs contre ces bureaux seraient fondées pour le passé, les membres des divers bureaux éviteront à l'avenir une indulgence excessive qui ne pourrait qu'être funeste aux intérêts de l'éducation.

L'organisation récente du Conseil de l'instruction publique dispensera de la nécessité de l'investigation que vous suggérez. Son Excellence espère que le Conseil de l'instruction publique auquel la législature a donné tous les pouvoirs nécessaires à ce sujet fera des règlements propres à faciliter et à régulariser l'examen des candidats à l'admission à l'enseignement, et croit aussi ne pas se tromper en exprimant l'espoir que les divers bureaux d'examineurs s'empresseront de s'y conformer.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) C. ALLEYN.

Secrétaire.

---

L'amélioration du corps enseignant serait, du reste, accélérée par une augmentation de

la subvention des écoles communes, augmentation que je n'ai cessé de recommander dans tous mes rapports et sur laquelle je dois insister aujourd'hui plus fortement que jamais ; car sans elle il sera difficile à ce département d'adopter avec succès les mesures énergiques qui me paraissent être nécessaires, si l'on veut rendre l'éducation populaire ce qu'elle doit être dans toute l'étendue du Bas-Canada. Il doit être évident que cette subvention, en restant stationnaire, diminue de fait chaque année pour chaque municipalité, à mesure que la population augmente et que de nouvelles municipalités se forment. La portion fournie actuellement par le gouvernement devient, pour un grand nombre de localités, de plus en plus insignifiante.

Il est d'autant plus urgent d'augmenter la subvention des écoles communes que l'étonnante progression qui a eu lieu dans les contributions locales a été amenée en partie par l'espoir que l'on nourrissait, de recevoir du gouvernement des secours proportionnés aux sacrifices qui se faisaient dans chaque localité. Il est donc bien à craindre que ce mouvement si louable ne se soutienne point ; si, au lieu de l'encourager par une augmentation de la subvention, on continue à diminuer au contraire chaque année la part revenant à chaque municipalité. Même en supposant que cette progression continuât, il est à remarquer qu'à raison des exigences locales, nationales et religieuses, qui rendront toujours tout système d'instruction publique plus dispendieux dans le Bas-Canada que partout ailleurs, la subvention actuelle serait encore insuffisante.

Le montant total des contributions est de \$498,436 ; l'année dernière, il n'était que de \$459,396 ; ce qui donne une augmentation de \$39,040, tandis que celle de 1858 sur 1857 n'était que de \$35,188. La colonne des rétributions mensuelles pour cette année offre le chiffre de \$251,408. L'augmentation des trois dernières années pour cette sorte de contributions se formule comme suit :

1856	1857	1858	1859
\$173,384.	\$208,500.	\$231,192.	\$251,408.

Ce qui donne, dans l'espace de quatre années, une augmentation de \$78,024.

Je dois faire observer qu'une partie seulement de ces sommes représente les rétributions mensuelles imposées par les commissaires et les syndics des écoles en dehors des cités de Québec et de Montréal ; le reste étant porté au tableau, d'après un calcul approximatif, pour représenter les honoraires d'école payés tant dans les écoles indépendantes que dans les écoles sous contrôle, dans ces deux dernières villes où il n'est point perçu de rétribution mensuelle. L'état des sommes imposées pour rétribution mensuelle, dans les autres municipalités du Bas-Canada, serait donc comme suit :

1856	1857	1858	1859
\$48,784.	\$83,896.	\$95,312.	\$91,243.

Ce qui indique une diminution de \$4,069 sur le chiffre de l'année dernière, diminution qui s'explique facilement par la grande augmentation du chiffre de la cotisation. Ce tableau indique, de 1856 à 1859, dans les rétributions mensuelles qui ont dû être prélevées dans les municipalités autres que celles des deux grandes cités de Montréal et de Québec une augmentation de \$42,459. Le chiffre en serait beaucoup plus considérable si un grand nombre de municipalités n'avaient point préféré augmenter leur cotisation foncière que de recourir à la rétribution mensuelle. Dans tous les cas où les municipalités ne suppléent point de cette manière au prélèvement de la rétribution mensuelle, le département insiste sur l'exécution de cette disposition de la loi. Il y a aussi un bon nombre de municipalités qui ont élevé leur cotisation foncière jusqu'au double du montant exigible, tout en maintenant la rétribution mensuelle ; ces localités se sont trouvées par là en état de se procurer pour toutes leurs écoles des instituteurs et des institutrices habiles, de fournir ces écoles du matériel nécessaire ; en un mot, de faire fructifier l'argent qu'elles emploient à l'éducation.

Les cotisations nécessaires, pour avoir droit à la subvention annuelle, se sont élevées à la somme de \$111,792 ; les cotisations que les municipalités se sont volontairement imposées au-delà de la somme requise par la loi, comme cotisation annuelle et toutes les autres espèces de cotisations spéciales ou de contributions volontaires, à l'exception des cotisations pour construction ou réparation de maisons d'école, se sont élevées à la somme de \$109,151 ; ce qui fait un montant presque égal à celui de la cotisation que l'on est strictement tenu

d'imposer, et offre une augmentation de \$20,779 sur les cotisations imposées de la même manière en 1858.

Les cotisations spéciales ou supplémentaires des quatre dernières années sont donc comme suit :

1856	1857	1858	1859
\$93,896	\$78,781	\$88,372	\$109,151

On voit par ces chiffres de quelle immense utilité a été la disposition de la loi qui a permis aux commissaires d'école et aux syndics dissidents d'élever le montant de la cotisation annuelle et d'imposer, avec l'autorité de ce département, des cotisations spéciales pour le paiement de leurs dettes. Si le chiffre a été plus élevé en 1856 que l'année suivante, c'est que beaucoup de municipalités attendaient la passation de cette nouvelle loi pour pourvoir au paiement d'anciennes dettes ; mais la disposition à augmenter la cotisation annuelle pour subvenir d'une manière honorable au salaire des maîtres et aux autres charges de l'éducation, paraît se soutenir et s'accroître, comme on peut le voir par la progression des chiffres donnés pour les années 1857, 1858 et 1859.

Le montant des cotisations imposées pour construction d'édifices s'élève à \$22,083 ; elles s'élevaient en 1858 à \$24,646 : il y a donc eu une diminution de \$2,563. Dans les quatre années dernières, ces cotisations ont été comme suit :

1856	1857	1858	1859
\$24,491	\$21,928	\$24,646	\$22,083

Ce genre de cotisations sera nécessairement sujet aux mêmes fluctuations. Il serait urgent, comme je l'ai déjà suggéré dans plusieurs de mes rapports, de faire une allocation spéciale pour aider à la construction des maisons d'école ; ce qui permettrait en même temps de contraindre les localités qui voudraient avoir leur part dans cette allocation à construire d'après des plans améliorés et plus favorables aux progrès de l'éducation et à la santé des maîtres et des élèves.

Le *Journal de l'Instruction Publique* a publié sur cet important sujet une série d'articles accompagnés de plans et de gravures et indiquant tous les progrès et toutes les améliorations qui ont été faits dans l'art de construire des maisons d'école ; mais l'utilité de cette publication ne saurait être très grande, tant que le département ne sera pas mis en état de prendre l'initiative et de donner lui-même l'impulsion à cette réforme si désirable et si essentielle.

Les commissaires d'école catholiques de la cité de Montréal, qui ont déjà construit une maison d'école spacieuse, où se tiennent les classes de leur académie commerciale, dans la rue Côté, ont affecté cette année la somme de \$6,000 à d'autres constructions ; mais comme cette somme n'avait pas été prélevée par cotisation spéciale, mais faisait partie des revenus ordinaires de la commission déjà portés au tableau, elle n'a point été comprise dans l'état des cotisations prélevées pour la construction des maisons d'école.

Les statistiques de l'année, sous le rapport du nombre des institutions et du nombre des élèves qui les fréquentent, offrent un progrès assez remarquable. Je donne, comme dans mes rapports précédents, l'état des contributions, des institutions et du nombre d'élèves depuis 1853. L'augmentation de 1859 sur 1858 pour le nombre des institutions est de 214 ; l'augmentation de 1858 sur 1857 n'avait été que de 39. L'augmentation du nombre des élèves est de 11,276 ; en 1858, elle était de 8,074.

Le tableau du recensement des enfants de cinq à seize ans pour l'année 1859, n'a pas encore été complété. Les rapports, comme je l'ai déjà fait observer, sont, en général, tellement incorrects qu'ils exigent une correspondance très longue avec les secrétaires-trésoriers avant que le recensement puisse être co-ordonné ; et même alors, il est, comme j'ai tout lieu de le craindre, très incomplet. Comme c'était là une des principales causes du retard dans la publication de mon propre rapport, j'ai cru devoir omettre ce tableau pour cette année.

Le tableau suivant du progrès fait dans les diverses branches d'instruction comprend, à l'exception des deux premières branches, ceux des élèves des maisons d'éducation supérieure qui reçoivent une éducation semblable à celle des écoles primaires, ainsi que les élèves de ces dernières. L'augmentation, dans chacune de ces branches, depuis 1853, est considérable.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	Augmenta- tion sur 1858.	Augmenta- tion sur 1857.	Augmenta- tion sur 1856.	Augmenta- tion sur 1855.	Augmenta- tion sur 1854.	Augmenta- tion sur 1853.
Institutions .....	2352	2795	2869	2919	2946	2985	3199	214	253	280	330	404	747
Elèves .....	108284	119733	127058	143141	148798	*156872	168148	11276	19350	25007	41090	48415	59864
Contributions..... \$	165848	238032	249136	406764	424208	459396	498436	39040	74228	91672	249300	260404	332588

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	Augmenta- tion sur 1858.	Augmenta- tion sur 1857.	Augmenta- tion sur 1856.	Augmenta- tion sur 1855.	Augmenta- tion sur 1854.	Augmenta- tion sur 1853.
Elèves lisant bien.....	27367	32861	43407	46940	48833	52099	64362	12263	15529	17422	20955	31501	36995
Elèves écrivant.....	50072	47014	58033	60086	61943	65404	80152	14748	18209	20066	22119	33138	30080
Apprenant l'arith. simple...	18281	22897	30631	48359	52845	55847	63514	7667	10669	15155	32883	40617	45233
“ “ composé	12428	18073	22586	23431	26643	28196	30919	2723	4276	7488	8333	12846	18471
Tenue des livres.....	.....	799	1976	5012	5500	*6689	7135	447	1635	2123	5159	6336	7135
Géographie.....	12185	13826	17700	30134	33606	37847	45393	7546	11787	15259	27693	31567	33208
Histoire .....	6738	11486	15520	17580	26147	42316	45997	3681	19850	28417	30477	34511	39259
Grammaire française.....	15353	17852	23260	39328	39067	43307	53452	10145	14385	14124	30192	35600	38099
“ anglaise.....	7066	7097	9004	11824	12074	15348	19773	4425	7699	7949	10769	12676	12707
Analyse grammaticale.....	4412	9283	16439	26310	34064	40733	44466	3733	10402	18156	28027	35183	40054

\* Ce chiffre donné en 1858 était par erreur celui du tableau dit des inspecteurs. On a rétabli, pour plus d'uniformité, le chiffre de la grande récapitulation du tableau de toutes espèces d'institutions. On sait qu'il y a une légère différence déjà expliquée entre ces deux chiffres.

Je joins à ce rapport le rapport annuel sur les institutions d'éducation supérieure, ainsi que le tableau de la subvention annuelle à ces institutions. J'ai encore à exprimer le regret que j'éprouve d'être forcé, par l'insuffisance de la somme mise à ma disposition, de refuser la plupart des nouvelles demandes et de réduire la part accordée aux anciennes.

Le tableau des statistiques de l'éducation supérieure donne, comme total du nombre des élèves des universités et écoles supérieures 509; comme total du nombre des élèves des collèges classiques 2,756; comme total du nombre des élèves des collèges industriels 1,962; des académies de garçons ou mixtes 6,563; des académies de filles 14,278; des écoles normales 219; en tout 26,287; donnant sur l'année 1858 une augmentation de 412.

Un collège industriel, celui de Chambly, se trouve fermé, par suite du petit nombre d'élèves qui le fréquentaient. Les édifices très vastes qui ont été construits pour ce collège pourraient être utilisés par le gouvernement, pour quelque institution ou école spéciale. Le sujet mérite qu'on s'en occupe. Deux nouvelles écoles spéciales d'une très grande importance quant à leur nature et, on doit l'espérer aussi, quant à leur avenir, figurent au tableau, l'Ecole d'Agriculture établie à Ste. Anne Lapocatière par le collège de Ste. Anne et l'Ecole des Arts et Manufactures à Montréal.

La première de ces institutions a, pour le présent, deux professeurs; et, en y comprenant toutes les personnes qui fréquentent ses cours, 60 élèves. La seconde a 6 professeurs et 211 élèves.

Les deux instituts de sourds-muets qui ont été depuis longtemps établis à Montréal, l'un sous la direction des clercs de St. Viateur, l'autre sous celle des sœurs de la Providence, sont, quant au nombre des élèves et faute de moyens pécuniaires, dans un état stationnaire. L'enseignement s'y donne cependant avec un grand succès et les résultats obtenus font vivement regretter que des sommes plus considérables ne soient pas employées à l'entretien d'institutions de ce genre. Je dois, à cette occasion, renouveler la remarque que j'ai déjà faite à plusieurs reprises dans mes rapports qu'une somme de £15,000 a été votée, il y a plusieurs années, pour la construction d'édifices pour des instituts destinés aux sourds-muets et aux aveugles. L'emploi de ces sommes n'a jamais été fait, et il serait, pour bien dire, inutile de le faire si l'on n'assurait en même temps une subvention permanente à ces institutions.

Le tableau des statistiques recueillies par les inspecteurs et revues et corrigées par ce département, à l'aide d'autres renseignements que l'on y possède, présente, cette année, une augmentation encore plus considérable sur presque tous les points que celle des années précédentes. Le nombre total des écoles en opération sous contrôle a été de 2,673; augmentation sur 1858, 147. Le nombre total des écoles primaires est de 3,011; augmentation sur 1858, 211. Le nombre total des élèves des écoles primaires a été de 141,533; augmentation sur 1858, 10,593. On voit que l'augmentation a porté presque exclusivement cette année sur les écoles primaires.

Le nombre d'instituteurs munis de diplômes, dans les écoles sous contrôle, a été de 626; diminution, 6. Nombre d'instituteurs non munis de diplômes 350; augmentation, 10; nombre d'institutrices munies de diplômes 1,338; augmentation, 76; nombre d'institutrices non munies de diplômes 791; augmentation 8.

Le nombre d'instituteurs recevant moins de \$100 est de 97; diminution 44; recevant de \$100 inclusivement à \$200 exclusivement 487; diminution 10; recevant de \$200 inclusivement à \$400 exclusivement 341; augmentation 35; recevant \$400 et au-dessus, 51; augmentation 18.

Le nombre d'institutrices recevant au-dessous de \$100 est de 1000; augmentation 27; recevant de \$100 inclusivement à \$200 exclusivement 1,022; augmentation 37; recevant de \$200 inclusivement à \$400 exclusivement 106; augmentation 34; cette année, comme l'année dernière, une seule institutrice reçoit \$400.

Dans beaucoup de municipalités, les instituteurs et les institutrices reçoivent en outre le logement et le bois de chauffage.

Le nombre des bibliothèques de paroisse dont il est fait rapport par les inspecteurs est de 131; augmentation 26; le nombre de volumes de 102,539; augmentation 31,513. Malgré cette augmentation assez considérable, j'ai raison de croire que les chiffres donnés par les inspecteurs sont beaucoup moindres que les chiffres réels.

Je dois, en terminant, signaler l'établissement de deux nouvelles espèces d'institutions dans la catégorie des écoles primaires, les premières de ce genre fondées pour la population

catholique du Bas-Canada. Ce sont d'abord les *Salles d'Asile* du faubourg St. Joseph et du faubourg de Québec à Montréal, dirigées la première par les sœurs de charité dites *Sœurs Grises*, la seconde par les Sœurs de la Providence, et la *Maîtrise* établie au faubourg de Québec par les Révérends Pères Oblats. Cette dernière espèce d'école a pour objet d'enseigner à un certain nombre de jeunes gens le chant grégorien et les cérémonies religieuses en même temps que toutes les branches d'une bonne éducation primaire. Il y a quatre instituteurs, et le nombre des élèves est de 75.

Les salles d'asile sont des institutions semblables à celles qui sont connues en Angleterre et dans ce pays sous le nom d'*Infant School*.

Au moyen d'un système très rationnel et aussi très ingénieux les enfants d'un âge tendre y reçoivent, sous une forme agréable, l'instruction élémentaire et des leçons familières sur une foule de sujets utiles. La salle d'asile du faubourg St. Joseph, fondée par M. Rousselot du séminaire de St. Sulpice, et par des citoyens charitables, a actuellement 160 élèves et possède le matériel le plus complet que l'on puisse désirer pour une institution de ce genre.

Le *Journal de l'Instruction publique* a publié plusieurs articles sur le système des Salles d'Asile qui sont surtout nécessaires dans des grands centres de population où beaucoup de mères de famille, obligées de travailler loin de leur maison, ne peuvent prendre soin de leurs jeunes enfants. Les salles d'asile auront de plus l'avantage dans ce pays de contribuer à introduire un système d'éducation plus propre à développer l'intelligence des enfants de cinq à neuf ans qui fréquentent les écoles primaires. C'est dans ce but qu'une de ces salles sous le nom d'*Infant School* a été ajoutée à l'école normale McGill, et qu'on se propose, dès qu'on le pourra, d'en adjoindre une au département des filles dans chacune des autres écoles normales.

Enfin, je ne saurais taire le fait déplorable que, malgré le grand nombre d'écoles de tout genre que possèdent les deux grandes cités de Québec et de Montréal, il y a encore une très grande proportion des enfants de ces deux villes qui ne fréquentent aucune école et ne reçoivent aucune espèce d'instruction. Toutes les écoles actuellement en opération sont littéralement encombrées d'élèves ; mais malheureusement leur nombre et leurs dimensions ne suffisent pas aux besoins toujours croissants de ces populations, et il est beaucoup à désirer que les ressources mises à la disposition des commissaires soient augmentées. La cité de Québec a voté depuis plusieurs années une subvention additionnelle, mais celle de Montréal s'y est jusqu'ici refusée. Ces subventions municipales devraient être augmentées ainsi que celle du gouvernement. Ce sujet sur lequel j'ai déjà appelé l'attention de la législature, la mérite d'autant plus que l'ignorance a dans les villes des résultats encore plus funestes que dans les campagnes et qu'il serait pénible de la voir se maintenir dans une partie de la population de ces grands centres d'activité sociale et industrielle, tandis qu'il n'est pas aujourd'hui d'endroit si éloigné ou si pauvre où elle ne soit combattue avec succès et où elle ne tende à disparaître rapidement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. J. O. CHAUVEAU,  
Surintendant de l'éducation.

## NOTE.

L'APPENDICE de ce rapport avait été fait aussi complet que les années précédentes ; mais le Comité des impressions de l'Assemblée Législative a décidé de ne publier les statistiques au long que tous les trois ans, et de ne point publier cette année les extraits des rapports des Inspecteurs. Ces extraits paraîtront cependant dans le *Journal de l'Instruction Publique*.

## PROVINCE DU CANADA.

*Locus Sigilli.*

(Copie).

Par Son Excellence le Très-Honorable Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Membre du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef des Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Edouard, et Vice Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles pourront concerner, salut :—

Sachez qu'ayant foi et confiance dans la loyauté, l'intégrité et l'habileté de Sa Seigneurie le Très-Révérénd Francis Fulford, Docteur en théologie, Evêque de Montréal, le Très-Révérénd Joseph Laroque, évêque de Cydonia, l'honorable Sir Etienne Pascal Taché, chevalier, l'honorable Louis Victor Sicotte, l'honorable Timothy Lee Terrill, l'honorable Thomas Jean Jacques Loranger, le Révérend John Cook, docteur en théologie, le Révérend Elzéar Alexandre Taschereau, docteur en droit canon, le Révérend Patrick Dowd, Christopher Dunkin, écuyer, membre de l'assemblée législative, Côme Séraphin Cherrier, écuyer, un des conseillers en loi de Sa Majesté, Antoine Polette, un des conseillers en loi de Sa Majesté, François Xavier Garneau, écuyer, Jacques Crémazie, écuyer, docteur en droit civil, j'ai choisi, constitué et désigné et par ces présentes, je choisis, constitue et désigne Sa Seigneurie, le Très-Révérénd Francis Fulford, Docteur en théologie, Evêque de Montréal, le Très-Révérénd Joseph Laroque, Evêque de Cydonia, l'honorable Sir Etienne Pascal Taché, chevalier, l'honorable Louis Victor Sicotte, l'honorable Timothy Lee Terrill, l'honorable Thomas Jean Jacques Loranger, le Révérend John Cook, docteur en théologie, le révérend Elzéar Alexandre Taschereau, docteur en droit canon, le Révérend Patrick Dowd, Christopher Dunkin, écuyer, membre de l'assemblée législative du Canada, Côme Séraphin Cherrier, écuyer, un des conseillers en loi de Sa Majesté, Antoine Polette, écuyer, un des conseillers en loi de Sa Majesté, François Xavier Garneau, écuyer, et Jacques Crémazie, écuyer, docteur en droit civil, conjointement avec le Surintendant des écoles pour le Bas-Canada, l'honorable Pierre Joseph Olivier Chauveau, pour former un conseil d'instruction publique pour le Bas-Canada. Lesquels auront, et exerceront et posséderont la dite charge de Membres du conseil d'instruction publique pour le Bas-Canada, ensemble avec tous les pouvoirs, autorités, privilèges et avantages attachés de droit et en vertu de la loi à la dite charge, sous bon plaisir.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, à Québec, ce dix-septième jour de décembre, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-neuf et du règne de Sa Majesté le vingt-troisième.

(Signé), EDMUND HEAD,

Par ordre.

(Signé), CHARLES ALLEYN,  
Secrétaire

## RAPPORTS DES DIRECTEURS DES ECOLES NORMALES.

### RAPPORT DE M. LE PRINCIPAL DE L'ECOLE NORMALE JACQUES CARTIER.

Monsieur le Surintendant, — J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état et les progrès de l'école normale Jacques Cartier, pendant l'année 1858-59.

#### 1.—De l'administration et du nombre des élèves.

Le nombre de ceux qui ont demandé à être admis à l'école normale a encore été très grand cette année ; mais nous avons cru devoir être plus sévère dans l'examen préliminaire que nous ne l'avions été l'année précédente, sans toutefois exiger des aspirants un ensemble de connaissances que nous pourrions demander plus tard et graduellement, afin d'imprimer à notre instruction un caractère de progression constante. Grâce à un nouvel arrangement de nos salles, il a été possible de recevoir cinquante élèves qui se répartissent ainsi :

	Anciens.	Nouveaux.	Total.
Nombre des élèves .....			
Venant du district de Montréal .....	19	31	
Venant du district des Trois Rivières.....	18	26	
Venant du district d'Ottawa.....	1	5	
Venant du district de St. François.....	...	...	
Porteurs de brevet de capacité de l'école normale Jacques Cartier.....	10	...	50
Porteurs de brevet de capacité des examinateurs .....	...	1	
Sans aucun brevet .....	9	30	
Elèves ayant commencé leurs études dans un collège ou une académie.....	...	10	50
Elèves ayant commencé leurs études dans les écoles primaires.	...	21	31

Vous voudrez bien me permettre, Monsieur le Surintendant, de vous faire remarquer 1o. Que Berthier est encore la paroisse de ce district qui nous fournit le plus grand nombre d'élèves ; 2o. Que le district des Trois-Rivières nous en a envoyé cinq cette année, tandis que l'année dernière il n'était représenté que par un seul ; 3o. enfin, qu'en général, nos élèves sont plus jeunes que ceux des années précédentes.

#### 2.—Du classement des élèves et de leurs études.

Les cours de l'école normale se partagent en deux grandes divisions ; dans la première, nous préparons les élèves au brevet de capacité pour les écoles élémentaires, et dans la seconde, au brevet de capacité pour les écoles-modèles. Pour être reçu dans la première, l'examen d'admission suffit ; mais pour entrer dans la seconde, il faut subir un examen oral et écrit sur les matières suivantes : *Grammaire française, Grammaire anglaise, Arithmétique, Tenue des livres, Histoire sainte, Géographie, Histoire du Canada.*

Dans la première classe ou *classe de première année*, nous avons eu quarante élèves, et dix dans la seconde.

Les matières qu'ils ont étudiées, le nombre d'heures consacrées par semaine aux différentes leçons et la distribution entre MM. les professeurs se trouvent indiquées dans les tableaux suivants :

	Nombre d'heures par semaine.	
	Ire. année.	2de. année.
Instruction religieuse.....	2	2
Grammaire française.....	5	4
Grammaire anglaise.....	4	4
Arithmétique et tenue des livres.....	4	...
Histoire Sainte et histoire du Canada.....	2	...
Géographie.....	2	...
Elocution française.....	2	...
Algèbre et géométrie.....	...	5
Notions de physique.....	...	2
Notions de chimie.....	...	2
Notions de mécanique.....	...	1
Histoire naturelle.....	...	1
Principes de littérature.....	...	4
Histoire de France.....	...	2
Histoire d'Angleterre.....	...	2
Calligraphie.....	1	1
Dessin linéaire.....	1	1
Musique vocale et chant grégorien.....	2	2
Piano et harmonium.....	4	4
Gymnastique.....	1	1
Lecture anglaise.....	5	4
Notions d'économie rurale.....	2	2
Pédagogie.....	1	1
Leçons de choses.....	1	1

*Remarques.*—Nos élèves ont, en réalité, reçu plus de deux heures par semaine de leçons de musique vocale. M. Brauneis, professeur dévoué autant qu'artiste distingué, a bien voulu donner plusieurs leçons et exercices supplémentaires, et aussi nous avons vu le goût de la musique classique se reprendre parmi nos élèves. Dans différentes circonstances, ils ont exécuté quelques morceaux difficiles des grands maîtres avec tout le succès qu'on pouvait attendre de leur âge.

Les leçons d'économie rurale et d'agriculture qui figurent sur notre programme remplissent une lacune que je regrettais dans mon rapport de l'année dernière. C'est pour nous un devoir de signaler à la reconnaissance du public et du gouvernement le dévouement de M. Ossaye, qui s'est chargé de cet enseignement, sans aucun traitement, et qui s'en est acquitté avec le succès auquel on devait s'attendre et qu'il est inutile de signaler ici.

Dans les trois tableaux suivants on peut voir comment se trouvent distribuées toutes les matières indiquées plus haut. Pour la construction de ces tableaux, nous avons dû tenir compte de beaucoup de difficultés, comme la coïncidence de leçons pour les professeurs, l'enseignement à l'école-modèle pour les élèves-maîtres.

Le Principal - - - - -	}	Instruction religieuse.
		Notions de physique.
		Notions d'arithmétique.
		Notions de mécanique.
		Notions de chimie.
		Histoire sainte.
		Histoire du Canada.
		Gymnastique.
		Leçons de choses.
		Dessin au crayon.
		Histoire naturelle.
		Littérature.
		Grammaire française.
		Grammaire anglaise.
M. le Professeur Devisme -	}	Histoire d'Angleterre.
		Histoire de France.
		Elocution et lecture expressive.
		Géographie.

M. le professeur Regnaud - - -	{	Pédagogie. Algèbre. Géométrie. Trigonométrie. Dessin linéaire. Tracé des cartes. Mesurage.
M. le Professeur Boudrias - - -	{	Arithmétique. Tenue des livres. Calcul mental. Pédagogie appliquée.
M. le Professeur Delaney - - -	{	Elocution et lecture anglaise. Epellation. Calligraphie. Pédagogie appliquée.
M. Le Professeur Brauneis - - -	{	Piano et Harmonium. Musique vocale. Chant grégorien.
M. le Professeur Ossaye - - -		Notions d'économie rurale et d'agriculture.

*Cours publics.*

Cours d'histoire générale par M. Desmazures, prêtre du Séminaire ; cours de philologie et de grammaire française par M. le professeur Devisme.

### COURS DE LA PREMIERE ANNÉE.

Heures.	Lundi.	Mardi.		Mercredi.		Judi.	Vendredi.		Samedi.
	Les 2 semestres.	1er semestre.	2nd semestre.	Les 2 semestres.		Les 2 semestres.	1er semestre.	2nd semestre.	Les 2 semestres.
				AVANT MIDI.					
8 à 9 .....	Français .....	Géographie .....	Elocution franç...	Français .....	Calligraphie.....	Français .....	Français .....	Français .....	Français .....
9 à 10.....	Lecture anglaise..	Continuée.....	Continuée.....	Continuée .....	Dess. jusqu'à 11½.	Lecture anglaise..	Continuée.....	Continuée.....	Continuée.....
				APRES MIDI.					
2 à 3 .....	Gram. anglaise...	Continuée.....	Continuée .....	Continuée .....	.....	Géographie .....	Elocution franç.	.....	.....
3 à 4 .....	Arithmétique.....	do .....	Tenue des livres..	Arithmétique.....	.....	Arithmétique .....	Tenue des livres.	.....	.....
5 à 6 .....	.....	Histoire Sainte ...	Hist. du Canada..	.....	.....	Histoire Sainte...	Hist. du Canada.	.....	.....

### COURS DE LA SECONDE ANNÉE.

Heures.	Lundi.		Mardi.		Mercredi.		Judi.	Vendredi.		Samedi.	
	1er semestre.	2nd semestre.	1er semestre.	2nd semestre.	1er semestre.	2nd semestre.		1er semestre.	2nd semestre.	1er semestre.	2nd semestre.
8 à 9.....	Algèbre.....	Géométrie .....	Algèbre .....	Géométrie....	Algèbre.....	Géométrie ...	Dessin.....	Algèbre.....	Géométrie....	Algèbre.....	Géométrie.
9 à 10.....	Français.....	Littérature.....	Hist. France.	Hist. d'Angl.	Français.....	Littérature...	Calligraphi	Français.....	Littérature...	Français.....	Littérature.
11 à 11½..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	H. natur'le	.....	.....	.....	.....
2 à 3.....	Lecture anglais.	Continuée.....	Continuée.....	Continuée.....	Continuée. ...	Continuée.....	.....	Continuée.....	Continuée.....	(Voir le table au suivant.)	
3 à 4.....	Gram. anglaise	Continuée.....	Continuée.....	Continuée.....	Continuée. ...	Continuée.....	.....	Hist. de Fran.	Hist. d'Angl.	Not. de physi-	Not. de chimie
5 à 6.....	Notions de phy-	Not. de chimie.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	que et de	mécanique.
	mécanique.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

## LES DEUX CLASSES RÉUNIES.

Heures.	Lundi.	Mardi.	Mercredi.	Jedi.	Vendredi.	Samedi.	Dimanche.
P.M. 2 à 3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Inst. religieu.
2 à 4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4 à 4½	Leç. de choses	Gymnastique	.....	Leç. de choses	Gymnastique	Agriculture ..	.....
4 à 5	.....	.....	Musiq. vocale	.....	.....	Musiq. vocale	.....
5 à 6	.....	.....	Inst. religieu.	Pédagogie ...	.....	.....	.....

## Leçons qui coïncident avec d'autres.

P.M. 3 à 4 } 5 à 6 }	.....	Piano .....	.....	.....	Piano.....	.....
-------------------------	-------	-------------	-------	-------	------------	-------

A.M. 9 à 11½ }  
P.M. 1 à 4... } Enseignement à l'école-modèle tous les jours.

On remarquera que dans la distribution du temps nous faisons une large part à l'enseignement à l'école-modèle ou école d'application. C'est que cet enseignement doit être considéré comme la partie la plus importante du programme d'une école normale. Tout le monde comprend en effet que, pour élever et instruire les enfants, il ne suffit pas de posséder des connaissances, il ne suffit pas, non plus, d'avoir étudié et de bien connaître l'art de communiquer ces connaissances aux autres, il faut encore avoir de l'expérience et beaucoup d'expérience.

Il est vrai qu'avec des talents et de la bonne volonté, on peut acquérir de l'expérience ; mais on ne le fera jamais que d'une manière imparfaite, à ses dépens et aux dépens des enfants de tout un village. D'ailleurs, si quelques personnes, qui exigent du plus humble ouvrier l'expérience de son métier, pensent qu'un jeune homme peut toujours faire un bon instituteur pourvu qu'il ait fréquenté une institution quelconque, elles auront toujours contre elles ceux qui se sont occupés d'éducation et qui savent ce que c'est que de confier une classe à des mains novices et inexpérimentées.

Nos élèves vont par groupes, et à tour de rôle, à l'école-modèle. Ils doivent en enseignant appliquer les méthodes qu'on leur a indiquées. Un des professeurs les surveille, prend des notes et leur donne les conseils dont ils ont besoin. Un des bons résultats obtenus, résultat auquel nous devons nous attendre, c'est que les élèves-maîtres, devant expliquer aux enfants de l'école-modèle presque toutes les matières qu'ils étudient eux-mêmes, sont obligés de mettre beaucoup d'application dans leurs études, comme, d'un autre côté, ils prennent insensiblement les habitudes de gravité et d'autorité si nécessaires à l'instituteur.

## 3.—Des Examens.

Il y a deux examens : l'un au milieu et l'autre à la fin de l'année scolaire. Chaque examen est à la fois écrit et oral. L'examen écrit se fait sur la langue française, la langue anglaise, l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie.

Dans l'examen oral, les élèves sont successivement interrogés pendant au moins une demi-heure, sur chacune des matières de leurs cours.

C'est d'après ces examens et les notes de toute l'année, que les brevets de capacité sont accordés. Aussi, ne doit-on pas être surpris de voir des élèves obtenir des récompenses parce qu'ils ont réussi dans une matière, et ne pas obtenir de diplôme parce qu'ils n'ont pas réussi dans la plupart des matières.

Ces examens sont sévères, non seulement parce que le succès des écoles-normales dépend en partie de la capacité des élèves-maîtres ; mais encore parce que la meilleure protection que le gouvernement puisse donner à un instituteur, après lui avoir procuré les moyens de s'entretenir, c'est de s'assurer qu'il possède les qualités et les connaissances nécessaires, et de donner par là au diplôme qu'il lui met en main toute la valeur qu'il doit avoir.

4.—*Remarques Générales.*

1° Nos cours publics ont été suivis, cet hiver comme l'hiver précédent, par un bon nombre de personnes étrangères à l'institution. Ces cours sont : ceux d'histoire générale, faits par M. l'abbé Desmazures, dont le généreux concours nous a été si utile, et ceux de philologie et de grammaire française, faits par M. le Professeur Devisme.

Les élèves de la classe de seconde année étaient obligés de donner des comptes-rendus de ces leçons : quelques-uns ont été jugés assez bien faits pour paraître dans le Journal de l'Instruction Publique.

2o. Nous avons pu nous procurer, pour une somme modique, une collection d'ornithologie assez complète : tous les ordres, presque toutes les familles, s'y trouvent représentés ; je crois qu'il nous sera possible de l'augmenter tous les ans, et à très peu de frais. Aussitôt que cette collection sera classée, elle formera avec celles d'entomologie, de minéralogie et de botanique que nous possédons déjà, un petit cabinet d'histoire naturelle très utile pour l'enseignement de cette partie des sciences.

3o. La santé des élèves-maîtres a été excellente dans le cours de l'année ; nous n'avons eu à déplorer que ces légères indispositions qui tiennent au changement de la température. Pour conserver cet heureux état de la santé, nous nous sommes attachés à donner à nos élèves une nourriture frugale, mais saine et abondante ; nous les avons obligés à sortir au moins deux fois par jour et à se livrer aux amusements et aux exercices qui peuvent le mieux développer et fortifier le corps. De tous ces exercices, ceux de gymnastique qui font partie de notre enseignement sont certainement les meilleurs ; mais en les faisant pratiquer, j'ai cru devoir m'abstenir de tout ce qui ressemble à des tours de force, pour me borner à ce qui paraissait vraiment utile et salutaire.

4o. Enfin, depuis l'ouverture de l'école-normale Jacques-Cartier jusqu'à ce jour, 40 brevets de capacité ont été délivrés aux élèves, comme suit :

Années.	Nombre total d'élèv.	Brev. pour école élém.	Brevets pour éc.-mod.	Total des brevets.
En 1857.	27	2	7	9
En 1858.	46	10	5	15
En 1859.	50	10	6	16
	123	22	18	40

Mais il faut remarquer que plusieurs de ceux qui avaient obtenu leur premier brevet ont continué leur cours pour recevoir le second, ce qui réduit à 35 le nombre des élèves qui ont reçu des brevets de capacité. De même, plusieurs élèves, ayant fait plusieurs années d'étude, le nombre total des élèves qui ont fréquenté l'école se réduit à 88. Sur ce nombre, deux sont morts ; l'un en 1858, avant d'avoir terminé ses études, et l'autre en 1859, au moment où il se préparait à enseigner : 9 ont été admis de nouveau à l'école normale, pour l'année scolaire 1859-60 ; un complète ses études littéraires au collège de Montréal, et un autre enfin suit à l'Université Laval, le cours des sciences.

Quant à ceux qui enseignent, j'ai réuni dans le tableau suivant, avec autant d'exactitude qu'il m'a été possible de le faire, leurs noms, celui de la paroisse où ils se sont fixés et le montant de leurs traitements.

Noms des instituteurs.	Paroisses.	TRAITEMENTS.			
		\$100 et au-dessus.	\$200 et au-dessus.	\$300 et au-dessus.	\$400 et au-dessus.
Ed. Corbeil.....	Ste. Scolastique.....			1	
Elic Moineau.....	Ste. Scolastique.....			1	
H. Perrin.....	Ste. Philomène.....		1		
P. St. Hilaire.....	Laprairie.....				1
C. Piché.....	St. Placide.....		1		
F. X. Gauvreau.....	St. Hermas.....	1		1	
A. Guibord.....	Ste. Rose.....				
L. G. Autier.....	St. Hilaire.....		1		
E. U. Archambault.....	Montréal.....				1
F. X. Beausoleil.....	St. Thomas.....			1	
F. X. Desplaines.....	St. Vincent.....			1	
J. Barette.....	Percé.....		1		
C. Paradis.....	St. Philippe.....	1			
F. X. Desrosiers.....	Tignish I. P. E.....	1			
W. Barette.....	do do.....	1			
F. Sanche.....	Côte Ste. Marie.....	1			
J. Clouet.....	St. Valentin.....	1			
A. Coutu.....	Sault au Récollet.....			1	
T. Amyrault.....	St. Constant.....			1	
J. Crevier.....	St. Anicet.....		1		
E. Pelland.....	Pointe Claire.....		1		
A. Magnan.....	Ste. Cécile.....			1	

Les instituteurs dont les noms suivent, qui avaient obtenu leurs brevets du bureau des examinateurs, ont suivi une partie des cours de l'école normale.

A. Simard.....	St. Valentin.....	1			
F. Lavoie.....	St. Cyprien.....	1			
E. Boutin.....	St. Philippe.....		1		
Total..... 25		8	8	8	2

J'apprends avec beaucoup de satisfaction que tous ces instituteurs, en général, se sont très bien acquittés de leurs devoirs : l'approbation et l'encouragement qu'ils ont trouvés chez MM. les curés, les commissaires et chez les pères de famille, nous sont un nouveau gage de succès pour l'avenir.

### DE L'ÉCOLE MODÈLE.

L'instruction que nous donnons dans cette école s'élève, par degrés, des premiers éléments, jusqu'à l'instruction primaire supérieure.

Nous y enseignons les matières suivantes, que nous avons distribuées en trois grandes divisions :

#### PREMIÈRE ANNÉE.

##### 1ère subdivision :

- Les lettres, épellation, et commencement de lecture dans les deux langues ;
- Numération et premières règles simples, à l'aide du boulier compteur ;
- La gymnastique ;
- Écriture (lettres, syllabes, mots) ;
- Religion ;
- Quelques notions de chant.

*2<sup>de</sup> subdivision :*

Lecture dans les deux langues ;  
 Epellation par cœur dans les deux langues ;  
 Leçons de choses dans les deux langues ;  
 Ecriture en gros et en fin ;  
 Calcul ;  
 Arithmétique pratique et mentale sur les quatre règles simples (revues) ; fractions et règles composées ;  
 Notions générales de géographie (orales) ;  
 Quelques notions de grammaire dans les deux langues (orales) ;  
 Analyse des parties du discours ;  
 Chant grégorien et musical ;  
 La gymnastique ;  
 Religion.

## SECONDE ANNÉE.

Lecture perfectionnée dans les deux langues ;  
 Epellation et dictée dans les deux langues ;  
 Ecriture en fin et en demi-gros ;  
 Dessin linéaire ;  
 Traduction dans les deux langues ;  
 Arithmétique mentale et pratique jusqu'à la règle de société composée inclusivement ;  
 Notions particulières de géographie ;  
 Premier cours de grammaire dans les deux langues ;  
 Analyse grammaticale dans les deux langues ;  
 Chant grégorien et musical ;  
 Gymnastique ;  
 Religion.

## TROISIÈME ANNÉE.

Lecture expressive dans les deux langues ;  
 Géographie terminée ;  
 Second cours de grammaire dans les deux langues ;  
 Ecriture perfectionnée ;  
 Tenue des livres ;  
 Usage des globes et de la sphère armillaire ;  
 Arithmétique mentale et pratique (toutes les parties) ;  
 Elocution et déclamation dans les deux langues ;  
 Histoire ;  
 Notions d'algèbre ;  
 Notions de géométrie ;  
 Compositions dans les deux langues ;  
 Chant grégorien et musical ;  
 Dessin linéaire et au crayon ;  
 Analyse logique dans les deux langues ;  
 Traduction dans les deux langues ;  
 Gymnastique ;  
 Religion.

Notre école-modèle a été fréquentée toute l'année par 84 enfants. Nous regrettons que nos salles ne nous permettent pas d'en recevoir un plus grand nombre, parce que les classes les plus élevées, qui sont les importantes, seraient plus remplies, tandis que maintenant, elles ne contiennent qu'un très petit nombre d'élèves, comme on verra dans le tableau suivant, parce que les parents retirent leurs enfants lorsqu'ils commencent à être instruits.

Sur ces 84 enfants, 3 étaient des Etats-Unis, 4 de la campagne ; les autres de la ville ; plusieurs des quartiers les plus éloignés ; 60 étaient d'origine française, et 24 d'origine britannique.

*Nombre d'élèves dans chaque division.*

Première division	-----	49
Seconde division	-----	27
Troisième division	-----	8

Nous n'avons eu qu'à nous louer de l'assiduité, et du travail de ces élèves en général, et nous avons pu constater avec satisfaction qu'ils ont fait de véritables progrès dans l'étude de la grammaire anglaise et de la grammaire française, de l'arithmétique et du calcul de mémoire, de la tenue des livres et de l'algèbre, de la géométrie et de la musique.

Ce progrès est encore constaté par le nombre d'élèves qui, au sortir de l'école, ont pu continuer leurs études ou trouver une situation avantageuse.

Ainsi, pour la présente année scolaire :

2 élèves	sont entrés à l'école normale,
7 "	sont entrés au collège,
10 "	apprennent un métier,
21 "	sont commis.

Pour les deux sessions précédentes, dont la première n'avait duré que quatre mois, nous trouvons que :

6 élèves	sont entrés au collège,
24 "	apprennent un métier,
33 "	sont commis.

Un pareil résultat a de quoi satisfaire, surtout lorsqu'on songe aux difficultés que nous avons à surmonter, et dont la principale est de faire marcher à la fois et sur le même pied l'enseignement de l'anglais et du français.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Avec le plus profond respect,

Votre très humble serviteur,

HOSPICE VERREAU, *Principal.*

RAPPORTS DE M. LE PRINCIPAL DE L'ÉCOLE-NORMALE MCGILL.

*Décembre 1858.*

A l'honorable

SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION.

MONSIEUR,—Les progrès que l'on a faits depuis la date de mon dernier rapport sont de nature à satisfaire.

Le nombre des élèves-maîtres est de 83 ; 49 sont de Montréal, et 34 d'autres parties du pays ; 77 sont du sexe féminin et 6 du sexe masculin.

Les écoles-modèles renferment 300 élèves, dont 100 fréquentent celle des petits enfants (Primary Department) qui vient d'être fondée. La longue maladie dont a été atteinte Mlle McCracken a été cause d'un contre-temps fâcheux pour ces écoles ; j'ai lieu de croire qu'elle reprendra sous peu l'exercice de ses fonctions. Cependant, grâce au zèle de M. le professeur Robins, de M. McGregor et des maîtres adjoints, l'enseignement que l'on y donne n'a rien perdu de son efficacité.

A l'aide de la balance de la somme accordée pour réparer la maison où se tient l'école normale et du taux mensuel perçu dans les écoles-modèles, j'ai pu faire construire des salles pour l'école des petits enfants qui y sera installée, lors de sa rentrée, après les fêtes de Noël. Cette école est sous la direction d'une de nos jeunes institutrices les plus habiles, laquelle, outre l'instruction qu'elle a reçue ici, a de plus eu occasion d'étudier le fonctionnement des écoles de ce genre à Boston, et tout me donne lieu d'espérer qu'elle y obtiendra un plein succès.

Une expérience de deux années me porte à suggérer que désormais les bourses, au lieu d'être payées par quartiers, ne le soient plus qu'à la fin des sessions, et aux élèves-maîtres seulement qui ont obtenu des diplômes. Ceci ne nuirait aucunement à la fréquentation des écoles par les élèves, mais ferait disparaître de nombreux griefs et préviendrait toute injustice dans la distribution de ces bourses.

Je me suis convaincu, d'après les nombreuses demandes qui ont été faites, que, s'il nous était possible d'organiser un cours classique qui nous mît en mesure de donner aux jeunes gens une instruction qui leur permît d'enseigner dans les académies, nous aurions un plus grand nombre d'élèves-maîtres ; et, en formant des sujets pour ces écoles, nous donnerions une plus haute portée à l'éducation que l'on reçoit dans cette institution. Je propose, par conséquent, qu'il me soit permis de pourvoir à l'ouverture de ce cours pour ceux des élèves-maîtres qui désirent le suivre et qui en seront jugés capables ; et jusqu'à ce que j'aie la certitude d'avoir fait une expérience couronnée de succès, je ne demanderai aucune subvention additionnelle.

J'ose espérer que le gouvernement approuvera mes suggestions, et que l'on fera subir aux règlements de l'école les changements qu'elles rendent nécessaires.

Le secrétaire est chargé de remettre, en même temps que ce rapport, un compte-rendu des recettes et des dépenses des écoles-modèles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. DAWSON,

*Principal.*

A l'honorable

SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION.

*Juillet, 1859.*

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'école a été close à la suite d'une session pleine de succès et aussi, j'ose l'espérer, des plus utiles.

Le nombre total des élèves-maîtres qui ont suivi les cours, pendant cette session, a été de 77. Sur ce nombre la proportion de ceux à qui l'on a accordé des diplômes s'est élevée à 46, dont 18 pour écoles-modèles et 28 pour écoles élémentaires ; 7 ont été jugés dignes d'entrer dans la classe supérieure. Des 22 qui restent plusieurs auraient obtenu des diplômes s'ils n'eussent perdu du temps par maladie ;—la plupart cependant doivent continuer leurs études à la session prochaine. De ceux qui ont reçu des diplômes, 21 résident à Montréal et 25 dans d'autres localités. Trois seulement sont des élèves instituteurs, les autres sont des élèves institutrices.

A raison du mérite plus qu'ordinaire des élèves qui ont suivi les cours de la dernière session, j'ai pu leur faire subir des examens plus sévères que par le passé. Je repose donc la plus grande confiance dans les talens et l'aptitude de ceux qui viennent de recevoir des diplômes ; et j'ai l'espérance que l'appréciation que l'on a pu faire de la capacité des instituteurs qui ont quitté l'école normale et les avantages que la loi accorde maintenant à ceux qui s'y forment à l'enseignement, leur fourniront les moyens de se placer avantageusement.

L'école-modèle de filles a quelque peu souffert par suite de la maladie prolongée de Mlle McCracken. Mais grâce aux services rendus en cette circonstance par un élève de l'école normale et au surcroît de soins et d'attention qu'ont bien voulu s'imposer M. le professeur Robins et M. Macgregor, l'enseignement n'y a rien perdu de son efficacité. Mlle McCracken espère reprendre l'exercice de ses fonctions à la session prochaine.

L'école de petits enfants (Primary Department) en rapport avec l'école-modèle et laquelle vient d'être ouverte, nous sera une importante auxiliaire. Il reste encore une modique balance due de sur l'édifice où se tient cette école, mais cette balance pourra, j'en suis sûr, se payer sur le surplus des recettes de l'école-modèle durant la prochaine session.

La bibliothèque de l'école-normale, sur laquelle je me permets d'appeler votre attention, a été jusqu'ici très incomplète ; quelque économie que l'on ait pu faire dans l'emploi de la subvention législative accordée à cette institution, je n'ai pu acheter les livres dont auraient besoin les élèves-maîtres pour se perfectionner.

Cependant, je compte qu'il pourra nous être fait prochainement une modique allocation supplémentaire. Je crois devoir ajouter, que, dès que ce qui reste encore de dû pour la construction de l'*infant school* aura été payé, s'il se trouve alors un excédant des recettes des écoles-modèles, cet excédant devra, pendant quelques années, être employé à la construction de gymnases et à l'achat d'objets propres à faciliter l'intelligence des leçons de choses.

Le compte des recettes et de l'emploi des deniers payés par les élèves a été préparé par le secrétaire et fera partie de ce rapport.

J'ai l'honneur d'être,  
 Votre humble serviteur,  
 (Signé,)

Pour J. W. DAWSON,  
 Principal de l'école-normale McGill.

W. C. BAYNES,  
 Secrétaire.

Janvier, 1860.

Permettez-moi d'ajouter à ce rapport les données statistiques suivantes sur des instituteurs qui se sont formés à cette école depuis qu'elle existe.	
Nombre total des instituteurs qui ont reçu des diplômes	83
Nombre de ceux qui enseignent ou qui ont enseigné dans le Bas-Canada, dans les écoles qui reçoivent l'aide du gouvernement	41
Nombre de ceux qui ne reçoivent pas l'aide du gouvernement	9
	—50
Nombre de ceux qui sont revenus étudier comme aspirants au diplôme d'école-modèle	14
Nombre de ceux qui enseignent dans les écoles publiques du Haut-Canada	6
Nombre de ceux qui enseignent dans les écoles privées ou à domicile dans le Bas-Canada	5
Nombre de ceux dont on ignore l'emploi	8
	—83

Sur le nombre de ceux qui ont enseigné dans les écoles publiques, un instituteur a reçu pour ses émoluments provenant des honoraires payés par les élèves, environ £150 par année; une institutrice occupe une place qui lui rapporte annuellement £100. Les salaires varient de ces sommes à £20 par année avec pension. La moyenne en peut être de £50 par année.

De ceux qui enseignent dans des écoles qui ne sont pas rigoureusement des écoles publiques, la plupart sont employés dans celles des écoles des villes qui ne reçoivent pas d'aide du gouvernement, mais qui sont ouvertes au public.

Ceux qui enseignent privément ou dans le Haut-Canada, ne sont supposés le faire qu'en attendant qu'ils puissent trouver à se placer convenablement dans le Bas-Canada. Toutefois, je recommanderais fortement qu'il fût au plus tôt pourvu à ce que les diplômes des écoles-normales du Bas-Canada et du Haut-Canada fussent reconnus dans les deux provinces. Ce serait là le moyen de stimuler le zèle des élèves des écoles-normales et de donner plus d'efficacité à leurs services.

De ceux dont on ignore l'emploi, deux sont mariés, un a quitté la province pour quelque temps, et quelques autres peuvent se livrer à l'enseignement sans m'en avoir informé.

En exposant ces faits, je dois de plus faire remarquer que, par suite de la trop grande facilité avec laquelle des personnes non formées à l'enseignement peuvent obtenir des diplômes des bureaux d'examineurs, les instituteurs qui se sont rendus capables éprouvent bien de la difficulté à trouver de l'emploi; il en résulte que la subvention législative, les sommes provenant des parens et le temps des élèves se trouvent employés au détriment de l'éducation et des instituteurs qui se sont rendus capables d'enseigner. Si l'on veut des exemples, je puis dire qu'il est plusieurs fois arrivé que des jeunes gens, qui n'avaient pu obtenir de notre école des diplômes d'école élémentaire, en ont reçu d'un des bureaux d'examineurs; et l'on m'a cité un cas où, muni seulement d'un diplôme de cette école qui permettait d'enseigner dans les écoles primaires, et sans plus de préparation, un instituteur a reçu d'un des bureaux d'examineurs un diplôme d'école-modèle. Il est de toute évidence qu'aussi longtemps que, pour obtenir des diplômes, les examens ne seront pas plus rigoureux que ceux qu'il suffit de subir pour entrer à l'école-normale, beaucoup de personnes se prévaudront de cette facilité insolite; l'intention qu'a eue la législature en établissant les écoles normales serait de cette sorte en grande partie frustrée,

et le seul moyen de parer au mal serait, ce semble, d'amender la loi et de statuer que les bureaux d'examineurs aurent le pouvoir d'exiger des candidats qui désirent se munir d'un diplôme plus de capacité que l'on n'en a montré jusqu'ici, et de déployer une plus grande sévérité surtout dans l'examen des institutrices.

Le public ne tire aucun avantage de la libéralité avec laquelle on donne accès à la profession d'instituteur ; au contraire le grand nombre de personnes incapables qui l'embrasent ne peuvent que la ravalier ; les pauvres et petites écoles se multiplient, les instituteurs habiles recherchent d'autres emplois, et les années précieuses que les enfans devaient utilement employer se trouvent perdues pour eux et pour le pays.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. DAWSON,

Principal de

l'École Normale McGill.

RAPPORT DE M. LE PRINCIPAL DE L'ÉCOLE-NORMALE LAVAL.

QUÉBEC, 15 août 1859.

A l'honorable P. J. O. CHAUVEAU,  
Surintendant des écoles, C. E.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état et les progrès de l'école normale Laval, pendant l'année scolaire 1858-1859. J'y suivrai le même ordre que celui que j'ai adopté dans mon précédent rapport.

*I. Département des élèves-instituteurs.*

Il y avait dans ce département, à l'ouverture des classes, le 15 septembre dernier, 34 élèves, dont 32 pensionnaires et 2 externes. Deux pensionnaires ont bientôt laissé l'école, l'un par défaut de dispositions, l'autre pour étudier l'agriculture d'une manière pratique, afin de pouvoir diriger la classe agricole au collège de Ste. Anne. L'année s'est donc terminée avec 32 élèves-instituteurs.

*1°. Première division.*

Cette division se composait de 18 élèves, dont plusieurs doués de talents brillants. Ils ont revu avec soin la grammaire française dans toutes ses parties, l'analyse grammaticale et l'analyse logique. C'est là, suivant moi, la partie essentielle de l'enseignement dans cet établissement : elle leur a été enseignée par M. de Fenouillet (qui y a joint quelques notions de grammaire générale), et à son défaut par M. Lacasse et moi-même. Dans les mêmes circonstances, je leur ai donné des leçons de littérature, et les ai exercés à quelques compositions, telles que narrations, descriptions, et surtout dans le genre épistolaire, particulièrement sur des sujets de pédagogie. Si l'on fait attention dans quel état inculte la plupart de ces jeunes gens nous arrivent, sachant à peine quelques mots de grammaire, on comprendra facilement par quels efforts prodigieux et constants ils ont pu se rendre capables, après une seule année d'étude et de lecture, d'écrire ces essais de compositions littéraires, dont plusieurs ont mérité d'être inscrits au cahier d'honneur, et d'être cités avec éloges dans le *Journal de l'Instruction Publique*.

Je leur ai aussi fait étudier l'histoire du *Canada* jusqu'à l'union en 1840, et le commencement de l'histoire de France.

Je leur ai encore fait terminer leur physique ; puis leur ai donné des notions de chimie et d'astronomie.

M. de Fenouillet avait commencé quelques leçons élémentaires de philosophie intellectuelle et morale, lorsque la maladie est venu les interrompre.

M. Toussaint a enseigné avec beaucoup de succès aux élèves de cette division l'algèbre, et des éléments de géométrie, et de trigonométrie rectiligne et sphérique ; il leur a aussi appris à résoudre les problèmes au moyen des logarithmes.

Après leur avoir fait compléter leur géographie, il leur a encore enseigné la cosmographie et l'usage des deux globes, céleste et terrestre.

Il s'est chargé également de leur faire voir une grande partie de l'histoire d'Angleterre.

M. Lacasse leur a appris avec un grand succès la tenue des livres en partie double.

Enfin, M. Doyle leur a donné des leçons de syntaxe anglaise, avec analyse et traduction.

### 2° *Seconde division.*

Il y avait 14 élèves dans cette division, dont plusieurs ont fait, dans le cours de l'année, des progrès vraiment étonnants. Ils ont étudié sous M. Lacasse la grammaire française, avec l'analyse grammaticale; les éléments de la grammaire anglaise, avec traduction et exercices; et la tenue des livres en partie simple.

Sous M. Toussaint, ils ont appris toute l'arithmétique, toute la géographie, l'histoire sainte, et l'histoire du Canada jusqu'à la conquête.

### 3° *Les deux divisions réunies.*

J'ai fait, chaque semaine, à tous les élèves instituteurs réunis, deux classes d'instruction religieuse, et une de pédagogie. J'attache, comme de raison, la plus grande importance à ce dernier cours; car quelque bien que les élèves possèdent les différentes branches auxquelles ils s'appliquent, le but de leur séjour à l'école normale ne sera atteint que s'ils sont pleinement en état de les enseigner avantageusement eux-mêmes. C'est ce qu'ils ont paru sentir, en suivant ce cours avec l'attention la plus sérieuse. J'ai surtout cherché à le rendre le plus pratique possible, en m'efforçant de prévoir les difficultés qu'ils auront à vaincre, dans la conduite de leurs écoles.

Les élèves ont eu l'avantage, cette année, de se former au chant et à la musique instrumentale sous la direction de M. Ernest Gagnon. Cet habile professeur a déployé, dans l'accomplissement de ses devoirs, un zèle digne de tout éloge. Il n'a épargné aucune peine pour hâter les progrès de ses élèves: aussi, a-t-il eu la satisfaction de leur faire exécuter des pièces de chant fort difficiles d'une manière tout à fait remarquable, notamment, en plusieurs circonstances, à l'église de la Basse-Ville.

Dès le commencement de l'année scolaire, la maladie dont était atteint M. de Fenouillet, présentant un caractère de plus en plus grave, vous avez bien voulu, M. le Surintendant, sur ma recommandation, faire nommer, comme professeur adjoint, M. Napoléon Lacasse, instituteur depuis de longues années. Comme vous avez pu vous en convaincre vous-même, ce choix a été des plus heureux, et le nouveau professeur s'est montré pleinement à la hauteur de ses fonctions.

Cette maladie de M. de Fenouillet, souvent entremêlée de quelques jours de mieux; le changement fréquent de professeurs, qui en était la suite; l'ordre sommaire qui nous a été signifié d'abandonner le Vieux-Château; l'obligation, où je me suis conséquemment trouvé, d'avancer d'un mois entier l'époque de l'examen public; ont été autant d'obstacles que les élèves ont rencontrés cette année, et qu'ils ont dû surmonter. Cependant, le travail a suppléé à tout, et ils ont su se faire honneur dans deux soirées littéraires et musicales, qui ont eu lieu le 27 décembre, et le 28 avril derniers. Ces séances leur ont fourni l'occasion de s'exercer à l'élocution et à la déclamation. Ils ont aussi subi, le 14 juin dernier, leur examen annuel, que vous avez bien voulu apprécier d'une manière très-flatteuse dans le "Journal de l'Instruction Publique." Dix-sept d'entre eux ont eu l'honneur de recevoir des diplômes de vos mains, 16 pour école modèle, et 1 pour école élémentaire, après avoir passé privément à un examen très sévère.

Je dois reconnaître ici le secours puissant que m'a prêté, toute l'année, M. Biron, le maître d'étude, pour la direction des élèves; et la bonne volonté que ceux-ci ont généralement montrée à observer le règlement de la maison.

## II. *Département des élèves-institutrices.*

Ce département a compris jusqu'à 52 élèves-institutrices; mais 4 étant sorties par maladie, il s'est trouvé réduit à 48.

### 1° *Première Division.*

Elle renfermait 25 élèves, qui ont étudié les branches suivantes, sous MM. de Fenouillet et Lacasse: la grammaire française, avec analyse grammaticale et analyse logique, et la tenue des livres en partie simple; sous M. Toussaint: la géographie complétée, avec dessin des cartes, l'arithmétique complétée, la cosmographie et l'histoire d'Angleterre; sous moi-même, l'histoire du Canada et la littérature. Je ne puis que renchérir sur les éloges que j'ai accordés à ces demoiselles dans mon précédent rapport. Leurs succès ont été toujours croissants, et elles méritaient, je crois, par leur application et leur travail, les louanges que vous avez bien voulu leur décerner,

### 2°. *Seconde Division.*

Dans cette division se trouvaient 23 élèves, dont plusieurs ont fait de grands progrès dans le cours de l'année. Elles ont étudié la grammaire française et l'analyse grammaticale, ainsi que l'arithmétique, avec M. Lacasse; la géographie et l'histoire du Canada jusqu'à la conquête, avec M. Toussaint.

### 3°. *Les deux Divisions réunies.*

Les Dames Religieuses Ursulines se sont chargées de l'enseignement de la grammaire anglaise avec analyse, de la littérature anglaise, de l'histoire sainte, de la religion, du dessin et de la musique. J'ai moi-même donné régulièrement des leçons de pédagogie, qui ont été écoutées avec beaucoup d'intérêt.

Le 14 juillet, toutes les élèves ont subi un examen public, dans la nouvelle et spacieuse salle construite pour ces solennités. Leurs réponses aux interrogateurs, leurs compositions littéraires, leur promptitude à tracer des cartes géographiques, leurs tableaux d'histoire, leurs ouvrages en cire, au crayon et à la peinture, qui couvraient les tables et décoraient les murs; tout cela vous l'avez apprécié convenablement; vous l'avez loué délicatement. Leurs progrès en déclamation ne vous ont pas non plus échappé; et à la fin de ces exercices, c'est avec bonheur que vous avez paru vous charger de la tâche de distribuer les prix et les diplômes. De ceux-ci, vous avez accordé 17 pour école-modèle, et 10 pour école élémentaire.

### 3.—*Ecole-modèle des garçons.*

Cette école a été fréquentée par 110 enfants. Une grande amélioration, je suis heureux de le dire, s'y est fait sentir cette année et a conquis complètement la confiance des parents. En français, les enfants ont appris la grammaire avec analyse, l'arithmétique, la géographie, l'histoire sainte et celle du pays, et la traduction de l'anglais: ils ont aussi reçu des leçons de collège. En anglais, ils ont appris, outre les mêmes branches, l'algèbre, le toisé, la tenue des livres, l'usage du globe terrestre et la traduction du français. Les deux instituteurs, MM. Juneau et Doyle, ont continué à montrer la même bonne volonté: les élèves-maîtres, qui les ont aidés deux heures chaque jour, se sont exercés à l'enseignement avec beaucoup de zèle et de succès.

### 4.—*Ecole-modèle des filles.*

175 enfants ont assisté aux classes dans le cours de l'année. Je me réjouis de pouvoir vous signaler aussi du progrès dans cette division de notre établissement, grâce aux soins des Religieuses qui en étaient chargées cette année, et qui ont été fort bien secondées par les élèves-institutrices.

### *Remarques générales.*

Je mets ici en regard le nombre d'élèves pour chacune des années 1857, 1858 et 1859.

		1857-58.	1858-59.
Ecole-normale.	{ Elèves-institutrices	- - - - - 28	32
	{ Elèves-institutrices	- - - - - 35	48
	Total	- - - - - 63	80
Ecole-modèle.	{ Garçons	- - - - - 93	110
	{ Filles	- - - - - 159	115
	Total	- - - - - 252	285
	Grand total	- - - 315	365

Cette année il n'est mort qu'un petit garçon de l'école-modèle.

Depuis le 15 mai 1857, époque de l'ouverture de l'établissement, on y a reçu :

59 élèves-instituteurs et

66 élèves-institutrices,

125 en tout.

Le lieu de résidence de ces 125 élèves est comme suit :—

Lieu de résidence des élèves.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Cité de Québec.....	7	13	20
Comté de Bellechasse.....	7	12	19
do Montmorency.....	11	5	16
do Québec.....	5	9	14
do Montmagny.....	4	6	10
do Charlevoix.....	7	1	8
do Dorchester.....	4	2	6
do Lévi.....	4	2	6
do Lotbinière.....	1	4	5
do Portneuf.....	1	4	5
do Témiscouata.....	3	1	4
do Kamouraska.....	2	1	3
do L'Islet.....	2	1	3
do Nicolet.....	1	1	2
do Rimouski.....	0	1	1
do Yamachiche.....	0	1	1
Nouvelle-Ecosse.....	0	2	2
Total.....	59	66	125

Parmi les élèves-instituteurs, il y avait 4 hommes mariés et un veuf.

Dix-sept élèves-instituteurs et 14 élèves-institutrices sont sortis sans diplôme, la plupart par maladie ou incapacité, quelques-uns après quelques jours seulement de séjour à l'école.

Il a été accordé 68 diplômes, 43 pour écoles-modèles, et 25 pour écoles-élémentaires, répartis comme suit :—

Pour écoles-modèles, à 25 élèves-instituteurs, et 18 élèves-institutrices.

Pour écoles-élémentaires, à 6 élèves-instituteurs, et 19 élèves-institutrices.

Total 31 élèves-instituteurs et 37 élèves-institutrices.

Sur les 26 premiers élèves instituteurs, 16 tiennent des écoles-modèles, avec des salaires variant de £50 à £80 ; 5 n'ont pas encore de place, 4 vont faire une troisième année à l'école normale afin d'obtenir un diplôme pour école académique.

Sur les 6 autres, 3 ont des salaires variant de £25 à £55, les 3 autres sont sans place.

Parmi les 18 premières élèves-institutrices, 12 ont des écoles-modèles avec des salaires variant de £30 à £50 ; 3 n'ont pas encore de place ; les 3 autres sont entrées dans des communautés enseignantes.

Des 19 autres, 11 font l'école, je crois, et ont des salaires de £20 à £30 ; 7 sont sans emploi, et 1 a son diplôme d'école-modèle.

Récapitulation—Sur 67 élèves munis de diplômes, il y a donc 49 qui enseignent et qui sont 18 sans situation, c'est-à-dire 8 maîtres et 10 maîtresses.

Voici le nom des paroisses qui emploient de nos élèves, classées selon le prix qu'elles leur accordent, autant que j'ai pu m'en assurer. J'ai la satisfaction d'ajouter que, d'après mes informations et surtout par le rapport de Messieurs les curés, la plupart de ces instituteurs et institutrices s'acquittent de leurs devoirs avec beaucoup d'intelligence et de succès. Ce qui paraît plaire par-dessus tout c'est leur excellente méthode, fruit de leurs leçons de pédagogie.

INSTITUTEURS.  
*Ecoles-Modèles.*

St. Roch de Québec,	MM Pelletier,
do do	Donnelly,
Beaumont,	Legendre,
St. Pascal,	Girardin,
St. Jean Deschaillons,	Létourneau,
St. Nicolas,	Cloutier,
do	Emond,
Grande Rivière,	Tréflé Côté,

St. Gervais	Larue,
Gentily,	Pageau,
Chicoutimi,	Boily,
do	Mignault,
St. Henri,	Louis Roy,
Pointe-aux-Trembles,	Lefebvre,
St. Charles,	Tremblay,
Baie St. Paul,	Boivin,
Eboulements,	Cléophe Côté,
Ste. Famille, Ile d'Orléans,	Joseph Piémont,

*Ecoles-Elémentaires.*

Caughnawaga,	MM. Dumas,
Batiscan,	Gagné,
St. François, Rivière du Sud,	Langlois.

## INSTITUTRICES.

*Ecoles-Modèles.*

Pointe du Lac,	Dlles. Louise Couture,
St. Michel,	Philomène Vallée,
do	Sweeney,
St. Antoine de Tilly,	Flyn,
Stanford,	Sophie Pérusse,
St. Jean Port Joli,	Létourneau,
Somerset,	Armstrong,
Grande Baie,	De Tonnancour,
St. Anicet,	Darveau,
St. Romuald,	Chamberland,
Cacouna,	Lafrance,
St. Sylvestre,	Sinnott.

*Ecoles-Elémentaires.*

Jeune Lorette, (Sauvages),	Dlles. Pageau,
St. Ambroise,	Angers,
do	Blais,
do	Nintean,
St. Sylvestre,	Falardeau,
St. Nicolas,	Garneau,
do	McGoldrick,
St. Colomban,	Normand,
Malbaie,	Pacaud,
St. Gervais,	Julienne Côté.

En terminant, permettez-moi, M. le surintendant, de dire un mot de la mort de M. le professeur Emile de Fenouillet, arrivée le 25 juin dernier. Pour rendre le juste hommage dû à sa mémoire, il me suffira de rappeler ici son dévouement, que je serais tenté d'appeler excessif, à tous les devoirs de sa charge; l'intérêt sincère et profond qu'il portait à l'école; le respect, l'estime, l'attachement qu'il inspirait à ses élèves par sa conduite pleine de dignité, ses connaissances étendues et variées, la bonté de son cœur, la générosité de ses procédés. Animé de vifs sentiments de religion, tenant fortement aux bons principes, appuyé sur des études solides, il a vu venir la mort avec le calme et la résignation du vrai chrétien; il en a reçu le coup avec la douce espérance d'une âme bien préparée. Sa perte a été sensible à tous, à personne plus qu'à moi, qui ai eu tant d'occasions d'apprécier les qualités de son esprit et de son cœur.

J'ai l'honneur de me sousscrire, M. le surintendant,

Votre très humble

et obéissant serviteur,

JEAN LANGEVIN, Prêtre.

Principal.

TABLA A-1 (Continued)

Year	Country	Value	Unit
1950	Algeria	1,200,000	kg
1951	Algeria	1,300,000	kg
1952	Algeria	1,400,000	kg
1953	Algeria	1,500,000	kg
1954	Algeria	1,600,000	kg
1955	Algeria	1,700,000	kg
1956	Algeria	1,800,000	kg
1957	Algeria	1,900,000	kg
1958	Algeria	2,000,000	kg
1959	Algeria	2,100,000	kg
1960	Algeria	2,200,000	kg
1961	Algeria	2,300,000	kg
1962	Algeria	2,400,000	kg
1963	Algeria	2,500,000	kg
1964	Algeria	2,600,000	kg
1965	Algeria	2,700,000	kg
1966	Algeria	2,800,000	kg
1967	Algeria	2,900,000	kg
1968	Algeria	3,000,000	kg
1969	Algeria	3,100,000	kg
1970	Algeria	3,200,000	kg
1971	Algeria	3,300,000	kg
1972	Algeria	3,400,000	kg
1973	Algeria	3,500,000	kg
1974	Algeria	3,600,000	kg
1975	Algeria	3,700,000	kg
1976	Algeria	3,800,000	kg
1977	Algeria	3,900,000	kg
1978	Algeria	4,000,000	kg
1979	Algeria	4,100,000	kg
1980	Algeria	4,200,000	kg
1981	Algeria	4,300,000	kg
1982	Algeria	4,400,000	kg
1983	Algeria	4,500,000	kg
1984	Algeria	4,600,000	kg
1985	Algeria	4,700,000	kg
1986	Algeria	4,800,000	kg
1987	Algeria	4,900,000	kg
1988	Algeria	5,000,000	kg
1989	Algeria	5,100,000	kg
1990	Algeria	5,200,000	kg
1991	Algeria	5,300,000	kg
1992	Algeria	5,400,000	kg
1993	Algeria	5,500,000	kg
1994	Algeria	5,600,000	kg
1995	Algeria	5,700,000	kg
1996	Algeria	5,800,000	kg
1997	Algeria	5,900,000	kg
1998	Algeria	6,000,000	kg
1999	Algeria	6,100,000	kg
2000	Algeria	6,200,000	kg
2001	Algeria	6,300,000	kg
2002	Algeria	6,400,000	kg
2003	Algeria	6,500,000	kg
2004	Algeria	6,600,000	kg
2005	Algeria	6,700,000	kg
2006	Algeria	6,800,000	kg
2007	Algeria	6,900,000	kg
2008	Algeria	7,000,000	kg
2009	Algeria	7,100,000	kg
2010	Algeria	7,200,000	kg
2011	Algeria	7,300,000	kg
2012	Algeria	7,400,000	kg
2013	Algeria	7,500,000	kg
2014	Algeria	7,600,000	kg
2015	Algeria	7,700,000	kg
2016	Algeria	7,800,000	kg
2017	Algeria	7,900,000	kg
2018	Algeria	8,000,000	kg
2019	Algeria	8,100,000	kg
2020	Algeria	8,200,000	kg
2021	Algeria	8,300,000	kg
2022	Algeria	8,400,000	kg

TABLEAU A.—TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction primaire dans les Municipalités du Bas-Canada, pour l'année 1859.

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour éгалer la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<b>J. B. F. PAINCHAUD.</b>						
1. Isles de la Magdeleine .....	304 00	304 00	464 00	115 20	.....	883 20
<b>J. MEAGHER.</b>						
1. Port Cox .....	235 50	235 50	248 00	131 10	.....	614 60
2. " Daniel .....	115 08	115 08	162 00	112 00	.....	389 08
3. " Hamilton .....	143 58	143 58	100 00	180 00	.....	423 58
4. " Hope .....	154 12	154 12	24 00	181 60	.....	359 72
5. Carleton .....	119 12	119 12	107 00	278 00	.....	504 12
6. Mann .....	79 40	79 40	20 88	.....	400 00	499 78
7. Matapédia et Ristigouche.....	115 78	115 78	92 00	.....	.....	207 78
8. Maria .....	187 72	187 72	149 06	176 00	136 00	649 38
9. New Richmond et dissidents.....	177 32	177 32	298 88	135 36	.....	611 56
10. Nouvel .....	81 37	81 37	150 00	86 00	.....	326 37
11. Ristigouche, Village Sauvage.....	50 00	50 00	25 00	.....	.....	75 00
12. Shoolbred.....	100 80	100 80	200 00	78 10	.....	378 90
Total .....	1559 79	1559 79	1585 92	1358 16	536 00	5039 87
<b>A. BÉCHARD.</b>						
1. Cap Rosier .....	109 40	100 40	.....	.....	.....	109 40
2. Cap Chat.....	134 54	134 54	40 20	20 00	.....	194 74
3. Douglas.....	79 82	79 82	13 00	.....	200 00	292 82
4. Fox et Griffin Cove.....	97 03	97 03	.....	110 00	.....	207 03
5. Gaspé, Baie, Nord.....	40 08	40 08	100 00	10 50	.....	150 58
6. Gaspé, Baie, Sud.....	67 95	67 95	50 00	.....	.....	117 95
7. Grande Rivière .....	96 07	96 07	220 00	80 00	.....	396 07
8. Isle Bonaventure.....	20 30	20 30	70 00	.....	.....	90 30
9. Malbaie .....	108 70	108 70	94 00	.....	200 00	402 70
10. Newport et Pabos.....	131 62	131 62	139 38	.....	200 00	471 00
11. Percé .....	248 06	248 06	84 00	.....	600 00	932 06
12. York et Haldimand.....	53 08	53 08	30 00	.....	.....	83 08
Total .....	1186 65	1186 65	840 58	220 50	1200 00	3447 73
<b>V. MARTIN.</b>						
1. Chicoutimi.....	217 57	217 57	348 43	80 50	50 00	696 50
2. St. Joseph .....	80 65	80 65	266 35	.....	400 00	807 00
3. Bagot.....	143 58	143 58	.....	74 21	.....	217 79
4. Bagotville .....	195 88	195 88	521 12	152 00	112 60	981 60
5. Laterrière .....	51 33	51 33	.....	33 00	.....	84 33
6. Labarre, etc.....	40 00	40 00	.....	.....	.....	40 00
Total .....	729 01	729 01	1135 90	339 71	622 60	2827 23
<b>S. BOIVIN.</b>						
1. Baie St. Paul .....	442 58	442 58	166 42	166 00	.....	775 00
2. Eboulemens.....	293 00	293 00	312 00	100 04	.....	705 04
3. Isle aux Coudres.....	100 21	100 21	109 00	90 00	.....	299 21
4. Malbaie .....	368 82	368 82	119 25	444 10	200 00	1132 18
5. Petite Rivière.....	80 23	80 23	45 77	21 20	200 00	347 20
6. Escoumains .....	99 40	99 40	.....	.....	.....	99 40
7. Ste. Agnès .....	177 87	177 87	102 13	.....	.....	280 00
8. St. Fidèle .....	130 10	130 10	37 90	85 05	.....	253 05
9. St. Irénée.....	152 03	152 03	14 42	162 80	256 40	585 65
10. St. Urbain.....	101 61	101 61	49 00	32 00	.....	182 61
Total.....	1945 86	1945 86	955 89	1101 19	656 40	4659 34

TABLEAU des sommes prélevées.—(Continué.)

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour égaliser la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<b>G. TANGUAY.</b>						
1. Ste. Anne, No. 1.....	84 00	84 00	165 93	36 80		286 73
2. Ixworth.....	81 67	81 67	8 34			90 01
3. Rivière Ouelle.....	281 01	281 01	135 17	416 20		832 38
4. St. Pacôme.....	206 15	206 15	12 35	52 00		270 50
5. St. Denis.....	246 57	246 57	514 01		94 40	854 98
6. Mont Carmel.....	83 52	83 52	6 48	25 00		115 00
7. Kamouraska.....	323 43	323 43	248 00	68 00		639 43
8. St. Paschal.....	437 75	437 75	62 25	350 00		850 00
9. Ste. Hélène.....	148 83	148 83	90 50			239 33
10. St. Alexandre.....	159 57	159 57	8 43	146 00		314 00
11. Rivière du Loup.....	287 25	287 25	41 75	79 20		408 20
12. St. Edouard.....	138 57	138 57	310 09	100 00		548 66
13. St. George de Cacouna.....	206 05	206 05	51 60	266 00		523 65
14. St. Arsène.....	268 28	268 28	40 90	78 00		387 18
15. Isle Verte.....	370 23	370 23	66 77	198 80		635 80
16. St. Eloi.....	162 32	162 32	128 48			290 80
17. Trois Pistoles No. 1 et No. 2.....	395 62	395 62	197 81	647 26		1240 69
18. St. Modeste de Withworth.....	58 00	58 00	100 00	24 00		182 00
19. Notre Dame du Portage.....	131 22	131 22	38 31	40 80		210 33
20. Métis.....	32 45	32 45	49 70	19 80		101 95
21. St. Simon.....	231 05	231 05	270 91	106 00		607 96
22. St. Fabien.....	137 58	138 58	92 82	78 75		309 15
23. Ste. Cécile du Bic.....	193 57	193 57	29 03	50 40		273 00
24. Rimouski.....	507 73	507 73	193 05	254 20		954 98
25. Ste. Luce de Lessard.....	263 57	263 57	316 06			579 63
26. Ste. Flavie de Lepage.....	227 32	227 32	168 00	72 00		467 32
27. Matane.....	166 20	166 20	155 21	54 00	173 00	548 41
28. St. Octave.....	101 25	101 25	226 75	75 20	300 00	703 20
29. St. André.....	273 53	273 53	135 44	165 33		574 30
30. Ste. Anne, No. 2.....	342 90	342 90	216 36	340 33		899 59
Total.....	6547 19	6547 19	4080 50	3744 07	567 40	14939 16
<b>JOHN HUME.</b>						
1. St. Victor.....	117 57	117 57	200 00	61 00		378 57
2. St. Ephrem.....	45 72	45 72	40 00	12 00		97 72
3. Forsyth.....	54 53	54 53	80 00	16 40		150 93
4. Lambton.....	83 52	83 52	112 00	49 00		244 52
5. Aylmer.....	36 85	36 85	103 20	45 08		185 13
6. Broughton.....	61 90	61 90	48 10			110 00
7. Leeds.....	270 37	270 37	203 63			474 00
8. Nelson.....	65 78	65 78	19 00	40 00		124 78
9. Inverness et diss.....	271 33	271 33	292 00	252 00		815 33
10. St. Calixte.....	207 40	207 40	251 43	179 20		638 03
11. Ste. Julie.....	119 63	119 63	145 40	103 00	36 00	404 03
12. St. Ferdinand et diss.....	233 40	233 40	125 16			358 56
13. Ste. Sophie.....	169 05	169 05	251 10	50 00	119 00	589 15
14. Ireland.....	111 60	111 60	216 10	14 80		342 50
15. Frampton et diss.....	277 17	277 17	98 69	40 10		415 96
16. Cranbourne.....	39 82	39 82				39 82
17. Standon.....	47 45	47 45		25 93		73 38
18. Settrington.....	39 02	39 02				39 02
Total.....	2252 11	2252 11	2185 81	888 51	155 00	5481 43

TABLEAU des Sommes prélevées.—(Continué.)

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour égalet la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisation spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<b>P. F. BÉLAND.</b>						
1. St. Nicolas.....	378 00	378 00	94 50	568 00		1040 50
2. St. Romuald.....	192 88	192 88	260 50	307 20		760 58
3. St. Jean Chrysostôme.....	205 97	205 97	109 13	160 00		475 10
4. Notre Dame de la Victoire.....	478 38	478 38	726 00	976 00		2180 38
5. Aubigny.....	135 17	135 17	24 00	125 00	59 00	343 17
6. St. Joseph de Lévi.....	275 07	275 07	125 00	998 48		1398 55
7. St. Henri.....	426 62	426 62	295 00	535 38		1257 00
8. St. Anselme.....	420 08	420 08	232 00			652 08
9. Ste. Claire.....	332 27	332 27	488 00	137 20	280 00	1237 47
10. Ste. Marguerite.....	199 90	199 90	24 70			224 60
11. Ste. Hénédine.....	143 00	143 00	20 00			163 00
12. St. Isidore.....	300 78	300 78	111 22	480 00		892 00
13. St. Lambert.....	125 65	125 65	2 35	14 00		142 00
14. St. Bernard.....	201 47	201 47	11 60	56 58		269 65
15. St. Frédéricik.....	163 97	163 97	88 00			251 97
16. Ste. Marie.....	453 56	453 56	460 00		16 00	929 56
17. St. Elzéar.....	328 84	328 84	186 16			515 00
18. St. Joseph de Beauce.....	356 62	356 62	176 80	431 79		965 21
19. Metschermet.....	60 80	60 80		48 00		108 80
20. St. François.....	399 54	399 54	79 00	183 00		661 54
21. St. George.....	193 98	193 98	72 05	47 00		313 03
22. St. Jean Deschaillons.....	244 40	244 40	160 60	189 00		594 00
23. Lotbinière.....	497 25	497 25	233 25	359 50		1090 00
24. Ste. Croix.....	304 25	304 25	212 00	230 15		746 40
25. St. Flavien.....	79 25	79 25	14 28	80 15		173 68
26. St. Antoine.....	278 38	278 38	282 21	363 50		924 09
27. St. Sylvestre.....	518 84	518 84	211 90	149 20	200 00	1079 94
28. Ste. Agathe.....	72 86	72 86	94 50			167 36
29. St. Gilles.....	147 58	147 58	290 00			437 58
30. St. Apollinaire.....	165 18	165 18	75 00	107 00		347 18
Total.....	8080 54	8080 54	5159 75	6546 13	555 00	20341 42
<b>J. CRÉPAULT.</b>						
1. Beaumont.....	237 88	237 88	474 98	405 82		1118 68
2. St. Charles.....	321 06	321 06	478 94	234 00		1034 00
3. St. Lazare.....	236 20	236 20	96 38	99 00	92 00	523 58
4. St. Gervais.....	435 50	435 50	236 50	391 05	100 00	1163 05
5. St. Raphaël.....	236 77	236 77	41 23	148 38	130 00	556 38
6. St. Michel, No. 1, Paroisse.....	154 21	154 21	101 09	120 00		375 30
7. St. Michel, No. 2, Village.....	153 52	153 52	127 28	480 00		760 80
8. St. Valier.....	207 30	207 30	80 70	75 00		363 00
9. L'Islet.....	508 15	508 15	292 00	504 46		1304 61
10. St. Roch des Aulnais.....	415 78	415 78	47 53	173 20		1036 51
11. St. Jean Port Joli.....	485 92	485 92	146 00	450 00		1081 92
12. St. Cyrille.....	62 58	62 58	152 32	69 12		284 02
13. Grosse Isle.....	50 00	50 00		18 00		68 00
14. Berthier.....	169 95	169 95	172 89	139 20		482 04
15. St. François.....	239 82	239 82	63 02	199 84		502 68
16. St. Pierre.....	205 92	205 92	206 00	196 00		607 92
17. St. Thomas.....	585 78	585 78	87 00	269 30		942 08
18. St. Ignace.....	379 95	379 95	287 00	228 00		894 95
19. Isle aux Grues.....	86 77	86 77	34 03	25 00		145 80
Total.....	5173 06	5173 06	3524 89	4225 37	322 00	13245 32

TABLEAU des sommes prélevées.—(Continué.)

District d'inspection de	Subvention annuelle	Cotisation ou contribution volontaire pour égarer la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<b>P. M. BARDY.</b>						
1. Québec, (Catholiques) .....	3049 82	3049 82	1016 53	48000 00	.....	52066 35
2. Beauport .....	330 50	330 50	196 99	559 20	.....	1086 69
3. Charlesbourg .....	286 92	286 92	348 08	262 80	.....	897 80
4. St. Dunstan .....	54 66	54 66	65 34	.....	200 00	320 00
5. St. Ambroise .....	358 00	358 00	158 00	284 20	.....	800 20
6. Valcartier .....	194 40	194 40	254 00	.....	.....	448 40
7. Ancienne Lorette .....	372 80	372 80	23 20	232 00	.....	628 00
8. Ste. Foye, et diss. ....	101 94	101 94	420 06	200 00	.....	722 00
9. St. Columban de Sillery .....	578 98	578 98	61 02	420 06	.....	1060 06
10. St. Roch .....	540 36	540 36	.....	64 00	.....	604 36
11. Cap Rouge .....	64 64	64 64	75 86	146 00	.....	286 50
12. Grondines .....	204 25	204 25	378 75	354 76	.....	935 76
13. St. Casimir .....	152 16	152 16	21 84	32 80	.....	206 80
14. Deschambault .....	393 28	393 28	52 92	387 00	.....	833 20
15. Cap Santé .....	482 73	482 73	413 67	292 08	24 00	1212 48
16. St. Bazile .....	99 66	99 66	57 25	.....	.....	156 91
17. St. Raymond .....	236 62	236 62	246 38	.....	.....	483 00
18. Eureuils .....	79 40	79 40	125 60	.....	.....	205 00
19. St. Catherine .....	248 84	248 84	20 00	140 00	.....	408 84
20. St. Augustin .....	225 66	225 66	266 34	79 20	.....	571 20
21. Pointe-aux-Trembles .....	288 84	288 84	108 06	140 00	.....	536 90
22. St. Laurent .....	122 16	122 16	46 60	160 00	.....	328 76
23. St. Jean .....	176 61	176 61	165 83	342 00	.....	684 44
24. St. François .....	72 74	72 74	130 42	46 66	.....	249 82
25. Ste. Famille .....	118 42	118 42	47 58	52 00	1000 00	1218 00
26. St. Pierre .....	123 56	123 56	144 44	132 00	.....	400 00
27. Château Richer .....	173 98	173 98	73 02	220 00	.....	467 00
28. Ste. Anne .....	134 95	134 95	3 00	81 00	.....	218 95
29. St. Joachim .....	113 26	113 26	186 74	159 20	.....	459 20
30. L'Ange Gardien .....	115 50	115 50	91 61	168 00	.....	375 11
31. St. Féréol .....	93 00	93 00	.....	40 00	.....	133 00
32. Laval .....	55 78	55 78	30 00	.....	.....	85 78
33. Stoneham .....	67 17	67 17	128 13	.....	.....	195 30
34. St. Tite des Caps .....	35 43	35 43	104 57	5 00	.....	145 00
Total .....	9747 02	9747 02	5459 83	52099 96	1224 00	69430 81
<b>RÉV. R. PLEES.</b>						
Québec, (cité) (Protestant) .....	844 30	844 30	240 00	12765 00	.....	13849 30
<b>B. MAURALT.</b>						
1. Baie du Febvre .....	428 96	428 96	231 79	286 80	.....	947 55
2. St. Zéphirin .....	149 80	149 80	82 50	42 00	120 93	395 23
3. St. Thomas de Pierreville .....	356 50	356 50	53 50	44 40	.....	454 40
4. St. François, Paroisse .....	211 37	211 37	68 63	66 40	.....	346 40
5. do Village .....	74 63	74 63	29 58	16 80	.....	121 01
6. St. David .....	439 10	439 10	96 96	147 20	.....	683 26
7. Yamaska .....	357 13	.....	.....	.....	.....	.....
8. Gentilly .....	347 32	347 32	221 39	.....	.....	568 71
9. Blandford .....	54 82	54 82	63 18	23 52	.....	141 52
10. Bécancour .....	473 70	473 70	86 15	143 50	.....	703 35
11. Ste. Gertrude .....	153 83	153 83	56 97	.....	.....	210 80
12. St. Grégoire .....	479 58	479 58	150 12	292 40	.....	922 10
13. St. Célestin .....	125 66	125 66	94 00	100 00	.....	319 66
14. Nicolet .....	430 20	430 20	90 00	129 50	.....	649 70
15. Ste. Monique, No. 1 .....	333 57	333 57	196 58	.....	.....	530 15
16. do No. 2 .....	56 25	56 25	.....	12 00	.....	68 25
17. St. Pierre les Bequets .....	371 90	371 90	136 85	117 00	.....	625 75
Total .....	4844 32	4487 19	1658 20	1421 52	120 93	7687 84

TABLEAU des sommes prélevées.—*Continué.*

District d'inspection de	Subvention annuelle.		Cotisation ou contribution volontaire pour éгалer la subvention.		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.		Rétribution mensuelle.		Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.		Total prélevé.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
<b>P. HUBERT.</b>												
Trois Rivières, Ville.....	689	10	689	10	519	06	85	50			1293	66
do Banlieue.....	112	25	112	25	299	75	18	00			430	00
1. Fief St. Maurice.....	88	08	88	08	135	92	9	20	200	00	433	20
2. Gatineau.....	210	48	210	48	30	00	76	00			316	45
3. Pointe du Lac.....	226	03	226	03	248	00			703	00	1177	03
4. Yamachiche.....	441	32	441	32	200	00	88	40	121	50	851	22
5. St. Maurice, Forges.....	40	48	40	48	108	00					148	48
6. Shawenegan.....	43	50	43	50	74	00	13	50			131	00
7. St. Sévère.....	138	42	138	42	33	40	47	60			219	42
8. Maskinongé.....	290	78	290	78	354	12	107	60			752	50
9. Dumontier.....	376	05	376	05	307	06	112	00			795	11
10. Rivière du Loup.....	426	87	426	87	288	65	180	00			895	52
11. St. Didace.....	99	12	99	12	71	00	107	00			277	12
12. St. Paulin.....	110	07	110	07	110	93	118	01	98	00	437	01
13. Ste. Ursule.....	288	00	288	00	187	29					475	29
14. Champlain.....	267	45	267	45	451	06	298	60			1017	11
15. St. Anne Lapérade.....	344	95	344	95	272	00	32	00			648	95
16. Batiscan.....	133	00	133	00	124	00	272	00			529	00
17. Ste. Geneviève.....	273	97	273	97	55	02	133	00			461	99
18. Cap de la Magdeleine.....	156	33	156	33	132	00			104	00	392	33
19. St. Maurice.....	229	27	229	27	188	00	204	00	200	00	821	27
20. St. Prosper.....	120	08	120	08	48	00	19	05	57	00	244	13
21. St. Stanislas.....	296	38	296	38	23	95	72	63	35	25	428	21
22. St. Narcisse.....	111	50	111	50	16	73					128	23
23. St. Justin.....	252	04	252	04	70	00	50	00			372	04
Total.....	5765	52	5765	52	4347	94	2044	09	1518	75	13676	30
<b>G. A. BOURGEOIS.</b>												
1. Upton.....	198	52	198	52	111	00	171	90			481	42
2. Wickham.....	80	08	80	08	160	00	125	00			365	08
3. Acton.....	59	40	59	40	220	00	52	00	300	00	631	40
4. Bulstrode et Warwick et diss.....	131	90	131	90	268	05			88	00	487	95
5. St. Christophe.....	126	97	126	97	274	15			120	00	521	12
6. St. Norbert.....	166	87	166	87	101	08	80	00	26	00	373	95
7. Stanfold.....	197	92	197	92	512	20	133	04			843	16
8. Grantham.....	127	57	127	57	409	00	112	16			648	73
9. St. Frédéric.....	109	27	109	27	391	12	72	00			572	39
10. Aston.....	29	86	29	86	770	60	12	00			812	46
Total.....	1228	36	1228	36	3217	20	758	10	534	00	5737	66
<b>H. HUBBARD.</b>												
1. Stanstead.....	634	65	634	65	96	05	2103	30	430	00	3264	00
2. Barnston.....	346	47	346	47	346	45	1037	60	125	00	1855	52
3. Hatley.....	280	07	280	07	215	00	963	20			1458	27
4. Barford.....	59	80	59	80	61	00	412	80	290	00	823	60
5. Magog.....	105	07	105	07	34	93	288	00			428	00
6. Compton.....	377	87	377	87	799	37	1212	20	200	00	2589	44
7. Eaton.....	208	56	208	56	522	00	436	00	170	00	1336	56
8. Newport.....	47	64	47	64	137	32	98	80	52	40	336	16
9. Hereford et Auckland.....	50	37	50	37	107	13	146	40	22	00	325	90
10. Clifton.....	53	15	53	15	66	85	80	00	220	00	420	00
11. Bury.....	108	91	108	91	437	00	134	98			680	87
12. Brompton.....	104	36	104	36	271	59	438	40			814	35
13. Sherbrooke.....	319	17	319	17	180	83	286	40	100	00	886	40
14. Orford.....	80	98	80	93	95	00	26	00			201	93

TABLEAU des sommes prélevées.—(Continué.)

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour équilibrer la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<b>H. HUBBARD.—(Continué.)</b>						
15. Ascot .....	273 47	273 47	495 72	.....	700 00	1469 19
16. Windsor .....	82 30	82 30	55 70	68 60	.....	206 60
17. Melbourne.....	280 37	280 37	418 54	434 20	.....	1133 11
18. Shipton .....	280 67	280 67	633 96	569 60	.....	1484 23
19. Wotton .....	92 45	92 45	76 00	.....	.....	168 45
20. Cleveland et diss.....	175 93	175 93	344 69	616 10	253 00	1389 72
21. Durham No. 1, et diss .....	229 06	229 06	567 00	.....	528 69	1324 75
22. " No. 2.....	77 97	77 97	119 00	58 40	180 00	435 37
23. Kingsey .....	314 47	314 47	104 73	481 00	200 00	1100 20
24. Tingwick et diss.....	136 62	136 62	261 00	351 63	600 00	1359 25
25. Dudswell.....	89 52	89 52	171 00	165 80	.....	426 32
26. Winslow .....	100 63	100 63	208 00	100 00	600 00	1008 63
27. Lingwick.....	112 42	112 42	155 00	219 20	136 30	622 92
28. Weedon .....	57 87	57 87	75 80	48 40	140 00	322 07
29. Wolfestown.....	50 98	50 98	.....	.....	.....	50 98
30. Westbury .....	57 87	57 87	27 00	75 70	446 00	606 57
Total.....	5189 62	5189 62	7083 66	10862 69	5393 39	28529 36
<b>R. PARMELEE.</b>						
1. Shefford, et diss .....	249 27	249 27	839 50	753 30	177 10	2619 17
2. Brome .....	291 35	291 35	460 00	1052 80	200 00	2014 15
3. Granby, et diss .....	318 55	318 55	559 00	571 82	.....	1449 37
4. Stukely, et diss .....	305 07	305 07	365 00	318 00	200 00	1188 07
5. Ste. Cécile de Milton.....	206 81	206 81	328 29	163 80	200 00	898 90
6. Roxton.....	154 35	154 35	372 80	280 90	261 60	1069 65
7. Farnham .....	175 77	175 77	167 58	160 78	.....	504 13
8. St. Romuald et diss.....	283 48	283 48	434 36	136 38	.....	854 22
9. St. Valérien.....	65 30	65 30	125 70	24 00	276 00	491 00
10. Dunham .....	485 23	485 23	1174 00	512 00	159 00	2330 23
11. Stanbridge .....	565 23	565 23	566 47	501 38	200 00	1833 08
12. Frelighsburg .....	216 62	216 62	650 00	101 95	.....	968 57
13. Phillipsburg .....	284 33	264 33	660 00	218 40	.....	1142 73
14. Sutton .....	343 15	343 15	652 11	498 64	.....	1493 90
15. Henriville et diss .....	636 07	636 07	1795 00	753 49	260 00	3444 56
16. Clarenceville .....	222 17	222 17	198 00	336 00	.....	756 17
17. St. Thomas de Foucault.....	151 20	151 20	158 82	327 36	.....	637 38
18. St. Alexandre.....	306 33	306 33	62 00	144 80	.....	513 13
19. Potton .....	237 43	237 43	1314 00	70 00	.....	1621 43
20. Bolton et diss .....	269 25	269 25	1482 00	352 00	.....	2103 25
21. Ely.....	141 57	141 57	.....	.....	.....	141 57
22. St. Anthanase.....	33 08	33 08	461 00	244 00	.....	738 08
Total.....	6021 61	6021 61	12825 63	7521 80	1833 70	28202 74
<b>J. N. A. ARCHAMBAULT.</b>						
1. Longueuil, Paroisse .....	370 37	370 37	600 62	274 00	72 00	1316 99
2. Longueuil, Village, et dissidents.....	227 92	227 92	556 00	861 60	.....	1645 52
3. Boucherville .....	384 25	384 25	440 25	320 00	.....	1144 50
4. St. Bruno .....	256 20	256 20	384 00	142 00	.....	782 20
5. Chambly, et dissidents.....	545 37	545 37	284 39	901 60	.....	1731 36
6. St. Luc.....	164 53	164 53	87 39	38 80	.....	290 72
7. St. Jean et dissidents.....	654 27	654 27	305 94	395 20	.....	1355 41
8. Blairfindie et dissidents.....	363 42	363 42	251 53	334 16	.....	949 11
9. Varennes Paroisse.....	261 85	261 85	171 99	139 00	.....	572 84
10. Varennes, Village.....	196 83	196 83	546 24	200 00	.....	943 07
11. Contrecoeur .....	298 60	298 60	250 93	198 00	.....	747 53

TABLEAU des sommes Prélevés.—(Continué.)

Districl d'Inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
J. N. A. ARCHAMBAULT.—(Con.)						
12. Verchères.....	425 79	425 79	374 24	440 00		1240 03
13. St. Marc.....	172 99	172 99	155 01	201 00		529 00
14. Belœil.....	312 85	312 85	117 78	484 00		914 63
15. Ste. Julie.....	176 75	176 75	120 00	75 00		371 75
16. St. Antoine.....	248 13	248 13	287 45	100 00		635 58
17. St. Charles.....	225 92	225 92	75 00	255 00		555 92
18. St. Denis.....	453 15	453 15	466 89	215 74		1135 78
19. St. Barnabé.....	196 90	196 90	120 00			316 90
20. St. Jude.....	262 15	262 15	137 85	60 00		460 00
21. Sorel.....	478 35	478 35	302 51	300 00		1080 86
22. Sorel, Bourg, et dissidents.....	475 92	475 92	428 93	977 60		1882 45
23. St. Ours.....	464 75	464 75	619 03	207 20	200 00	1490 98
24. Ste. Victoire.....	227 17	227 17	179 83			407 00
25. St. Aimé.....	349 72	349 72	359 28			709 00
26. St. Marcel.....	152 55	152 55	84 65	102 00		339 20
37. St. Robert.....	202 10	202 10	177 00		200 00	579 10
Total.....	8548 80	8548 80	7884 73	7221 90	472 00	24127 43
C. H. LEROUX.						
1. St. Césaire, et diss.....	669 95	669 95	588 10	299 76		1557 81
2. L'Ange Gardien.....	147 38	147 38	68 25	101 60	200 00	517 23
3. Abbotsford.....	204 38	204 38	394 40	134 87	22 60	756 25
4. St. Fie, et diss.....	492 62	492 62	179 00	155 16		826 78
5. St. Hyacinthe, Ville.....	528 72	528 72	901 08	336 00		1765 80
6. do Paroisse.....	375 76	375 76	310 12	285 95		971 83
7. La Présentation.....	244 12	244 12	136 00	65 00		445 12
8. St. Dominique.....	277 86	277 86	190 00	51 00		518 86
9. Ste. Rosalie.....	264 12	264 12	151 48	101 76		517 36
10. St. Simon.....	248 14	248 14	138 19	68 33		454 66
11. St. Hugues.....	308 72	308 72	216 00	369 00	200 00	1093 72
12. Soraba, et diss.....	69 12	69 12	225 40	89 40		383 92
13. St. Damase.....	386 90	386 90	230 00	179 00		795 90
14. St. Jean Baptiste.....	303 42	303 42	462 00	82 00		847 42
15. Rouville.....	211 48	211 48	62 00	179 64		453 12
16. St. Mathias.....	244 40	244 40	253 00	55 00		552 40
17. Ste. Brigitte.....	188 57	188 57	1001 72	92 70		1282 99
18. St. Grégoire, et Diss.....	382 32	382 32	507 02	109 20		998 54
19. St. Alexandre.....	306 33	306 33	43 00	144 50		493 83
20. St. Athanase.....	372 86	371 86	174 00	270 00		816 86
21. Iberville.....	180 08	180 08	490 12	107 20		777 40
22. Ste. Marie.....	559 82	559 82	599 68	175 09		1334 50
23. St. Hélène.....	106 93	106 93	136 62	41 28		284 83
24. Bonaventure.....	40 43	40 43	60 00	42 00	70 50	212 93
Total.....	7114 43	7114 43	7517 18	3535 35	493 10	18660 06
M. LANCTOT.						
1. Laprairie.....	596 07	596 07	390 39	500 00		1486 46
2. St. Constant et diss.....	374 97	374 97	344 35	270 00	87 50	1076 82
3. St. Philippe.....	338 55	338 55	240 00	154 00		732 55
4. St. Jacques le Mineur.....	295 68	295 68	157 15	45 10		497 93
5. St. Cyprien.....	606 43	606 43	368 00	1104 00		2078 43
6. St. Valentin et diss.....	450 26	450 26	265 74	516 14		1232 14
7. Lacolle.....	484 07	484 07	1264 93	527 84		2276 84
8. St. Edouard.....	294 25	294 25	186 75	64 00		545 00
9. Sherrington et diss.....	228 85	228 85	219 00	166 13		613 98
10. St. Rémi, et diss.....	416 20	416 20	327 00	171 98		915 18

TABLEAU des Sommes prélevées.—(Continué.)

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ c	\$ cts.
11. St. Michel.....	318 20	318 20	160 05	160 00	.....	638 25
12. St. Isidore.....	296 61	296 61	80 00	100 00	.....	476 61
13. Châteauguay et diss.....	328 15	328 15	240 07	177 00	.....	745 22
14. St. Clément et diss.....	567 86	567 86	620 18	574 00	.....	1762 04
15. Ste. Martine et diss.....	531 60	531 60	146 60	666 59	.....	1344 79
16. Ste. Philomène.....	274 14	274 14	156 36	224 00	.....	654 50
17. St. Louis de Gonzague et diss.....	420 05	420 05	1240 00	468 00	.....	2128 05
18. St. Timothée.....	435 13	435 13	334 00	340 80	.....	1109 93
19. St. Urbain Ier. et diss.....	283 48	283 48	273 00	127 90	.....	684 38
20. Ste. Cécile.....	166 76	166 76	210 00	134 00	.....	510 76
21. Caughnawaga.....	231 75	231 75	.....	.....	.....	231 75
22. St. Stanislas de Kotska.....	112 61	112 61	.....	76 00	.....	188 61
Total.....	8051 67	8051 67	7223 57	6567 48	87 50	21930 22
<b>J. BRUCE.</b>						
1. Dundee et dissidents.....	137 03	137 03	228 74	161 56	40 00	567 33
2. St. Anicet et dissidents.....	356 75	356 75	211 00	1152 48	.....	1720 23
3. Godmanchester et diss.....	279 88	279 88	768 12	610 58	.....	1658 58
4. Elgin.....	154 54	154 54	317 00	267 40	.....	738 94
5. Hinchinbrooke.....	348 32	348 32	204 00	538 00	.....	1090 32
6. Huntingdon et diss., Village.....	94 67	94 67	367 33	270 00	.....	732 00
7. Hemmingford, et diss.....	535 40	535 40	161 00	1000 00	445 00	2141 40
8. St. Jean Chrysostome, No. 1.....	36 27	36 27	244 00	266 00	.....	546 27
9. " " No. 2.....	360 88	360 88	404 00	524 48	.....	1289 34
10. Ormstown et diss.....	454 55	454 55	1433 00	1497 00	158 00	3542 55
11. Montréal, (ville) protestants.....	564 67	564 67	.....	3350 00	.....	34064 67
12. Argenteuil et diss.....	323 43	323 43	1031 00	705 90	.....	2060 33
13. Jérusalem.....	295 37	295 37	141 00	580 00	600 00	1616 37
14. Gore.....	211 05	211 05	89 00	.....	.....	300 05
15. Chatham.....	440 23	440 23	384 00	587 20	310 00	1721 43
16. Grenville et Harrington.....	315 40	315 40	.....	.....	.....	315 40
17. Franklin.....	165 45	165 45	245 17	483 00	.....	893 62
Total.....	5073 89	5073 89	6228 36	42143 58	1553 00	54998 83
<b>F. X. VALADE.</b>						
1. Ste. Anne.....	115 50	115 50	29 68	384 00	.....	529 18
2. Ste. Geneviève, No. 1.....	234 12	234 12	23 88	171 52	.....	429 52
3. Pointe Claire.....	214 95	214 95	108 75	307 00	.....	630 70
4. Ste. Geneviève, No. 2.....	41 95	41 95	18 05	20 00	.....	80 00
5. Lachine et dissidents.....	300 92	300 92	423 08	594 00	.....	1318 00
6. St. Laurent et diss.....	364 67	364 67	551 33	360 00	.....	1276 00
7. Montréal, (cité) catholiques.....	1440 08	1440 08	.....	66000 00	.....	67440 08
8. Hochelaga et diss.....J.....	80 50	80 50	295 50	108 00	.....	484 00
9. St. Henri et diss.....	66 48	66 48	890 77	45 00	.....	1002 25
10. Côteau St. Pierre.....	114 20	114 20	1281 80	109 00	.....	1505 00
11. Côte des Neiges, et diss.....	231 33	231 33	1083 31	20 00	.....	1334 64
12. Côteau St. Louis et diss.....	138 57	138 57	636 43	400 00	.....	1175 00
13. Côte Visitation et diss.....	53 56	53 56	159 44	.....	.....	213 00
14. Sault aux Récollets.....	278 42	278 42	75 58	340 32	.....	694 32
15. Haut du Sault.....	33 57	33 57	22 43	41 00	.....	97 00
16. Rivière des Prairies.....	143 18	143 18	81 00	199 00	.....	423 18
17. Pointe aux Trembles.....	180 78	180 78	390 00	152 00	.....	722 78
18. Longue Pointe et diss.....	141 20	141 20	104 80	164 00	.....	410 00
19. Isle Perrot.....	124 12	124 12	111 88	101 76	300 00	637 76
20. Soulanges.....	325 07	325 07	110 93	243 00	.....	679 00
21. Côteau du Lac.....	297 98	297 98	210 42	272 00	366 00	1146 40
22. St. Zotique.....	181 85	181 85	268 68	302 40	.....	752 98

TABLEAU des sommes prélevées.—(Continué.)

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour égaliser la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<b>F. X. VALADE.—(Continué.)</b>						
23. Côteau Landing et diss.....	64 20	64 20	199 80	170 00		434 00
24. Nouvelle Longueuil et diss.....	556 58	556 58	216 67	1261 40	840 60	2875 25
25. Newton.....	68 13	68 13	98 87	128 00	126 40	421 40
26. St. Clet.....	174 93	174 93	29 07	200 00		404 00
27. Ste. Marthe et diss.....	203 97	203 97	318 15	314 66		836 78
28. Rigaud, Paroisse et diss.....	273 90	273 90	199 10	292 00		765 00
29. " Village.....	179 23	179 23	301 70	76 00		556 93
30. Vaudreuil et diss.....	529 80	529 80	122 20	584 48		1236 48
31. Isle Bizard, Sud.....	86 97	86 97	49 03	56 00		192 00
32. " " Nord.....	45 35	45 35	26 65	32 76		104 76
<b>Total.....</b>	<b>7286 06</b>	<b>7286 06</b>	<b>8438 98</b>	<b>73449 30</b>	<b>1633 00</b>	<b>90807 34</b>
<b>A. D. DORVAL.</b>						
1. L'Assomption, Village.....	190 22	190 22	152 50	77 60		420 32
2. " Paroisse.....	261 45	261 45	72 20	188 16		521 81
3. St. Sulpice.....	140 92	140 92	75 00	65 00		280 92
4. Repentigny.....	97 38	97 38	58 00	50 00	608 00	813 38
5. Lachenaie.....	137 72	137 72	52 00	85 00		274 72
6. Mascouche.....	397 13	397 13	300 00	234 00		931 13
7. St. Lin et diss.....	411 33	411 33	111 00	273 40	100 00	895 73
8. Epiphanie.....	181 24	181 24	208 00	133 00		522 24
9. St. Roch.....	383 61	383 61	257 00	170 50		811 11
10. Berthier et diss, Village.....	184 81	184 81	540 00	188 00		912 81
11. " " Paroisse.....	343 41	343 41	208 50	46 40		598 31
12. Isle du Pads.....	83 20	83 20	40 80	30 00	160 00	314 00
13. Lanoraie.....	279 65	279 65	127 00	86 00		492 65
14. Lavaltrie.....	190 23	190 23	120 00	52 40		362 63
15. St. Norbert.....	148 13	148 13	34 09	176 00	31 67	389 89
16. St. Cuthbert.....	384 67	384 67	176 00	160 00		720 67
17. St. Barthélemi.....	318 56	318 56	44 04	330 30		692 90
18. St. Gabriel de Brandon et diss....	268 83	268 83	150 77	168 40		588 00
19. Industrie.....	357 32	357 32	108 00	46 80		512 12
20. St. Paul.....	308 83	308 83	265 65	45 20		619 68
21. St. Félix de Valois.....	280 23	280 23	240 43	122 40	98 63	741 69
22. St. Thomas.....	280 78	280 78	60 00	169 00		509 78
23. Ste. Elizabeth.....	477 15	477 15	286 03	227 20		990 38
24. Ste. Mélanie.....	243 28	243 28	91 70	112 00		446 98
25. St. Ambroise et diss.....	316 07	316 07	211 00	199 74		726 81
26. St. Alphonse.....	156 90	156 90	174 32			331 22
27. St. Jean de Matha.....	92 35	92 35	51 67	35 84		179 86
28. St. Jacques.....	507 57	507 57	126 88	122 83		757 28
29. St. Alexis.....	199 40	199 40	61 10	59 10		319 60
30. St. Esprit.....	275 37	275 37	219 73	104 80		599 90
31. Rawdon.....	271 65	271 65	287 00	86 80		645 45
32. Ste. Julienne.....	106 61	106 61	121 70	94 00		322 31
33. Kilkenny.....	166 33	166 33	186 14	81 92	150 00	584 39
34. St. Liguori.....	199 82	199 82	30 53	80 40	227 50	538 25
35. St. Paul L'Ermite.....	163 97	163 97	161 02	75 00		400 59
36. Isle St. Ignace.....	77 78	77 78	30 00			107 78
37. Chertsey.....	57 37	57 37	46 00	18 80		122 17
<b>Total.....</b>	<b>8941 27</b>	<b>8941 27</b>	<b>5486 40</b>	<b>4195 99</b>	<b>1375 80</b>	<b>19999 46</b>

Tableau des sommes prélevées.—(Continué.)

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour équilibrer la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<b>C. GERMAIN.</b>						
1. St. Vincent de Paul .....	331 60	331 60	330 53	529 22	.....	1191 35
2. St. François de Sales .....	136 88	136 88	144 20	124 20	.....	405 28
3. Ste. Rose, Paroisse .....	235 57	235 57	316 00	259 92	.....	811 49
4. Do No. 1, No. 2.....	177 42	177 42	113 00	218 00	.....	508 42
5. St. Martin, Village .....	123 57	123 57	27 08	48 80	.....	199 45
6. Do Côte St. Elzéar.....	57 83	57 83	58 40	48 00	.....	164 23
7. Do Bas .....	40 37	40 37	39 81	26 60	.....	106 78
8. Do Haut .....	68 75	68 75	74 24	27 00	.....	169 99
9. Do Côte du Haut du Bord de l'Eau .....	53 83	53 83	52 59	.....	.....	106 42
10. Do Bas du Bord de l'Eau.	50 28	50 28	30 00	56 00	.....	136 28
11. Do Abord à Plouffe .....	86 65	86 65	28 47	112 00	.....	227 12
12. Côte St. Antoine .....	41 85	41 85	50 00	18 72	.....	110 57
13. Ste. Thérèse, Village, et diss ...	216 05	216 05	125 00	176 00	.....	517 05
14. Do Paroisse, Nord .....	43 67	43 67	61 32	21 27	.....	126 26
15. Do Sud .....	36 02	36 02	36 20	17 28	.....	89 50
16. Do Bas No. 2.....	56 30	56 30	51 40	.....	.....	107 70
17. Do Rivière Cachée .....	23 25	23 25	36 12	8 00	.....	67 37
18. Do Haut .....	47 42	47 42	35 00	18 00	.....	100 42
19. Terrebonne .....	296 03	296 03	136 65	160 00	.....	592 68
20. St. Anne des Plaines.....	225 77	225 77	131 00	212 00	200 00	768 77
21. Lacorne .....	203 13	203 13	97 00	180 00	130 00	610 13
22. St. Jérôme.....	540 43	540 43	460 00	.....	.....	1000 43
23. Do. No. 4 et diss.....	48 47	48 47	1106 00	57 60	.....	1212 07
24. St. Sauveur.....	223 78	223 78	.....	.....	.....	223 78
25. Ste. Adèle .....	177 52	177 52	146 00	.....	.....	323 52
26. Ste. Angélique No. 1, Mille Isle.	25 27	25 27	20 70	10 00	10 00	65 97
27. Do No. 2, do .....	23 21	23 21	31 35	12 00	.....	66 56
28. Do No. 3, do .....	20 68	20 68	39 93	22 40	.....	93 01
29. St. Raphaël, Sud.....	86 97	86 97	53 10	32 00	.....	172 07
30. Do. Nord .....	45 35	45 35	17 00	14 40	.....	76 75
31. St. Eustache et diss.....	566 88	566 88	767 00	176 00	.....	1509 88
32. St. Augustin.....	319 67	319 67	280 49	211 40	.....	811 56
33. St. Joseph .....	166 68	166 68	381 10	38 80	.....	586 58
34. St. Benoît .....	300 78	300 78	180 00	330 00	.....	810 78
35. St. Hermas .....	240 78	240 78	269 00	91 60	.....	601 38
36. St. Placide .....	171 20	171 20	261 00	115 20	.....	547 40
37. St. Scholastique.....	423 47	423 47	348 65	139 68	.....	911 80
38. Côte Ste. Marie .....	49 04	49 04	56 00	.....	.....	105 04
39. St. Columban .....	123 70	123 70	14 96	68 80	.....	207 46
40. St. Janvier, Paroisse.....	101 63	101 63	71 00	53 60	.....	226 23
41. Do Bas .....	38 48	38 48	10 49	.....	.....	48 97
42. Do Village.....	74 68	74 68	38 27	28 80	.....	141 75
43. St. Canut .....	84 55	84 55	260 00	39 20	.....	383 75
44. St. Joachim .....	74 77	74 77	153 98	58 80	.....	287 55
Total.....	6480 23	6480 23	6940 03	3761 29	340 00	17521 55
<b>T. McCORD.</b>						
1. Notre Dame de Bon Secours.....	94 62	94 62	145 99	80 40	.....	321 01
2. Ste. Angélique et diss .....	194 12	194 12	250 76	208 00	.....	652 88
3. St. André Avelin .....	178 15	178 15	99 00	72 80	.....	349 95
4. Lochaber.....	150 65	150 65	229 10	383 37	280 00	1043 12
5. Buckingham et diss .....	306 47	306 47	451 13	582 40	.....	1340 00
6. Templeton .....	157 45	157 45	320 97	170 00	.....	648 42
7. Hull .....	390 79	390 79	550 97	60 00	.....	901 76
8. Aylmer et diss.....	162 73	162 73	218 64	148 80	200 00	730 17
9. Wakefield .....	82 03	82 03	56 00	.....	.....	138 03

TABLEAU des sommes prélevées.—(Continué)

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour éгалer la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
T. McCORD.—(Continué.)	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
10. Masham.....	138 99	138 99	107 91	415 04	140 00	807 94
11. Low.....	42 03	42 03	.....	.....	.....	42 03
12. Onslow.....	112 18	112 18	68 00	132 08	180 00	492 26
13. Bristol.....	207 45	207 45	320 00	218 80	.....	746 25
14. Clarendon.....	244 67	244 67	228 00	249 00	.....	722 27
15. Litchfield.....	105 37	105 37	133 00	212 00	.....	450 37
16. Calumet.....	109 12	109 12	98 00	162 00	.....	369 12
17. Mansfield et Walsham.....	85 37	85 37	80 40	112 00	.....	277 77
18. Sheen.....	32 12	32 12	390 00	.....	.....	422 12
19. Chichester.....	24 10	24 10	52 10	.....	.....	76 20
20. Allumettes.....	142 73	142 73	327 04	153 60	84 00	707 37
21. Maniwaki.....	76 82	76 82	35 00	13 86	.....	125 68
22. Portland.....	14 53	14 53	446 00	4 40	.....	464 93
23. Waterloo.....	80 92	80 92	44 00	45 60	.....	170 52
24. Eardley.....	100 92	100 92	115 00	196 80	.....	412 72
Total.....	3234 33	3234 33	4667 01	3621 55	890 00	12412 89

## RÉCAPITULATION du tableau des sommes prélevées pour l'instruction primaire dans les municipalités du Bas-Canada.

District d'inspection de	Subvention annuelle.	Cotisation ou contribution volontaire pour éгалer la subvention.	Cotisation annuelle au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle. Total prélevé par.	Cotisation pour la construction ou réparation de maisons d'école.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
J. Meagher.....	1559 79	1559 79	1585 92	1358 16	536 00	5039 87
J. B. F. Painchaud.....	304 00	304 00	464 00	115 20	.....	883 20
V. Martin.....	729 01	729 01	1135 90	339 71	622 60	2827 22
G. Tanguay.....	6547 19	6547 19	4080 50	3744 07	567 40	14939 16
A. Bécharde.....	1186 65	1186 65	840 58	220 50	1200 00	3447 73
S. Boivin.....	1945 86	1945 86	955 89	1101 19	656 40	4659 34
J. Hume.....	2252 11	2252 11	2185 81	888 51	155 00	5481 43
P. F. Béland.....	8080 54	8080 54	5159 75	6546 13	555 00	20341 42
J. Crépault.....	5173 06	5173 06	3524 89	4225 37	322 60	13245 32
P. M. Bardy.....	9747 02	9747 02	5459 83	52999 96	1224 00	69430 81
Rév. R. G. Pless.....	844 30	844 30	240 00	12765 00	.....	13849 30
P. Hubert.....	5765 52	5765 52	4347 94	2044 09	1518 75	13676 30
G. A. Bourgeois.....	1228 36	1228 36	3217 20	758 10	534 00	5737 66
B. Maurault.....	4844 32	4487 19	1658 20	1421 52	120 93	7687 84
H. Hubbard.....	5189 62	5189 62	7083 66	10862 69	5393 39	28529 36
R. Parmelee.....	6021 61	6021 61	12825 63	7521 80	1833 70	28202 74
J. N. A. Archambault.....	8548 80	8548 80	7884 73	7221 90	472 00	24127 43
C. H. Leroux.....	7114 43	7114 43	7517 18	3535 35	493 10	18660 06
M. Lanctot.....	8051 67	8051 67	7223 57	6567 48	87 50	21930 22
F. Bruce.....	5073 89	5073 89	6228 36	42143 58	1553 00	54998 83
J. X. Valade.....	7286 06	7286 06	8438 98	73449 30	1633 00	90807 34
A. D. Dorval.....	8941 27	8941 27	5486 40	4195 99	1375 80	19999 46
C. Germain.....	6480 23	6480 23	6940 03	3761 29	340 60	17521 55
T. McCord.....	3234 33	3234 33	4667 01	3621 55	890 00	12412 89
Total, 1850.....	116149 64	115792 51	109151 96	251408 44	22083 57	498436 48

## RÉCAPITULATION du Tableau B, contenant la statistique de toutes les institutions

Nombre.	INSTITUTIONS.	FINANCES.								
		Dépenses annuelles de l'institution.	Revenu annuel de l'institution provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Valeur des propriétés foncières possédées par l'institution.	Montant total des dettes de l'institution.	Valeur des édifices occupés pour les fins de l'institution.	Nombre de volumes dans la bibliothèque des élèves.
1	Première division, écoles supérieures..	66226	43449	.....	.....	.....	\$ 215600	\$ 34890	\$ 396000	18100
2	Seconde division, collèges classiques..	139146	130439	227	32	161	761230	130214	531800	18093
3	do collèges industriels..	30456	29651	181	7	87	81240	33208	91200	4836
4	do acad. de gar. ou mix.	47823	44813	739	9	34	53360	20275	112050	3776
5	do académies de filles..	182855	176136	3628	285	499	87443	58211	929986	11524
6	Troisième division, écoles normales..	36811	38982	219	.....	117	.....	.....	56000	4200
	Total pour 1859.....	503317	463470	4994	333	898	1198873	277498	2117036	60529
	Total pour 1858.....	.....	.....	4991	322	543	1170333	292143	1674822	56138
	Augmentation .....	.....	.....	3	11	355	28540	.....	442214	4391
	Diminution .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14645	.....	.....

\* Le 1er chiffre représente seulement la valeur des propriétés foncières de "McGill College" et de "Bishop's"

## RÉCAPITULATION du

Nombre.	INSTITUTIONS.	COURS								
		Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.
1	Première division, écoles supérieures..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	Seconde division, collèges classiques..	261	326	101	162	1574	649	1646	1124	971
3	do collèges industriels..	.....	31	79	113	1307	96	970	944	941
4	do acad. de gar. ou mix.	30	313	80	260	1744	445	1852	1452	1461
5	do académies de filles..	.....	104	30	226	3247	509	5967	5294	4980
6	Troisième division, écoles normales..	51	48	58	79	132	90	221	211	128
	Total pour 1859.....	342	822	343	840	8004	1789	10656	9025	8481
	Total pour 1858.....	395	697	278	856	7968	1765	10464	7356	8203
	Augmentation .....	.....	125	70	.....	36	24	192	1669	278
	Diminution.....	53	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....

d'éducation, et plus particulièrement celle des écoles supérieures et secondaires.

COURS D'ETUDES.

Nombre de volumes dans la bibliothèque des professeurs.	Nom. total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par l'inst.	Valeur du musée d'histoire naturelle.	Valeur du cabinet de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.	Nombre d'élèves apprenant la physique.
.....	18100	.....	.....	\$ 23768	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
58791	76884	51	43	12780	21750	1902	573	263	231	283	192	111	19	344
1435	6271	19	242	.....	2420	1420	1048	291	114	212	72	14	8	92
2706	6482	83	513	40	1085	4038	2532	673	590	540	155	48	45	132
21661	33185	72	756	.....	.....	6843	5773	574	29	35	.....	.....	.....	56
220	4420	19	154	220	3000	200	200	124	103	103	43	10	.....	73
84813	145342	244	1708	36808	28255	14403	10126	1925	1117	1173	462	183	72	697
73972	130110	263	2125	35440	30807	14124	7440	1918	1207	1024	366	147	75	726
10841	15232	.....	.....	1368	.....	279	2686	7	.....	149	96	36	.....	.....
.....	.....	19	417	.....	2552	.....	.....	.....	90	.....	.....	.....	3	29

College" (Lennoxville). Le second n'a rapport qu'au McGill College.

Tableau B.—(Continué.)

D'ÉTUDES.

Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplific. grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.
68	789	1356	1225	90	613	1176	299	325	582	28	16	7	25
36	500	679	784	.....	241	99	37	44	17	6	.....	.....	.....
8	591	1862	1558	94	1464	285	39	159	61	49	1	1	6
41	2482	1586	1415	37	888	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	6
.....	62	192	192	.....	93	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
153	4424	5675	5174	221	3299	1564	379	528	660	83	17	30	39
322	4368	5179	4893	116	2635	1352	437	549	653	119	16	.....	28
.....	56	496	281	105	664	212	.....	.....	7	.....	1	30	11
169	.....	.....	.....	.....	.....	.....	58	21	.....	36	.....	.....	.....

## RÉCAPITULATION du

Nombre.	INSTITUTIONS.	COURS								
		Nombre d'élèves apprenant la Géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des États-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.
1	Première division, écoles supérieures..									
2	Seconde division, collèges classiques..	1611	882	444	573	191	593	70	338	122
3	do collèges industriels.	826	506	165	145	185	360	58	209	132
4	do acad. de gar. ou mix.	2387	1225	226	420	310	1063	187	317	46
5	do académies de filles..	4075	3391	564	261	487	1713	55	292	215
6	Troisième division, écoles normales ..	200	200	83	118	69	209	79	83	39
	Total pour 1859.....	9099	6204	1482	1517	1262	3938	449	1239	574
	Total pour 1858.....	8755	5792	1548	1298	1865	3969	386	1008	651
	Augmentation .....	344	412		219			63	231	
	Diminution .....			66		603	31			77

## RÉCAPITULATION du

Nombre.]	INSTITUTIONS.	COURS D'ETUDES.						NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS DE			
		Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consommation bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.
1	Première division, écoles supérieures										
2	Seconde division, collèges classiques..	1085	40	36		40		1	11	3	6
3	do collèges industriels.	366	200			40		2	3	1	
4	do acad. de gar. ou mix.	523	52	114	12		15	1	3	3	6
5	do académies de filles..	2599	275					2	32	7	13
6	Troisième division, écoles normales..	217	50								
	Total pour 1859.....	4790	617	150	12	80	15	6	49	14	25
	Total " 1858.....	4012	406	105		40	12	15	36	9	8
	Augmentation.....	778	211	45	12	40	3		13	4	7
	Diminution .....							9			

Tableau B.—(Continué.)

## D'ETUDES.

Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.
120	202	110	67	48	30	53	30	301	248	254	110	.....	.....	72	5	.....
41	207	36	14	.....	18	151	73	80	323	188	102	.....	.....	92	22	63
74	846	30	.....	17	19	97	83	13	409	242	54	100	65	214	54	159
328	675	342	.....	.....	.....	.....	.....	76	.....	157	.....	7274	2927	535	135	1112
4	29	54	.....	.....	.....	133	.....	.....	.....	157	.....	.....	.....	113	.....	102
567	1959	572	81	65	67	434	186	470	980	998	266	7374	2992	1026	216	1436
440	2038	328	85	53	98	638	163	398	968	1015	229	6291	2856	920	184	1552
.....	.....	244	.....	12	.....	.....	23	72	12	.....	37	1083	136	106	32	.....
127	70	.....	4	.....	31	204	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	116

Tableau B.—(Continué.)

## SANTÉ DES ELÈVES.

MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE.					NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.										
Néuralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Autres maladies.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie,	Maladie des organes digestifs.	Néuralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Traés accidentelle-ment.	Noyés accidentelle-ment.	Morts par suite d'autres maladies.	Nom. total d'élèves décédés durant l'année.	
2	5	6	22	56	.....	1	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	
.....	19	6	18	49	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	4	
4	368	4	63	452	.....	1	.....	.....	.....	5	.....	4	8	18	
4	249	4	111	422	.....	4	.....	.....	.....	1	.....	.....	11	16	
.....	.....	.....	36	36	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
10	641	20	250	1015	.....	6	1	.....	1	9	.....	4	20	41	
9	100	15	.....	192	4	9	.....	1	.....	12	.....	3	4	33	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	1	16	8	
1	541	5	250	823	4	3	.....	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	

## RÉCAPITULATION du

INSTITUTIONS.		CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ELEVES SORTIS								
		Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours, l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nombre d'élèves sortis depuis deux ans, ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.
1	Première division, écoles supérieures.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	Seconde division, collèges classiques..	105	105	20	83	10	14	22	17	9
3	“ collèges industriels..	44	82	36	9	30	54	5	6	11
4	“ acad. de gar. ou mix.	128	160	141	1	110	184	23	10	18
5	“ académies de filles...	43	203	35	10	117	.....	.....	.....	.....
6	Troisième division, écoles normales...	99	32	.....	.....	106	.....	.....	.....	.....
	Total pour 1859.....	419	583	232	103	373	252	50	33	38
	Total “ 1858.....	377	744	201	115	343	345	46	37	24
	Augmentation.....	42	.....	31	.....	30	.....	4	.....	14
	Diminution.....	.....	161	.....	12	.....	113	.....	4	.....

## RÉCAPITULATION du Tableau B.—(Finis)

INSTITUTIONS.		ELEVES.							
		Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élève au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	Première division, écoles supérieures	178	164	341	2	2	.....	509	509
2	Seconde division, collèges classiques..	775	1628	1030	50	48	1478	1278	2756
3	“ collèges industriels..	166	1677	272	5	8	1676	286	1962
4	“ acad. de gar ou mix.	2277	6158	317	18	70	5443	1120	6563
5	“ académies de filles..	206	13567	650	13	48	13253	1025	14278
6	Troisième division, écoles normales...	81	81	125	4	9	.....	219	219
	Total pour 1859.....	3683	23275	2735	92	185	21850	4437	26287
	Total “ 1858.....	3444	23580	1997	132	166	21731	4144	25875
	Augmentation.....	239	.....	738	.....	19	119	293	412
	Diminution.....	.....	315	.....	40	.....	.....	.....	.....

Tableau B.—(Continué)

DEPUIS DEUX ANS.					PROFESSEURS.					E L E V E S .					
Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se li-vrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se li-vrant ou se préparant à quelque branche d'in-dustrie.	Nombre d'élèves ayant laissé le pays.	Nombre de religieuses institutrices.	Nombre d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou reli-gieux.	Nombre de professeurs laïques.	Nombre total de profes-seurs, d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nombre d'élèves pen-sionnaires.	Nombre d'élèves catho-liqués.
11	83	12	3	1	.....	.....	19	51	70	509	.....	301	.....	208	331
15	2	294	256	20	.....	.....	130	37	167	2756	.....	1432	207	1117	1981
16	2	165	71	32	.....	46	56	83	94	1962	.....	1308	269	385	1796
.....	.....	.....	.....	.....	437	77	.....	3	517	5079	1484	6194	180	189	4286
.....	.....	.....	.....	.....	7	1	3	18	29	.....	14278	10021	1724	2533	14072
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	91	128	86	1	132	138
32	87	471	330	53	444	124	279	215	1062	10397	15890	19342	2331	4564	22604
24	87	379	129	54	447	112	297	205	1061	10195	15680	18997	2336	4392	22431
8	.....	92	201	.....	.....	12	.....	10	1	202	210	345	.....	172	173
.....	.....	.....	.....	1	3	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....

## QUATRIÈME DIVISION.—ÉCOLES SPÉCIALES.

No.	Nom de l'Institution.	Date de la fondation.	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant.	Nombre des professeurs.	Nombre d'élèves.
1	Institut des Sourds-Muets au Côteau St. nis.....	1849	Rév. M. Lagorce...	Les Directeurs-professeurs.....	Prêtres et clercs de St. Viateur.....	3	15
2	Institut des Sourdes-Muettes de Montréal.....	1853	Mgr. Bourget.....	Les Religieuses-directrices.....	Religieuses de l'ordre canadien de la Providence.....	5	42
3	Ecole d'agriculture à Ste Anne Lapocatière.....	1858	Le college de Ste. Anne.....	La corporation du collège.....	1 prêtre et un laïc...	2	68
4	Ecole des arts et manufactures.....	1859	Chambre des arts et manufactures.....	Chambre des arts et manufactures.....	Laïcs.....	6	211
						16	323

## CINQUIÈME DIVISION.—ÉCOLES PRIMAIRES.

No.	Sections.	Nombre d'écoles.	Nombre d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre d'élèves.
5	Première Section. Ecoles modèles des écoles normales.....	4	11	667
	Seconde Section. Ecoles primaires supérieures ou écoles modèles, comprenant les écoles supérieures de filles qui ne sont pas mentionnées dans la quatrième section des écoles secondaires.....	257	266	13444
7	Troisième section. Ecoles élémentaires.....	2750	2777	127422
	Total.....	3011	3054	141533

## RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	Divisions.	Nombre d'écoles.	Nombre de personnes formant le corps enseignant.	Nombre d'élèves.
8	Ecoles supérieures.....	10	70	509
9	" secondaires.....	171	963	25559
10	" normales.....	3	29	219
11	" spéciales.....	4	16	323
12	" primaires.....	3011	3054	141533
	Total.....	3199	4132	168143

TABLEAU C.—Contenant la statistique des écoles catholiques des cités de Québec et de Montréal.

No. 1.

TABLEAU DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC POUR 1858.

Urulines de Québec.	275
Écoles des frères de la Doctrine Chrétienne.	1778
Sœurs du Bon Pasteur.	270
Sœurs de charité, 6 classes à l'hospice.	356
Sœurs de charité, près-de-ville.	169
Hôpital Général.	96
Congrégation de Notre Dame à St. Roch.	720
Congrégation de Notre Dame, St. Saurcur.	280
Académies et écoles indépendantes	1429
Séminaire de Québec.	358
Université Laval.	113
École de Théologie ou Grand Séminaire.	39
École Normale Laval, élèves-maîtres.	39
Elèves-institutrices.	54
Écoles modèles annexes de l'école normale Laval, garçons.	110
Filles.	165
Total.	6251

No. 2.

TABLEAU DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL POUR 1858.

Le petit séminaire de Montréal, [prêtres de St. Sulpice.]	213
Étudiants en théologie, [prêtres de St. Sulpice.]	50
Collège Ste. Marie, R. R. P. Pères Jésuites.	285
Écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne.	3002
Écoles des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame.	3187
École des orphelins et orphelines de l'Hôpital Général.	334
École des Sœurs de la Providence.	362
La Maîtrise.	75
Salle d'asile.	160
Écoles indépendantes irlandaises.	489
Autres écoles et académies.	665
École normale Jacques Cartier.	50
École modèle annexe de l'école normale Jacques Cartier.	92
Total.	8904

No. 3.

État du nombre des élèves qui fréquentent les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes de Montréal.

Faubourg St. Laurent.		Faubourg Sainte Marie.		Récollets.	St. Jacques.	Rue du Collège.	Fau. St. Joseph.	Récapitulation.																				
Ecole.		Ecole.		Ecole.	Ecoles.	Ecole.	Ecole.	Quartiers.	No. d'élèves																			
Française.	Anglaise.	Française.	Anglaise	Française.	Française.	Anglaise	Françaises	Angl.																				
1ère classe, Français et Anglais.																												
2ième do.																												
3ième do.																												
4ième do.																												
1ère classe.																												
2ième do.																												
3ième do.																												
4ième do.																												
5ième do.																												
1ère classe.																												
2ième do.																												
3ième do.																												
1ère classe.																												
2ième do.																												
3ième do.																												
1ère classe.																												
2ième do.																												
3ième do.																												
1ère classe.																												
2ième do.																												
3ième do.																												
74	79	90	216	66	88	115	215	73	87	96	121	190	70	90	130	68	90	116	88	204	75	36	157	70	156	92	Total générale	3002

## ETAT du nombre des élèves fréquentant les Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, de Montréal, 1859.

Pensionnat Ecole.						Villa Maria Ecole.					Externat Ecole.				Faubourg St. Laurent Ecole.				Faubourg Québec Ecole.									
Française et Anglaise.						Française et Anglaise.					Française et Anglaise.				Française et Anglaise.				Franç. et Anglaise.			Française.						
1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	4 <sup>e</sup> Classe.	5 <sup>e</sup> Classe.	6 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	4 <sup>e</sup> Classe.	5 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	4 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	4 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	4 <sup>e</sup> Classe.	5 <sup>e</sup> Classe.	6 <sup>e</sup> Classe.
26	31	35	38	30	27	18	16	20	22	14	64	70	74	120	96	66	98	114	64	68	39	126	63	65	100	110	120	130-

Faubourg St. Antoine Ecole.				Récollets Ecole.			Bonsecours Ecole.			Faubourg Sainte Anne Ecole.						RÉCAPITULATION.				
Française et Anglaise.				Anglaise.			Franç. et Angl.			Française et Anglaise.										
1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	4 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.	1 <sup>ère</sup> Classe.	2 <sup>e</sup> Classe.	3 <sup>e</sup> Classe.		
78	37	80	132	70	68	96	68	46	37	75	78	116	96	99	147	Pensionnat.....		187		
																	Villa Maria .....		90	
																	Externat de la Mère Maison.....		328	
																	Faubourg St. Laurent.....		374	
																	Faubourg Québec .....		885	
																	Faubourg St. Antoine .....		327	
																	Récollets.....		234	
																	Bonsecours.....		151	
																	Faubourg St. Anne .....		611	
																	Total général.....		3187	

TABLEAU D indiquant la circonscription de chaque district d'inspection, donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, la résidence et le salaire des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Sa résidence.	Salaire des inspecteurs.
			\$ cts.
1	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdéleine.....	Iles de la Magdeleine .....	125 00
2	Jos. Meagher, comté de Bonaventure .....	Carleton .....	700 00
3	A. Béchar, comté de Gaspé.....	Grande Rivière, Gaspé .....	600 00
4	V. Martin, comté de Chicoutimi .....	Chicoutimi.....	500 00
5	G. Tanguay, comtés de Kamouraska, Rimouski, et Temiscouata .....	St. Gervais.....	875 00
6	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay .....	Baie St. Paul.....	500 00
7	John Hume, comté de Mégantic et parties de ceux de Dorchester et de Beauce .....	Leeds .....	750 00
8	F. E. Juneau, comtés de Dorchester et de Lévis.....	Québec .....	700 00
9	F. X. Béland, comtés de Beauce et de Lotbinière .....	Ste. Agathe .....	700 00
10	J. Crépault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet .....	St. Valier .....	750 00
11	P. M. Bardy, comtés de Québec, Montmorency et Portneuf, population catholique de la cité de Québec.....	Québec .....	1000 00
12	Rév. R. Plees; population protestante de la cité de Québec ..	Québec .....	250 00
13	P. Hubert, comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain ..	Trois-Rivières.....	750 00
14	G. A. Bourgeois, comtés de Drummond, Arthabaska, et les écoles catholiques de Chester, Tingwick, Kingsey, et Durham .....	St. Grégoire.....	700 00
15	B. Maurault, comtés de Nicolet et de Yamaska .....	Gentilly .....	750 00
16	H. Hubbard, comtés de Stanstead, Richmond, Compton, Wolfe, et les écoles protestantes des townships de Chester, Tingwick, Kingsey, et Durham .....	Danville .....	800 00
17	R. Parmelee, comtés des Missisquoi, Brome et Shefford .....	Waterloo .....	875 00
18	J. N. A. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères, Chambly .....	Varennnes .....	800 00
19	C. H. Laroux, comtés de Bagot, Rouville et St. Hyacinthe .....	Ste Marie de Monnoir .....	800 00
20	Michel Caron, comtés de Napierville, Iberville et St. Jean .....	Ste. Cécile .....	700 00
21	Louis Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Châteauguay, à l'exception des écoles protestantes d'Ormstown et de St. Jean Chrysostôme.....	St. Philippe.....	700 00
22	John Bruce, comté de Huntingdon, parties de Châteauguay et d'Argenteuil, et la population protestante de la cité de Montréal .....	Huntingdon.....	1000 00
23	F. X. Valade, comtés de Jacques Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et la population catholique de la cité de Montréal .....	Longueuil.....	1000 00
24	A. D. Dorval, comtés de L'Assomption, Berthier, Joliette et Montcalm .....	L'Assomption .....	875 00
25	C. Germain, comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil.....	St. Vincent de Paul .....	750 00
26	T. McCord, comtés de l'Ottawa et Pontiac.....	Aylmer .....	875 00
			18825 00

TABLEAU E.—Grand tableau synoptique, donnant un résumé de toutes les statistiques

Noms des inspecteurs.	Nombre de Municipalités.	Nombre d'arrondissements.	Nombre de maisons d'école.	Nombre d'écoles en opération sous contrôle.	Nombre d'écoles élémentaires sous contrôle.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles primaires supérieures de garçons.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles dissidentes.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles primaires supérieures de filles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.
<i>District de Gaspé.*</i>														
J. B. F. Painchaud.....	1	8	6	5	5	205								
John Meagher.....	12	43	43	29	35	1716			3	143				
A. Bécharde.....	12	31	18	11	11	456								
Total.....	25	82	67	45	51	2377			3	143				
<i>District de Kamouraska.</i>														
George Tanguay.....	31	173	66	171	159	5827	7	450			5	287	1	60
<i>District de Québec.</i>														
S. Boivin.....	11	46	39	37	36	1385	1	100			1	42	1	60
John Hume.....	18	77	56	63	62	2675	1	46	4	176				
F. X. Béland.....	30	269	100	222	214	12635	8	645	2	110	2	110	2	70
J. Crépault.....	20	113	51	134	118	5144	5	165			7	310	2	282
P. M. Bardy.....	34	127	106	122	144	8300	11	508	5	161	3	59	11	556
Rév. R. Plees.....	3	5	6	15	8	763	4	430	2	72				120
P. Martin.....	8	24	13	23	21	717	2	202						
Total.....	124	661	371	616	603	31619	32	2096	13	519	13	521	17	1088
<i>District des Trois Rivières.</i>														
P. Hubert.....	26	113	81	109	102	5227	7	679	2	54			3	231
G. A. Bourgeois.....	13	48	40	46	44	1631	3	206	2	60				
B. Maurault.....	16	105	74	103	93	4335	3	257			3	215	4	408
Total.....	55	266	195	258	239	11193	13	1142	4	114	3	215	7	639
<i>District de St. François.</i>														
H. Hubbard.....	33	291	260	274	271	8041	5	249	4	182			12	1117
R. Parmelee.....	23	269	254	233	240	7318	2	59	24	640			13	882
Total.....	56	560	514	507	511	15359	7	308	28	822			25	1999
<i>District de Montréal.</i>														
J. N. A. Archambault.....	30	133	113	160	149	6408	7	386	4	166	3	184	5	834
C. H. Leroux.....	23	151	132	146	146	7133	4	283	9	200				
J. Bruce.....	18	150	144	139	139	5261	43	3318	14	562			8	949
F. X. Valade.....	43	125	83	125	80	3088	29	1724	13	477	5	345	5	519
A. D. Dorval.....	37	161	149	155	156	7719	5	181	7	220	2	40	1	57
C. Germain.....	44	109	93	120	102	4668	8	616	3	62			1	120
M. Lanctot.....	22	144	142	140	133	7946	12	1118	12	518	2	230	4	525
Total.....	217	973	856	985	905	42223	108	7626	62	1805	12	799	24	3004
<i>District de l'Ottawa.</i>														
T. McCord.....	24	107	111	91	91	3480			8	335			4	230
<b>RÉCAPITULATION.</b>														
District de Gaspé.....	25	82	67	45	51	2377			3	143				
" " Kamouraska.....	31	173	66	171	159	5827	7	450			5	287	1	60
" " Québec.....	124	661	371	616	603	31619	32	2096	13	519	13	521	17	1088
" " Trois Rivières.....	55	266	195	258	239	11193	13	1142	4	114	3	215	7	639
" " St. François.....	56	560	514	507	511	15359	7	308	28	822			25	1999
" " Montréal.....	217	973	856	985	905	42223	108	7626	62	1805	12	799	24	3004
" " l'Ottawa.....	24	107	111	91	91	3480			8	335			4	230
Total.....	532	2822	2180	2673	2559	112078	167	11622	118	3738	33	1822	78	7020

\* On a conservé la division des anciens districts judiciaires, comme représentant les grandes sections géographiques du Bas Canada.

recueillies par les inspecteurs d'école pour l'année 1859.

Nombre de collèges.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles normales.	Nombre d'élèves.	No. de convents enseignant.	Nombre d'élèves.	No. d'écoles indépendantes.	Nombre d'élèves.	Total des institutions de tout genre.	No. total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.	No. d'élèves lisant depuis A. B. C., jusqu'à lecture courante.	Nombre d'élèves lisant couramment.	No. d'élèves lisant bien.	No. d'élèves écrivant.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique simple.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique composée.	No. d'élèves apprenant la tenue des livres.	No. d'élèves apprenant l'orthographe.
...	...	...	...	...	...	...	5	205	133	.....	70	49	32	17	.....	15	27
...	...	...	...	...	...	...	35	1859	514	644	685	429	336	222	.....	9	79
...	...	...	...	...	...	...	11	456	223	152	81	123	101	10	.....	24	123
...	...	...	...	...	...	...	51	2520	870	796	836	601	469	249	.....	24	123
2	326	...	...	5	387	1	55	170	7392	2201	2300	2891	3894	1535	1448	178	4236
...	...	...	...	1	109	.....	.....	37	1696	178	750	767	692	519	164	18	681
...	...	...	...	.....	.....	.....	.....	63	2897	952	662	1271	1186	616	553	.....	30
2	450	.....	4	705	.....	9	395	241	15120	3280	5195	6645	9260	7595	3350	330	5935
1	126	.....	2	310	4	85	139	6422	1060	2088	2071	2416	1035	955	88	1129	
1	338	1	93	8	1720	49	1802	206	13537	2338	3261	4802	6735	2303	1896	363	2307
...	...	...	...	.....	.....	32	1168	45	2553	365	629	994	1572	665	759	312	1554
...	...	...	...	.....	.....	3	88	26	1007	312	370	323	333	97	44	.....	35
4	914	1	93	15	2844	97	3538	757	43232	8485	12955	16873	22194	12830	7721	1111	11671
1	15	.....	3	484	2	99	120	6789	1722	1663	2393	2210	1190	805	119	1436	
1	245	.....	1	168	5	150	110	5769	1630	1793	1769	1657	1069	815	116	792	
2	260	.....	4	652	7	249	277	14455	4269	4436	4696	4497	2614	1770	263	2347	
2	135	.....	1	164	3	104	294	9992	1139	2629	6224	6066	5256	1321	285	8041	
...	...	...	.....	.....	7	124	262	9023	2294	2771	2546	3058	1460	1317	225	.....	
2	135	.....	1	164	10	228	556	19015	3433	5400	8770	9124	6716	2638	510	8041	
3	705	.....	10	1986	17	586	194	11255	2099	4875	4313	6003	5928	2231	575	1116	
2	462	.....	6	857	6	139	161	9074	2198	3666	2772	4334	2726	2228	273	3257	
4	562	1	83	.....	49	2506	244	13059	349	4975	7735	9443	4221	3357	531	9466	
3	530	1	50	10	1597	48	7133	191	14986	5271	4906	4114	6472	4191	4374	517	8109
3	507	.....	10	1258	3	58	179	9995	2684	2448	2682	3720	1743	1332	851	.....	
3	512	.....	8	910	4	82	126	6970	1796	2392	2570	3066	1427	1592	164	1779	
...	...	...	5	751	.....	168	11083	1157	4999	4927	5667	3480	1335	193	3293	.....	
18	3278	2	133	49	7359	127	10504	1263	76422	15554	28261	29113	38705	23716	16449	3104	27020
...	...	...	.....	.....	11	220	116	4265	1096	2086	1183	1837	1231	644	20	1125	
...	...	...	.....	.....	.....	51	2520	870	796	836	601	469	249	24	123	.....	
2	326	.....	5	387	1	55	170	7392	2201	2300	2891	3894	1535	1448	178	4236	
4	914	1	93	15	2844	97	3538	757	43232	8485	12955	16873	22194	12830	7721	1111	11671
2	260	.....	4	652	7	249	277	14455	4269	4436	4696	4497	2614	1770	263	2347	
2	135	.....	1	164	10	228	556	19015	3433	5400	8770	9124	6716	2638	510	8041	
183	278	2	133	49	7359	127	10504	1263	76422	15554	28261	29113	38705	23716	16449	3104	27020
...	...	...	.....	.....	11	220	116	4265	1096	2086	1183	1137	1231	644	20	1125	
8	4913	3	226	74	11406	253	14794	3190	167301	35038	56234	64362	80152	49111	30919	5210	54563

TABLEAU E.—Grand tableau synoptique, donnant un résumé de toutes les statistiques

Noms des Inspecteurs.	No. d'élèves apprenant la géographie.	No. d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	No. d'élèves apprenant la grammaire française.	No. d'élèves apprenant l'analyse et la grammaire raisonnée.	No. d'élèves apprenant le style épistolaire.	No. d'élèves apprenant l'horticulture.	No. d'élèves apprenant les mathématiques.	No. d'élèves apprenant le mesurage.	No. d'élèves apprenant le dessin linéaire.	No. d'élèves apprenant la musique vocale.	No. d'élèves apprenant la musique instrumentale.	No. d'élèves apprenant l'histoire.
<i>District de Gaspé.</i>												
J. B. F. Painchaud .....		8	29									
John Meagher .....	21	48	52									
A. Béchard .....	28	2	41	16						24		25
Total .....	49	58	122	16						24		25
<i>District de Kamouraska.</i>												
George Tanguay .....	869	411	2252	1778	748	11	25	33	20	175	100	1260
<i>District de Québec.</i>												
S. Boivin .....	238		435	309	31							47
John Hume .....	179	248	296	359	44							126
F. X. Bédard .....	4690	1275	7120	3900	1020		125	120	175	785	140	6400
J. Crépault .....	910	260	1474	579	107	70	20	50	31	130	48	1041
P. M. Bardy .....	1918	792	2463	2358	529	34	431	286	143	347	126	1863
Rev. R. Plees .....	1128	1049	384	918	344		94	75	281	582	171	623
V. Martin .....	41	19	153	51	6					22	11	69
Total .....	9104	3643	12325	8474	2081	104	692	541	630	1866	496	10169
<i>District des Trois Rivières.</i>												
P. Hubert .....	949	135	1439	952	267	26	41	53	33	295		980
G. A. Bourgeois .....	164	50	303	120						22		95
B. Maurault .....	796	75	1302	1037	157			17	15	12	15	781
Total .....	1909	260	3044	2109	424	26	41	70	48	329	15	1856
<i>District de St. François.</i>												
Hubbard .....	1818	1205	131		245				7			152
R. Parmelee .....	1211	785	513		889							
Total .....	3029	1990	644		1134				7			152
<i>District de Montréal.</i>												
J. N. A. Archambault .....	3891	1807	5065	1986	566	38	19	35	228	429	369	4753
C. H. Leroux .....	2955	548	3336	2687	1282	137	34	187	130	804	99	2516
J. Bruce .....	5944	1039	4986	4953	3181		559	12	1007	2125	377	1331
F. X. Valade .....	3180	2442	4393	3605	1314		544	424	368	1064	559	4168
A. D. Dorval .....	1537	176	2064	680	455	30	25	16	21	302	145	1008
C. Germain .....	1376	283	2156	1861	370	73	48	62	132	350	96	1567
M. Lanctot .....	1554	529	2270	1323	120		23	13	24	76	46	1025
Total .....	20437	6824	24270	17095	7288	278	1252	749	1910	5150	1691	16368
<i>District de l'Ottawa.</i>												
T. McCord .....	897	912	139	294	49		38	26	28	17		76
RECAPITULATION.												
District de Gaspé .....	49	58	122	16						24		25
" " Kamouraska .....	869	411	2252	1778	748	11	25	33	20	175	100	1260
" " Québec .....	9104	3643	12325	8474	2081	104	692	541	630	1866	496	10169
" " Trois Rivières .....	1909	260	3044	2109	424	26	41	70	48	329	15	1856
" " St. François .....	3029	1990	644		1134				7			152
" " Montréal .....	20437	6824	24270	17095	7288	278	1252	749	1910	5150	1691	16368
" " Ottawa .....	897	912	139	294	49		38	26	28	17		76
Total .....	36294	14098	42796	29766	11724	419	2048	1419	2643	7561	2392	2990

recueillies par les inspecteurs d'école pour l'année 1859.

No. d'instituteurs munis de diplômes.	No. d'instituteurs non munis de diplômes.	Total des instituteurs.	No. d'institutrices munies de diplômes.	No. d'institutrices non munies de diplômes.	No. total d'institutrices.	No. d'instituteurs recevant moins de \$100.	No. d'ins. recevant de \$100 in. jusqu'à \$200 ex.	No. d'instituteurs recevant \$200 in. jusqu'à \$400 ex.	No. d'instituteurs recevant \$400 et au-dessus.	Minimum du salaire des instituteurs.	Maximum du salaire des instituteurs.	No. d'institutrices recevant au-dessous de \$100.	Institutrices recevant \$100 in. jusqu'à \$200 ex.	Institutrices recevant \$100 in. jusqu'à \$400 ex.	Institutrices recevant \$400 et au-dessus.	Minimum du salaire des institutrices.	Maximum du salaire des institutrices.	No. de bibliothèques publiques.	Nombre de volumes.	
2	3	5	.....	.....	.....	2	2	1	.....	\$ 80	\$ 240	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	19	27	.....	2	.....	2	11	14	.....	96	240	1	7	.....	.....	72	180	.....	.....	
3	6	9	.....	2	.....	2	2	5	.....	96	260	1	1	.....	.....	60	140	.....	.....	
13	28	41	.....	10	10	6	15	20	.....	80	260	2	8	.....	.....	60	180	.....	.....	
16	4	20	96	58	154	11	7	2	.....	85	240	135	16	3	.....	72	200	11	5425	
10	1	11	16	10	26	.....	8	3	.....	120	240	18	8	.....	.....	60	150	.....	.....	
6	12	18	24	26	50	4	12	2	.....	88	248	37	13	.....	.....	64	154	.....	.....	
14	9	23	162	38	200	2	15	6	.....	80	320	155	39	6	.....	62	242	.....	.....	
24	2	26	102	6	108	6	9	10	1	84	520	69	36	3	.....	60	240	5	2350	
45	33	78	67	33	100	4	29	38	7	76	1200	16	81	3	.....	60	200	6	20230	
1	24	25	1	47	48	.....	.....	23	2	200	800	.....	44	4	.....	160	350	1	10000	
4	1	5	6	9	15	.....	.....	3	2	.....	120	250	5	10	.....	60	120	.....	.....	
104	82	186	378	169	547	16	76	84	10	76	1200	300	231	16	.....	60	350	12	32580	
24	3	27	81	6	87	.....	19	7	1	100	440	55	32	.....	.....	65	152	20	8989	
5	.....	5	33	11	44	.....	5	.....	.....	100	120	13	29	2	.....	65	240	.....	.....	
13	1	14	81	12	93	2	8	4	.....	87	240	73	18	2	.....	80	280	4	400	
42	4	46	195	29	224	2	32	11	1	87	440	141	79	4	.....	65	280	24	9389	
47	42	89	76	109	185	25	56	8	.....	96	340	37	98	.....	.....	87	158	.....	.....	
70	14	84	14	160	174	12	64	7	1	98	400	103	65	6	.....	92	250	.....	.....	
117	56	173	90	269	359	37	120	15	1	96	400	190	163	6	.....	87	250	.....	.....	
42	.....	42	108	5	113	.....	21	19	2	110	600	33	76	4	.....	94	200	20	22100	
36	4	40	104	6	110	1	23	16	.....	96	360	45	64	1	.....	86	220	13	5275	
73	56	129	35	82	117	6	68	50	5	95	1200	40	67	9	1	86	500	.....	.....	
36	62	98	61	75	136	4	24	46	24	96	1200	20	76	40	.....	89	360	27	18680	
51	16	67	100	36	136	8	43	16	.....	98	360	35	87	14	.....	93	200	12	4500	
26	3	29	82	1	83	2	12	9	6	72	500	16	65	2	.....	80	200	7	3090	
50	2	52	79	18	97	.....	23	27	2	100	406	33	60	4	.....	96	320	5	1520	
314	143	457	569	223	792	21	214	183	39	72	1200	222	495	74	1	80	500	84	55145	
20	33	53	10	33	43	4	23	26	.....	98	348	10	30	3	.....	75	260	.....	.....	
13	28	41	.....	10	10	6	15	20	.....	80	260	2	8	.....	.....	60	180	.....	.....	
16	4	20	96	58	154	11	7	2	.....	85	240	135	16	3	.....	72	200	11	5425	
104	82	186	378	169	547	16	76	84	10	76	1200	300	231	16	.....	60	350	12	32580	
42	4	46	195	29	224	2	32	11	1	87	440	141	79	4	.....	65	280	24	9389	
117	56	173	90	269	359	37	120	15	1	96	400	190	163	6	.....	87	250	.....	.....	
314	143	457	569	223	792	21	214	183	39	72	1200	222	495	74	1	80	500	84	55145	
20	33	53	10	33	43	4	23	26	.....	98	348	10	30	3	.....	75	260	.....	.....	
13	28	41	.....	10	10	6	15	20	.....	80	260	2	8	.....	.....	60	180	.....	.....	
16	4	20	96	58	154	11	7	2	.....	85	240	135	16	3	.....	72	200	11	5425	
104	82	186	378	169	547	16	76	84	10	76	1200	300	231	16	.....	60	350	12	32580	
42	4	46	195	29	224	2	32	11	1	87	440	141	79	4	.....	65	280	24	9389	
117	56	173	90	269	359	37	120	15	1	96	400	190	163	6	.....	87	250	.....	.....	
314	143	457	569	223	792	21	214	183	39	72	1200	222	495	74	1	80	500	84	55145	
20	33	53	10	33	43	4	23	26	.....	98	348	10	30	3	.....	75	260	.....	.....	
626	350	976	1338	791	2129	97	487	341	51	72	1200	1000	1022	106	1	60	500	131	102539	

RAPPORT SUR LA RÉPARTITION DE LA SUBVENTION DE  
L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 1er octobre 1859.

*À l'Honorable Secrétaire Provincial, Québec.*

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur la distribution de la subvention, en faveur des universités, collèges, académies et écoles modèles du Bas-Canada, en vertu du statut 19 Vict. chap. 54, pour l'année 1859.

Je me vois dans l'impossibilité, vu la condition actuelle du fonds de l'éducation supérieure, de recommander des allocations en faveur d'aucune nouvelle académie; et pour pouvoir donner des subventions de quatre-vingt piastres dans certains cas et de soixante piastres dans d'autres cas aux écoles modèles établies dans des localités qui n'en possédaient point et où l'existence de ces écoles a été créée par le zèle et les sacrifices des commissaires et des contribuables, je me vois encore dans la nécessité de recommander une diminution de deux et demi pour cent sur toutes les subventions qui excèdent la somme de \$100.

Je dois suggérer respectueusement que ces diminutions successives que l'on se trouve obligé de faire dans la subvention des institutions d'éducation supérieure, sont très regrettables sous quelque point de vue qu'on les envisage, et qu'il devient urgent d'augmenter la somme totale à distribuer.

Je ne propose d'exception qu'en faveur de la société d'éducation des Trois-Rivières, de l'académie protestante de la même ville et de l'académie de Missisquoi. La légère augmentation de \$87.75 dans l'allocation de la société d'éducation des Trois-Rivières qui a mis sur un bien meilleur pied les écoles modèles qu'elle soutient, se justifie par l'accroissement et les développements que prend cette localité. Quant à l'académie protestante—il est à remarquer, que, comme elle avait été interrompue pendant une année, je n'avais pas cru devoir lui rendre, l'année dernière, (quoiqu'elle eût été rétablie,) son ancienne allocation de \$360, mais seulement la somme de \$195. L'augmentation qui est proposée pour cette année porte sa subvention à \$229.13; ce qui est encore moins que l'allocation de l'année 1856.

J'ai reçu sur le compte de cette institution les témoignages les plus favorables de la part d'A. Polette, écuyer, ancien membre du parlement, et de plusieurs autres citoyens respectables et amis de l'éducation.

Je crois devoir aussi exempter cette année de la réduction les écoles des sauvages qui n'ont guère d'autres ressources que les sommes qu'elles reçoivent de ce département.

Le collège de Chambly dont je vous avais signalé la condition peu florissante dans mon dernier rapport a été fermé depuis, et il n'a été fait aucune demande de la part de cette institution.

L'académie de Potton n'ayant non plus fait aucune demande cette année, j'ai cru devoir recommander d'ajouter les deux tiers de son allocation à la subvention de l'académie ou High School de Missisquoi.

Les institutions suivantes n'ont pas transmis de rapport, dans le temps voulu et conséquemment ne sauraient recevoir de subvention: l'académie de Potton, l'académie d'Abbotsford, l'Académie de filles de Terrebonne.

Je joins un tableau des allocations des années précédentes contenant aussi le nombre des élèves de chaque institution et la somme recommandée pour cette année.

Le montant de toutes les allocations payées dans l'année 1858 s'élevait à la somme de \$68,291.35, dépassant par conséquent la subvention allouée par la loi. Le montant total des subventions recommandées par le présent rapport n'est que de \$67,325,48, laissant une balance de \$67,452 qui fait plus que couvrir le déficit de l'année dernière.

Je demande respectueusement qu'un *warrant* émane pour cette somme.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

P. J. O. CHAUVEAU.

Surintendant de l'Éducation.

Approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, le cinq de janvier 1860.





## LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARCONS, OU MIXTES.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves, 1859.	1855.			1856.			1857.	1858.	1859.
		Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édifices, solde de dettes.	Total de la subvention.	Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édifices, solde de dettes.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.
		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	\$ cts.	\$ cts.
Alymer, protestants..	41	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	263 25	256 67
Aylmer, catholiques..	45	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	263 25	256 67
Aubigny .....	64	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 10
St. André, Argenteuil	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25 0 0	100 00	100 00
Beauharnais.....	200	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	67 10 0	263 25	256 67
Bonin, à St. Andre...	230	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	263 25	256 67
Baie du Febvre .....	155	.....	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Baie St. Paul.....	60	50 0 0	.....	.....	.....	.....	.....	.....	195 00	190 13
Barnston .....	70	100 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Berthier.....	57	50 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Buckingham .....	50	100 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Belœil.....	91	50 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Cap Santé .....	25	100 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Charleston .....	96	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Clarenceville.....	66	.....	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Coaticook .....	78	50 0 0	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 12
Clarendon .....	94	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 00	171 12
Cassville .....	111	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 00	171 12
Compton.....	78	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Cookshire.....	60	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 00	171 12
St. Cyprien .....	136	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 00	171 12
Danville .....	96	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	263 25	256 67
Dudswell .....	28	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Dunham.....	123	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Durham, No. 1 .....	80	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 10
St. Eustache .....	120	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	.....	40 0 0	67 10 0	263 25	256 67
Farnham, cath.....	216	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	60 0 0	234 00	228 15
Farnham, prot.....	45	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	256 50	256 67
Frelighsburg .....	98	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	60 0 0	234 00	228 15
St. Coloman de Sil- lery .....	117	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	171 00	171 12
Ste. Foye, protestants	50	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Gentilly .....	110	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Granby .....	61	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Georgeville .....	45	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
St. Grégoire.....	78	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Huntingdon.....	122	100 0 0	.....	100 0 0	100 0 0	.....	100 0 0	100 0 0	390 00	380 25
St. Jean, Dorchester, catholiques .....	304	.....	.....	.....	45 0 0	.....	45 0 0	90 0 0	351 00	342 23
St. Jean, Dorchester, protestants .....	88	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
St. Jean, Isle d'Or- léans .....	35	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Knowlton.....	58	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Kamouraska.....	60	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	390 00	380 52
Laprairie.....	105	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	60 0 0	234 00	228 15
Lotbinière .....	12	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 10
Longueuil .....	363	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	75 0 0	292 50	285 29
St. Laurent .....	120	150 0 0	.....	150 0 0	135 0 0	.....	135 0 0	135 0 0	526 50	513 24
L'Islet .....	78	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	67 10 0	263 25	256 67
Montréal (acad.com catholique) .....	47	.....	.....	.....	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	256 50	256 67
Montmagny .....	204	75 0 0	.....	75 0 0	75 0 0	.....	75 0 0	75 0 0	292 50	285 29
Ste Marthe .....	108	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Missisquoi .....	65	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	262 52
Pointe-aux-Trembles Montréal.....	82	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Phillipsburg .....	43	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Sherbrooke.....	68	111 2 2	.....	111 2 2	100 0 0	.....	100 0 0	100 0 0	390 00	380 25

## LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS, OU MIXTES.—(Continée.)

Nom de l'Institution.	Nombre d'élèves, 1859.	1855.			1856.			1857.	1858.	1859.
		Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édific. solde de dettes.	Total de la subvention.	Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édific. solde de dettes.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.
		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	\$ cts.	\$ cts.
Sorel, catholiques ....	74	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	90 0 0	342 00	342 23
Sorel, protestants ....	39	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 10
Stanbridge .....	143	75 0 0	50 0 0	125 0 0	67 10 0	.....	87 10 0	67 10 0	263 25	256 67
Shefford .....	74	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Sutton .....	31	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	67 10 0	263 25	256 67
Stanstead .....	120	175 0 0	.....	175 0 0	157 10 0	.....	157 10 0	157 10 0	614 25	698 89
St. Timothée .....	84	37 10 0	.....	37 10 0	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 10
Trois-Rivières, catholiques .....	54	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	90 0 0	351 00	342 23
Trois-Rivières, protestants .....	27	100 0 0	.....	100 0 0	90 0 0	.....	90 0 0	.....	195 00	229 13
Vaudreuil .....	86	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Yamachiche .....	150	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	67 10 0	263 25	256 67
Québec (acad. com. littéraire) .....	80	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	170 00	171 12
Totaux .....										16253 82

## LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES

Nom de l'Institution.	Nombre d'élèves, 1859.	1855.			1856.			1857.	1858.	1859.
		Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édific. solde de dettes.	Total de la subvention.	Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édific. solde de dettes.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.
		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	\$ cts.	\$ cts.
Ste. Anne Lapérade..	140	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 10
St. Ambroise de Kildare .....	60	.....	.....	.....	25 0 0	.....	25 0 0	25 0 0	100 00	100 00
L'Assomption .....	185	.....	.....	.....	40 0 0	.....	40 0 0	40 0 0	156 00	152 10
St. Aimé .....	145	37 10 0	.....	37 10 0	33 15 0	.....	33 15 0	33 15 0	131 62	128 33
Baie St. Paul .....	109	37 10 0	.....	37 10 0	33 15 0	.....	33 15 0	33 15 0	131 62	128 33
Belœil .....	98	.....	.....	.....	25 0 0	.....	25 0 0	25 0 0	100 00	100 00
Boucherville .....	105	.....	.....	.....	25 0 0	.....	25 0 0	25 0 0	100 00	100 00
Les Cèdres .....	48	.....	.....	.....	25 0 0	.....	25 0 0	25 0 0	100 00	100 00
Chambly .....	118	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
St. Césaire .....	164	30 0 0	.....	30 0 0	27 0 0	.....	27 0 0	37 10 0	146 25	142 59
Ste. Croix .....	65	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Cowansville .....	22	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
St. Charles (Industrie) .....	293	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	60 0 0	234 00	228 15
Châteauguay .....	106	.....	.....	.....	25 0 0	.....	25 0 0	25 0 0	100 00	100 00
St. Clément .....	225	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
St. Cyprien .....	174	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100 00	100 00
St. Denis .....	80	.....	.....	.....	25 0 0	.....	25 0 0	25 0 0	100 00	100 00
Ste. Elizabeth .....	111	75 0 0	.....	75 0 0	67 10 0	.....	67 10 0	60 0 0	234 00	228 15
St. Eustache .....	109	30 0 0	.....	30 0 0	27 0 0	.....	27 0 0	27 0 0	105 30	102 67



## LISTES No. 6.—ÉCOLES MODELES.—(Continué)

Nom de l'institution.	NOMBRE d'élèves en 1858.	1855.			1856.			1857.	1858.	1859.
		Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édific. et solde de dettes.	Total de la subvention.	Subvention annuelle.	Sub. pour construction d'édifices et solde de dettes.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.	Total de la subvention.
		£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.	\$ cts.	\$ cts.
St. Andrew's School Québec .....	77	100 0	.....	100 0 0	100 0 0	.....	100 0 0	100 0 0	300 00	380 25
British and Canadian School Society, Montréal.....	100	200 0 0	.....	200 0 0	200 0 0	.....	200 0 0	200 0 0	760 00	760 50
British Church and School Society, Sherbrooke.....	66	50 0 0	.....	50 0 0	50 0 0	.....	50 0 0	50 0 0	195 00	190 13
Ecole Nationale, Québec.....	184	111 2 3	.....	111 2 3	111 2 3	.....	111 2 3	111 2 3	433 33	422 50
do do Montréal	160	111 2 3	.....	111 2 3	111 2 3	.....	111 2 3	111 2 3	433 33	422 50
Société d'éducation, Québec .....	620	280 0 0	.....	280 0 0	280 0 0	.....	280 0 0	280 0 0	1092 00	1064 70
do do Trois-Rivières .....	290	125 0 0	.....	125 0 0	125 0 0	.....	125 0 0	125 0 0	375 00	477 75
American Presbyterian School Society, Montréal.....	105	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	390 00	380 25
Colonial Church and School Society, do..	1254	200 0 0	300	500 0 0	200 0 0	120	320 0 0	200 0 0	780 00	760 50
Lorette, Ecole de filles	.....	37 10 0	.....	37 10 0	37 10 0	.....	37 10 0	37 10 0	146 25	142 60
do do de garçons	66	37 10 0	.....	37 10 0	37 10 0	.....	37 10 0	37 10 0	146 00	142 60
Stanford .....	30	.....	.....	.....	15 0 0	.....	15 0 0	15 0 0	60 00	60 00
Caughnawaga, Ecole Sauvage .....	.....	50 0 0	.....	50 0 0	50 0 0	.....	50 0 0	50 0 0	195 00	190 13
St. François, do do Québec, Haute ville, Infant School .....	30	50 0 0	.....	50 0 0	50 0 0	.....	50 0 0	50 0 0	195 00	190 13
Québec, Basse ville, Infant School .....	.....	55 11 0	.....	55 11 0	55 11 0	.....	55 11 0	55 11 0	216 45	211 04
St. Jacques, Montréal	646	250 0 0	100	350 0 0	250 0 0	40	290 0 0	250 0 0	975 00	950 63
Deschambault .....	96	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
St. Constant.....	93	37 10 0	.....	37 10 0	37 10 0	.....	33 15 0	33 15 0	131 62	128 33
St. Jacques le Mineur	100	37 10 0	.....	37 10 0	33 15 0	.....	33 15 0	33 15 0	131 62	128 33
Pointe Claire.....	55	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	45 0 0	175 50	171 12
Lachine .....	135	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Côtes des Neiges.....	58	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
St. Antoine de Tilly..	80	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
St. Edouard.....	110	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Ste. Philomène .....	66	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
St. François du Lac..	102	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Laprairie .....	76	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Roxton .....	125	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Lacolle .....	96	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Côteau St. Louis.....	33	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Pointe du Lac.....	102	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
Rivière du Loup .....	84	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
St. Anne de Lapérade	128	.....	.....	.....	20 0 0	.....	20 0 0	20 0 0	80 00	80 00
St. Romuald de Lévi	30	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
St. Charles, St. Hyacinthe .....	142	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
St. Grégoire.....	55	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
St. Roch, Québec.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
St. Henri, Hochelaga	153	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
Beaumont.....	73	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
Magog.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
West Brome.....	47	.....	.....	.....	.....	.....	20 0 0	80 00	80 00	
Cap Santé.....	22	50 0 0	.....	50 0 0	45 0 0	.....	45 0 0	20 0 0	80 00	80 00



BUREAU DE L'ÉDUCATION,  
Montréal, 6 mars 1860.

L'HONORABLE SECRÉTAIRE-PROVINCIAL,  
A Québec.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un projet de distribution supplémentaire du fonds de l'éducation supérieure.

Le premier *item* a pour objet de réparer une erreur qui s'était glissée dans le premier tableau, en ce qui concernait la société d'éducation des Trois-Rivières, dont l'allocation pour cette année avait été erronément calculée sur celles de l'année dernière, dans le premier rapport, tandis que, l'année précédente, il y avait eu une diminution de cinquante pour cent, parce que le rapport avait été transmis trop tard.

Le second *item* a également pour objet de réparer une erreur semblable en ce qui concerne l'école-modèle de Ste. Gertrude.

Le quatrième *item* est une allocation réduite de cinquante pour cent en faveur de l'école-modèle du *British and Canadian School Society* de Québec. Cette école a transmis son rapport longtemps après la date voulue, et le montant de la subvention étant absorbé par mon premier rapport et par un warrant émané subséquemment d'après ma demande, en date du 11 janvier dernier pour couvrir la différence entre l'allocation supplémentaire de 1857 et 1858, et la balance non réclamée de mes premiers rapports des mêmes années ; il m'est impossible de recommander une somme plus considérable en faveur de cette institution.

L'académie de filles de Terrebonne, qui jusqu'ici avait transmis très régulièrement ses rapports, avait omis de le faire cette année par suite de l'absence de M. Théberge, curé de la paroisse, qui avait coutume de veiller à ce que cette formalité fût remplie. Comme l'allocation est peu considérable, je ne propose qu'une réduction de vingt pour cent.

Les écoles-modèles de la Rivière des Prairies, de St. Valentin, de la Grande Baie, de Sommerset, de Ste. Geneviève de Batiscan, de St. Zéphirin et de St. Isidore, avaient transmis des rapports incomplets ou avaient des instituteurs dont les noms n'étaient pas inscrits dans les registres de ce département comme étant munis du diplôme pour école-modèle. Après avoir correspondu avec les commissaires d'école de ces dernières municipalités, j'en suis venu à la détermination de recommander les allocations portées en regard des noms de chacune d'elles respectivement.

Le montant total de cette nouvelle liste s'élève à \$1,105.17. Je recommande qu'un warrant émane en ma faveur pour ce montant. Je tiendrai compte de ce warrant, en préparant le rapport de la distribution de l'année maintenant courante.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'éducation.

Deuxième distribution du fonds de l'Éducation Supérieure pour l'année 1859.

Nom de l'institution.	1858.		1859.		
	Nombre d'élèves.	Total de la subvention pour 1858.	Total de la subvention annuelle pour 1859.		
		\$	cts.	\$	cts.
Société d'éducation, Trois-Rivières .....				95	17
Ste. Gertrude (école-modèle).....				20	00
Grande Baie do do .....	63			80	00
Québec, British & Canadian School Society, école-modèle...	212	780	00	390	00
Sommerset, do .....	37	80	00	60	00
Ste. Geneviève de Batiscan.....	90	80	00	80	00
St. Zéphirin do .....	68			80	00
St. Isidore do .....	80	80	00	80	00
Terrebonne, académie de filles.....	142	100	00	80	00
Rivière des Prairies, école-modèle.....	30	80	00	80	00
St. Valentin do .....	118			60	00
Total.....				1105	17

LISTE des instituteurs et institutrices inscrits sur le registre de la caisse d'économie jusqu'au 31 décembre 1859.

No.	NOMS DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Nombre d'années inscrites depuis 1848.	Prime reçue.			Montant de la prime à déduire sur la première année de pension.			No.	NOMS DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Nombre d'années inscrites depuis 1848.	Prime reçue.			Montant de la prime à déduire sur la première année de pension.		
			£	s.	d.	£	s.	d.				£	s.	d.	£	s.	d.
1	M. William M. Hartly.....	9	4	0	0	9	0	0	60	Mlle. Agnès Hamel.....	9	3	0	0	9	0	0
2	M. Alex. M. A. Moffatt ..	9	3	0	0	9	0	0	61	M. William Wilson .....	9	2	0	0	9	0	0
3	M. Léon Kirouac.....	9	3	0	0	9	0	0	62	M. Félix Beaudry.....	9	3	0	0	9	0	0
4	Dlle M. M. E. Blanchard ..	9	3	0	0	9	0	0	63	Mlle Julie Gagné .....	9	3	0	0	9	0	0
5	M. John B. Robertson ...	9	4	0	0	9	0	0	64	M. H. T. Goslin.....	9	2	0	0	9	0	0
6	M. Félix Rosier.....	9	4	0	0	9	0	0	65	M. J. Gos. Vincent dit							
7	M. Richard P. O'Donnell ..	9	3	0	0	9	0	0		Ferrier .....	9	3	0	0	9	0	0
8	M. James Lockyer Biscoe ..	9	2	0	0	9	0	0	66	M. Charles Huot .....	9	3	0	0	9	0	0
9	M. Joseph Jodoin.....	9	3	0	0	9	0	0	67	M. Isidore Belleau .....	9	3	0	0	9	0	0
10	M. Benjamin Joassim ...	9	4	0	0	9	0	0	68	M. Pierre Rouleau .....	9	3	0	0	9	0	0
11	M. Alexis Soulard.....	9	3	0	0	9	0	0	69	Mlle. Eliza Robin.....	9	3	0	0	9	0	0
12	M. William Colgan.....	9	3	0	0	9	0	0	70	Mlle. Geneviève Robin...	9	3	0	0	9	0	0
13	M. James Garatty .....	9	4	0	0	9	0	0	71	M. Pierre Ang'tin. Drolet	9	3	0	0	9	0	0
14	M. Robert Morrow.....	9	4	0	0	9	0	0	72	M. A. Z. Gouin .....	9	3	0	0	9	0	0
15	M. James Lloyd .....	6	3	0	0	6	0	0	73	M. John Rutherford.....	9	3	0	0	9	0	0
16	M. William Ramsay.....	9	12	0	0				74	Mlle. Emilie Ansbrow...	9	3	0	0	9	0	0
17	Dlle. Léocadie Dubuc ...	9	3	0	0	9	0	0	75	Mlle. Henriette Ansbrow.	4½	3	0	0	4	10	0
18	M. Henry Dawson .....	7	3	0	0	7	0	0	76	Mlle. Virginie Buteau ...	9	3	0	0	9	0	0
19	M. Dominique Boudrias..	8	3	0	0	8	0	0	77	M. Francis Corr .....	9	2	0	0	9	0	0
20	M. Peter Scannell.....	8	3	0	0	8	0	0	78	M. Charles Hudon .....	9	3	0	0	9	0	0
21	M. Joseph Bernier .....	9	11	0	0				79	Mlle. Adélaïde Vallières.	9	3	0	0	9	0	0
22	Dlle. Marie Dor. Lacerte..	4	3	0	0	4	0	0	80	M. Augustin Vallières ...	9	3	0	0	9	0	0
23	M. Patrick Jn. T. Blake ..	7	3	0	0	7	0	0	81	M. Joseph Létourneau...	9	3	0	0	9	0	0
24	M. Chas. Honoré Paquin ..	7	3	0	0	7	0	0	82	M. McVurty.....	9	3	0	0	9	0	0
25	Dlle. Angélique Butler...	7	2	0	0	7	0	0	83	M. John Burns .....	9	3	0	0	9	0	0
26	M. Joseph Blais.....	7	3	0	0	7	0	0	84	M. Antoine Lafleur.....	9	3	0	0	9	0	0
27	M. Martin Edme Grossier ..		2	0	0				85	M. Paul H. Guilbault....	9	1	0	0	9	0	0
28	M. Fran. Xavier Gilbert..	7	4	0	0	7	0	0	86	Mlle. Odide Baril .....	2	3	0	0	2	0	0
29	Dlle. Zoé Bourgeois.....	8	2	0	0	8	0	0	87	Mlle. Emilie Baril .....	9	3	0	0	9	0	0
30	Dlle. Henriette Portelance ..	9	3	0	0	9	0	0	88	Mlle. Anastasia Duff ....	9	3	0	0	9	0	0
31	M. Joseph Bourgouin .....	9	3	0	0	9	0	0	89	Mlle. Césarie Richard ...	7	3	0	0	7	0	0
32	Dame Catherine O'Keefe ..	9	3	0	0	9	0	0	90	Mlle. Flora Maguire.....	4	2	0	0	4	0	0
33	M. Pierre Jardin.....	9	2	0	0	9	0	0	91	M. L's. Pantaléon Resch ..	9	3	0	0	9	0	0
34	Dlle. Louis Méthot.....	9	2	0	0	9	0	0	92	Mlle. Michaud .....	5	3	0	0	5	0	0
35	M. Louis François. Tardiff ..	3½	3	0	0	3	10	0	93	Mlle. Adéline Casault ...	9	3	0	0	9	0	0
36	Mlle. Marie Dupont .....	4½	2	0	0	4	10	0	94	M. J. E. Labonté .....	7	3	0	0	7	0	0
37	Mlle. Marie Fournier.....	9	2	0	0	9	0	0	95	Dlle. Marguerite Leblanc ..	4	3	0	0	4	0	0
38	Mlle. Mathilde Fournier..	9	3	0	0	9	0	0	96	Dlle. Hermine Raymond ..	9	3	0	0	9	0	0
39	M. Rodolphe Puize.....	9	3	0	0	9	0	0	97	M. L. A. Desrochers.....	9	3	0	0	9	0	0
40	Mlle. Honorine Dumais..	2	3	0	0	2	0	0	98	M. Nazaire Caron .....	9	3	0	0	9	0	0
41	M. Jos. Hilaire Biron.....	3	3	0	0	3	0	0	99	Dlle. Angélique Vallée ..	9	3	0	0	9	0	0
42	Mlle. Emilie Robitaille ..	9	3	0	0	9	0	0	100	M. Siméon Jude Leblanc ..	9	3	0	0	9	0	0
43	M. James Emslie.....	9	3	0	0	9	0	0	101	Emerence Michaud.....	9	1	0	0	9	0	0
44	M. Basile Vannier .....	9	3	0	0	9	0	0	102	Louise Dubé.....	9	1	0	0	9	0	0
45	M. François Fortin .....	9	3	0	0	9	0	0	103	Zoé Lemire .....	7	1	0	0	7	0	0
46	M. Francis Dowse.....	9	3	0	0	9	0	0	104	John Regan .....	9	1	0	0	9	0	0
47	Mlle. Thècle Létourneau ..	6	3	0	0	6	0	0	105	De Zoé Chenier Lalonde ..	9	1	0	0	9	0	0
48	Mlle. Héléne Létourneau ..	6	3	0	0	9	0	0	106	Finlay McEwan .....	6	1	0	0	6	0	0
49	M. Charles Dion .....	9	3	0	0	9	0	0	107	Henriette Christin .....	9	1	0	0	9	0	0
50	M. Jean-Baptiste Dugal..	9	3	0	0	9	0	0	108	Z. de St. Aubin .....	5	1	0	0	5	0	0
51	Mlle. Adélaïde Talon.....	9	3	0	0	9	0	0	109	Zai. C. Lalonde.....	9	1	0	0	9	0	0
52	M. Félix E. Juneau .....	9	3	0	0	9	0	0	110	C. Trepanier .....	9	1	0	0	9	0	0
53	M. A. C. Wolfe .....	9	3	0	0	9	0	0	111	H. Fournier .....	9	1	0	0	9	0	0
54	M. Vital Tremblay .....	9	1	0	0	9	0	0	112	B. Blanchet .....	9	1	0	0	9	0	0
55	Mlle. Luce L. Désaulniers ..	9	3	0	0	9	0	0	113	E. Fecteau .....	2	1	0	0	2	0	0
56	M. Barnard Gravel.....	9	3	0	0	9	0	0	114	Elizabeth Lemire .....	9	3	0	0	9	0	0
57	M. P. J. Auger .....	9	3	0	0	9	0	0	115	D. M. Laplante .....	9	2	0	0	9	0	0
58	M. Edouard Lafond .....	9	2	0	0	9	0	0	116	M. Thomas Allan .....	9	2	0	0	9	0	0
59	Mlle. Marie Carpentier ..	9	3	0	0	9	0	0	117	M. Robert Wright.....	9	3	0	0	9	0	0

LISTE des instituteurs et institutrices inscrits sur le registre de la caisse d'économie  
jusqu'au 31 décembre 1859.—(Continuée.)

No.	NOMS DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Nombre d'années inscrites depuis 1848.	Prime reçue.			Montant de la prime à déduire sur la dernière année de pension.			No.	NOMS DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Nombre d'années inscrites depuis 1848.	Prime reçue.			Montant de la prime à déduire sur la dernière année de pension.		
			£	s.	d.	£	s.	d.				£	s.	d.	£	s.	d.
118	M. John McKercher .....	9	3	0	0	9	0	0	172	Urbain Courteau.....	9	3	0	0	9	0	0
119	M. François Oatt .....	9	3	0	0	9	0	0	173	Wm. McDonald.....	4	3	0	0	4	0	0
120	Mlle. Marie Eliz. Gervais .....	9	3	0	0	9	0	0	174	Louis F. Labonté .....	3	3	0	0	3	0	0
121	Mlle. Ursule Bouffard .....	9	4	0	0	9	0	0	175	Victor Mignault .....	9	3	0	0	9	0	0
122	Mlle. Edesse Richer.....	9	3	0	0	9	0	0	176	Clémence Frégeau .....	9	3	0	0	9	0	0
123	Mlle. Théoïstiste Perrault .....	2	2	0	0	2	0	0	177	L. A. Auger .....	9	3	0	0	9	0	0
124	M. Joseph Beaulieu.....	6½	2	0	0	6	10	0	178	Adèle Bouchard .....	9	2	0	0	9	0	0
135	Mlle. Rose Délima Bel- lefeuille.....	9	3	0	0	9	0	0	179	Siméon Jude Leblanc .....	9	3	0	0	9	0	0
126	M. Louis Roy .....	6	3	0	0	6	0	0	180	Walter McVicar .....	9	3	0	0	9	0	0
127	M. H. C. Dozois .....	9	3	0	0	9	0	0	181	F. Renaud .....	2	2	0	0			
128	M. W. Stinson .....	9	2	0	0	9	0	0	182	Germain Tremblay.....	9	3	0	0	9	0	0
129	M. A. Dalaire.....	9	3	0	0	9	0	0	183	Alex. Henderson.....	2½	2	0	0	2	10	0
130	F. Z. De Lottinville.....	9	3	0	0	9	0	0	184	Emilie Malherbes .....	9	3	0	0	9	0	0
131	Mlle. Marg'te. Béliveau.....	9	3	0	0	9	0	0	185	Henriette Geoffard .....	6	2	0	0	6	0	0
132	Mlle. Elodie Béliveau .....	5	3	0	0	5	0	0	186	Mde. F. Derouin .....	6	3	0	0	6	0	0
133	Mlle. Hermine Rousseau .....	5	2	0	0	5	0	0	187	Pierre Bélanger.....	3	3	0	0	3	0	0
134	Mlle. Demerise Dumas.....	7	3	0	0	7	0	0	188	F. X. Montmarquet .....	9	3	0	0	9	0	0
135	Mlle. Apolline Proulx .....	5	3	0	0	5	0	0	189	Cécile Pasteur .....	9	3	0	0	9	0	0
136	Mlle. Henriette Carrier.....	9	3	0	0	9	0	0	190	Louise Demers.....	9	2	0	0	9	0	0
137	M. A. M. Langlois .....	9	3	0	0	9	0	0	191	F. O. Pâquet .....	9	3	0	0	9	0	0
138	M. P. A. Parent .....	5	2	0	0	5	0	0	192	Lucile Toussaint.....	9	3	0	0	9	0	0
139	Honorine Kenny.....	7	3	0	0	7	0	0	193	Aristide Simard .....	9	3	0	0	9	0	0
140	Jacques Piton .....	4	2	0	0	4	0	0	194	John Hughes.....	5	2	0	0	5	0	0
141	Angélique Poitras.....	9	3	0	0	9	0	0	195	Louis Paquet.....		3	0	0			
142	Joseph Mathon .....	9	3	0	0	9	0	0	196	Candide Dufresne.....	9	3	0	0	9	0	0
143	Victoire Bérube .....	9	3	0	0	9	0	0	197	Chs. Dolbigny.....		3	0	0			
144	Hercule Perrin .....	9	3	0	0	9	0	0	198	H. Lindsay.....		4	0	0			
145	J. Duquet.....	9	3	0	0	9	0	0	199	Jos. Bonin .....		3	0	0			
146	Pierre Brisson .....	9	3	0	0	9	0	0	200	Julie Dubois.....	7	3	0	0	7	0	0
147	E. Justin Harman.....	5	3	0	0	5	0	0	201	Pierre Bourassa.....	9	2	0	0	9	0	0
148	Sophie Dubois.....	9	3	0	0	9	0	0	202	Louise Liévain .....	9	3	0	0	9	0	0
149	Catherine Lamb .....	9	3	0	0	9	0	0	203	Thos. Strong .....	9	3	0	0	9	0	0
150	Hannah Mitchell.....	9	3	0	0	9	0	0	204	Domitilde Pâquet.....	9	3	0	0	9	0	0
151	Daniel Parthenais.....	9	2	0	0	9	0	0	205	F. X. Toussaint.....	9	2	0	0	9	0	0
152	Vitaline Dion.....	5	2	0	0	5	0	0	206	Hezekiah Arnold.....	9	3	0	0	9	0	0
153	Olivine Blais .....	9	3	0	0	9	0	0	207	Julie Couillard.....	3	3	0	0	3	0	0
154	Emilie Blais.....	3	3	0	0	3	0	0	208	Mathilde Blanchard .....	9	3	0	0	9	0	0
155	J. B. Chamberland.....	9	3	0	0	9	0	0	209	Clothilde Tanguay .....	9	2	0	0	9	0	0
156	F. E. Gaudry.....		3	0	0				210	D. N. St. Cyr.....	9	3	0	0	9	0	0
157	F. X. Héty.....	9	3	0	0	9	0	0	211	Elizabeth Marcoux.....	9	2	0	0	9	0	0
158	Montagne Scott.....	5	3	0	0	5	0	0	212	A. H. Beauchemin .....	9	3	0	0	9	0	0
159	L. M. Laplante .....		2	0	0				213	Eléonore Letourneux.....	9	3	0	0	9	0	0
160	Marie Anne Tibault.....	9	3	0	0	9	0	0	214	Louis Grondin.....	10	2	0	0	8	0	0
161	Jos. C. Manteith.....	9	1	0	0	9	0	0	215	Urgel Eugène Archam- beault .....	8	2	0	0	6	0	0
162	Hélène Tremblay .....	2	1	0	0	2	0	0	216	Amélie Sophie Bélanger.....	10	3	0	0	7	0	0
163	Adèle Milette.....	3	1	0	0	3	0	0	217	Julie St. Jacques.....	10	5	1	0	4	10	0
164	John Sam. Lawler .....	9	1	0	0	9	0	0	218	Daniel McSweeney.....	10	3	0	0	7	0	0
165	Andrew Doyle.....	6	1	0	0	6	0	0	219	Chs. Langlois.....	10	3	0	0	7	0	0
166	James Ryan.....	7	2	0	0	7	0	0	220	Agnès Brulé.....	9	3	0	0	6	0	0
167	Gédéon Guertin .....		1	0	0				221	Archange Paré .....	4	3	0	0	1	0	0
168	Emile de Tonnancour.....	9	3	0	0	9	0	0	222	Edesse Rouleau .....	7	3	0	0	4	0	0
169	Elizabeth McAdam.....		2	0	0				223	Angélique Blanchette.....	10	3	0	0	7	0	0
170	J. B. Cloutier.....	8	3	0	0	8	0	0	224	Magloire Langlois.....	8	1	0	0	7	0	0
171	Alicia Hamilton.....	5	3	0	0	5	0	0	225	Wm. Fraser .....	8	1	0	0	7	0	0



TABLEAU de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres pour 1859.

Comtés.	Municipalités.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Montant de la subvention annuelle ordinaire.	Montant de la co-tisation prélevée.	Montant de la subvention supplémentaire de mandée.	Subvention supplémentaire accordée.
			\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Argenteuil ...	Mille Isles .....	Etablissement nouveau; augment. de population depuis le recensement...	74 57	204 00	200 00	45 00
do ...	Gore .....	Très pauvre; \$400 pour réparer les maisons d'école.....	211 05	300 00	.....	45 00
Arthabaska ..	Warwick.....	Nouvel établissement; bâti une maison d'école et répare les autres.....	89 26	200 00	140 00	40 00
do ..	do dissidents	do bâti deux maisons.....	.....	120 00	80 00	40 00
do ..	Stanford .....	do pauvre, se cotise à un haut montant.....	197 00	800 00	.....	45 00
do ..	Tingwick .....	do do \$200 pour bâtisses.....	136 61	186 00	80 00	45 00
do ..	St. Christophe....	do do \$192 pour réparations.....	126 96	352 00	80 00	45 00
do ..	Hulstode .....	do \$232 bâtisses, etc	42 63	64 00	80 00	40 00
do ..	St. Norbert.....	Pauvre et nouveau, \$180 pour bâtisse..	166 86	192 22	40 00	40 00
Bonaventure	Port Daniel.....	Etablissement pauvre.....	115 28	166 00	80 00	40 00
do	Maria .....	do do \$135 pour réparations .....	187 71	244 72	70 00	40 00
do	Hope.....	do do .....	154 11	214 00	80 00	40 00
do	Ristigouche.....	Sauvages .....	50 00	.....	.....	50 00
Berthier .....	St. Norbert.....	.....	148 13	513 00	80 00	40 00
Beauce .....	Forsyth.....	Etablissement nouveau très pauvre.....	54 53	256 00	40 00	45 00
do .....	Aylmer.....	do do .....	36 85	301 38	80 00	45 00
do .....	St. Frédérick.....	do do .....	163 98	336 00	80 00	45 00
do .....	St. Ephrem.....	Nouvel établissement, pauvre, \$200 pour bâtisse.....	45 71	90 00	60 00	40 00
do .....	Lambton.....	do do .....	83 52	195 55	80 00	40 00
do .....	Mettschemet .....	do do .....	60 80	120 00	60 00	40 00
do .....	St. Victor.....	do do .....	117 56	200 00	49 00	45 00
Bagot .....	St. Bonaventure..	do do \$150 pour bâtisse.....	40 44	187 05	80 00	40 00
do .....	Acton .....	Fait de grands sacrifices, nouveau, \$300 pour bâtisse.....	50 60	440 00	100 00	45 00
do .....	Soraba .....	Nouvel établissement, encore peu peuplé .....	69 12	165 00	40 00	45 00
Brome .....	Bolton, dissidents	do do do .....	48 00	150 00	100 00	45 00
Chicoutimi ..	Laterrière .....	Etablissement nouveau et pauvre.....	51 34	120 00	.....	45 00
do ..	Bagot .....	do do do .....	143 58	183 00	80 00	45 00
do ..	Labarre.....	do do do .....	.....	40 00	80 00	80 00
do ..	Bagotville.....	\$80 pour bâtisse.....	195 88	264 00	60 00	45 00
do ..	St. Jean du Port..	Ne se trouve pas inclus dans le dernier recensement.....	.....	.....	50 00	50 00
do ..	Chicoutimi .....	Fait de grand sacrifices, \$160 pour bâtisse.....	193 40	421 57	100 00	45 00
do ..	St. Joseph .....	do do do .....	80 65	392 00	60 00	45 00
Compton.....	Hereford.....	Etablissement nouveau et pauvre.....	50 36	250 00	60 00	40 00
do .....	Lingwick .....	do do do \$249 pour bâtisse .....	112 41	250 00	80 00	45 00
do .....	Clifton .....	do do do 275 pour bâtisse.....	53 15	450 00	50 00	45 00
do .....	Winslow .....	Etablissement nouveau et pauvre .....	100 63	400 00	.....	45 00
Chambly.....	Chambly, diss.....	Peu nombreux.....	60 00	120 00	60 00	20 00
Champlain ..	St. Narcisse.....	Paroisse nouvelle .....	111 50	128 00	100 00	40 00
do ..	Batiscan .....	Peu peuplé et pauvre.....	133 00	168 00	40 00	40 00
Charlevoix... do ..	St. Agnès.....	Est pauvre et fait des sacrifices.....	177 86	300 00	80 00	40 00
do ..	Settrington .....	Etablissement tout nouveau et pauvre	39 02	.....	120 00	45 00
do ..	St. Irénée.....	Pauvre, \$100 pour bâtisse.....	121 02	160 00	40 00	40 00
2 Montagnes.	Ste. Placide.....	Faits de grands efforts, \$304 pour bâtisse.....	171 20	432 00	80 00	45 00
do	St. Canut.....	Municipalité nouvelle et pauvre.....	84 55	335 00	80 00	45 00
do	St. Colomban.....	do do do .....	122 70	174 00	80 00	40 00

TABLEAU de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres pour 1859.—(Continué.)

Comtés.	Municipalités.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Montant de la subvention annuelle ordinaire.	Montant de la co-tisation prélevée.	Montant de la subvention supplémentaire mandée.	Subvention supplémentaire accordée.
			c.	c.	c.	\$ c.
Drummond...	Wickham .....	Nouvel établissement, fait de bien grands sacrifices .....	80 08	591 00	99 00	45 00
do	St. Frédérick.....	do do do do .....	109 27	800 00	80 00	45 00
do	St. Germain.....	do do do do .....	127 56	432 00	80 00	45 00
do	Durham, No. 2 ...	do do do do .....	79 98	160 00	100 00	40 00
Gaspé .....	Grande Rivière...	Est la seule municipalité où la loi fonctionne régulièrement à Gaspé.....	96 06	200 00	80 00	48 00
do	Fox, Griffin Cove.	.....	97 03	.....	.....	45 00
Huntingdon..	Huntingdon, diss.	Sont peu nombreux et pauvres.....	35 00	200 00	60 00	45 00
Hochelaga ...	Côte St Louis, diss	Sont peu nombreux .....	44 00	163 00	80 00	20 00
L'Islet .....	St. Aubert.....	Municipalité toute nouvelle.....	142 06	200 00	80 00	40 00
do	St. Cyrille.....	Très pauvre.....	42 58	135 60	80 00	40 00
Joliette .....	St. Alphonse.....	Pauvre .....	156 90	312 00	40 00	20 00
Joliette .....	Jean de Matha....	do \$248 pour bâtisses .....	92 35	132 00	40 00	40 00
do	St. Ambroise, diss	Sont peu nombreux .....	34 40	91 35	80 00	20 00
Kamouraska	St. Hélène .....	Pauvre, soutient 5 écoles.....	148 83	228 00	80 00	40 00
do	Ixworth .....	Etablissement nouveau et pauvre .....	81 66	100 00	80 00	45 00
do	St. Alexandre .....	Pauvre et soutient 7 écoles.....	159 56	300 00	80 00	40 00
Lotbinière ...	St. Flavien.....	Pauvre et soutient 3 écoles.....	79 25	109 00	60 00	45 00
do	St. Gilles.....	Pauvre et soutient 4 écoles.....	147 58	204 00	60 00	45 00
Lévi.....	St. Lambert.....	Nouveau et pauvre.....	125 65	158 00	60 00	40 00
Montmagny ..	Berthier .....	Soutient 3 écoles, un incendie a détruit une de leurs maisons d'école.....	169 95	300 00	160 00	40 00
do	Isle au Grues.....	Peu populeux.....	86 77	101 00	80 00	40 00
Mégantic ....	Ste. Lucie.....	Est pauvre, soutient 4 écoles et a bâti 2 maisons .....	119 63	300 00	80 00	45 00
do	Ste. Sophie.....	do 6 do 4 .....	169 05	400 00	60 00	45 00
Montmorenci	Laval .....	Etablissement nouveau, très pauvre, \$160 pour bâtisse.....	55 78	90 00	80 00	40 00
Maskinongé.	St. Paulin.....	Insuffisance de la subvention, a 4 écoles .....	100 06	240 00	60 00	40 00
Montcalm....	Kilkenny .....	Nouvel établissement, pauvre, a bâti 2 maisons .....	166 33	308 00	80 00	45 00
do	Chertsey .....	do do do \$240 pour bâtisse.....	57 36	120 00	40 00	45 00
Nicolet .....	Blandford.....	Peu populeux et pauvre.....	54 81	100 00	40 00	40 00
do	Ste. Monique No. 2	do do .....	56 25	136 00	40 00	40 00
do	Ste. Gertrude.....	Pauvre .....	153 83	208 06	80 00	40 00
Ottawa .....	Eardley.....	Pauvre et a bâti 2 maisons.....	100 92	215 00	.....	45 00
do	St. André Avelin..	Paroisse nouvelle et pauvre.....	178 15	268 00	.....	45 00
do	Buckingham .....	Population considérablement augmentée depuis le recensement.....	152 00	280 00	200 00	40 00
Pontiac.....	Sheen .....	Pauvre .....	32 12	280 00	40 00	40 00
Rimouski ....	Matane.....	Pauvre, \$173 pour bâtisse .....	166 20	321 50	80 00	45 00
do	St. Octave.....	do \$300 do .....	101 25	336 00	80 00	45 00
do	Métis.....	Peu populeux et pauvre.....	32 45	82 00	40 00	40 00
do	St. Fabien .....	Pauvre .....	137 58	230 40	40 00	40 00
Richelien ....	St. Marcel .....	Nouvelle paroisse, population beaucoup augmentée depuis le recens....	152 55	216 00	480 00	40 00
Richmond....	Cleveland diss....	Peu nombreux et pauvres.....	20 00	50 00	.....	20 00
St. Maurice ..	Shawinigan.....	Etablissement nouveau et pauvre.....	43 50	120 25	120 00	40 00
do	St. Sévère .....	Pauvre .....	138 42	200 00	60 00	40 00
Stanstead ...	Barford .....	Peu populeux, on y a prélevé \$296 pour bâtisse.....	59 80	120 00	100 00	40 00
Shefford .....	Granby, diss.....	Font de grands sacrifices et l'établissement est encore nouveau.....	320 00	140 00	.....	60 00
Témiscouata	N. D. du Portage	Etablissement nouveau et pauvre.....	131 22	169 32	120 00	45 00
Wolfe.....	Wotton.....	do do do .....	92 45	119 00	100 00	45 00
<b>Total.....</b>						<b>3880 00</b>







## TABLE.

	Page.
RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION POUR LE BAS-CANADA, POUR L'ANNÉE 1859.....	1
Tableau des diplômes accordés dans le Bas-Canada.....	10
Correspondance au sujet du bureau des examinateurs catholiques de Québec .....	11
Tableaux comparatifs des augmentations dans le nombre des institutions, élèves, contributions, etc., dans les différentes branches enseignées depuis 1859.....	16
Nomination des membres du conseil de l'instruction publique.....	19
Rapports des directeurs des Ecoles Normales .....	19
Rapport de M. le principal de l'école normale Jacques Cartier .....	20
"          "          "          McGill.....	28
"          "          "          Laval .....	31
Tableau A.—Tableau des sommes prélevées pour l'instruction primaire dans les municipalités du Bas-Canada, pour l'année 1859 .....	37
Récapitulation du tableau des sommes prélevées .....	47
Récapitulation du tableau B, contenant la statistique de toutes les institutions d'éducation, et plus particulièrement celle des écoles supérieures et secondaires .....	48
4 <sup>o</sup> division, écoles spéciales .....	54
5 <sup>o</sup> division, " primaires .....	54
Récapitulation des cinq grandes divisions .....	54
Tableau C.—Contenant la statistique des écoles catholiques des cités de Québec et Montréal.....	55
Tableau D.—Indiquant la circonscription de chaque district d'inspection, donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, la résidence et le salaire des inspecteurs.....	57
Tableau E.—Grand tableau synoptique, donnant un résumé de toutes les statistiques recueillies par les inspecteurs d'écoles pour l'année 1859.....	58
Rapport sur la distribution de la subvention de l'éducation supérieure .....	62
Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure pour l'année 1859.....	63
Liste No. 1.—Universités.....	63
"    "    2.—Collèges classiques.....	63
"    "    3.—    "    industriels.....	64
"    "    4.—Académies de garçons ou mixtes.....	65
"    "    5.—    "    de filles.....	66
"    "    6.—Ecoles-modèles .....	68
Deuxième rapport sur la distribution du fonds de l'éducation supérieure pour 1859.....	70
Liste des instituteurs et institutrices inscrits sur le registre de la caisse d'économie, jusqu'au 31 décembre 1859.....	71
Etat des dépenses des journaux publiés par le département, pour l'année 1859.....	73
Etat des dépenses des écoles normales pour l'année 1859 .....	73
Etat de la correspondance du département, pour l'année 1859 .....	73
Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres.....	74
Tableau des livres donnés en prix par les inspecteurs .....	76

TABLE

---

THOMPSON & CIE., IMPRIMEURS, RUE STE. URSULE, QUEBEC.

---